

2mil. 2903.4

Université de Montréal

La collection historique du site Royarnois (CgEq-19),

Cap Tourmente

Par

Isabelle Corriveau

Département d'Anthropologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès sciences (M.Sc.)

en anthropologie

Mars, 2001



EN
4
N54
2001
n.020

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

La collection historique du site Royarnois (CgEq-19),
Cap Tourmente

Présenté par

Isabelle Corriveau

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Norman Clermont
Claude Chapdelaine
Louise Paradis

Mémoire accepté le :

Sommaire

Ce mémoire propose l'étude de la collection archéologique de tradition européenne française du site Royarnois. Notre recherche vise la datation de cette collection pour l'inscrire dans la trame historique du Québec, à partir principalement des vestiges céramiques et de la distribution spatiale de l'ensemble de la collection.

Pour atteindre cet objectif, nous devons cerner le contexte biogéographique et les événements historiques qui ont marqué l'évolution de la colonisation française au Québec, plus particulièrement de la région du Cap Tourmente. De même, nous précisons l'historique de recherche du site.

L'observation des caractéristiques physiques de la céramique a permis de constater que nous étions en mesure d'associer peu de nos céramiques aux groupes identifiés dans d'autres collections. Les quelques céramiques que nous avons pu ainsi associer sont datées des XVII^e et XVIII^e siècles. L'analyse de la distribution spatiale de la collection et l'analyse comparative inter-site nous ont fournis peu d'indices temporel. Cependant, elles nous fournissent des informations intéressantes à propos de l'utilisation de l'espace et des activités exercées sur le site.

Nous pouvons conclure que l'occupation européenne du site ne semble pas se limiter au début du XVII^e siècle, mais se poursuivre au siècle suivant sans permettre un découpage temporel précis de l'occupation. De plus, l'assemblage témoigne de différentes activités qui ont eu lieu à l'écart de l'habitation principale. Il nous est possible de proposer la présence d'une aire de transformation de la viande et deux autres aires utilisées comme dépotoirs.

Mots clés : anthropologie, archéologie, histoire, céramique, distribution spatiale.

Table des matières

Sommaire	iv
Table des matières	v
Table des tableaux	vi
Table des figures	vii
Introduction	1
1 Présentation et mise en contexte du site Royarnois	4
1.1 Contexte biogéographique	4
1.2 Contexte culturel	5
1.2.1 Histoire culturelle de la région du Cap Tourmente	5
1.2.2 Historique des recherches au site Royarnois	10
2 Cadre théorique et méthodologique	13
2.1 Objectifs et hypothèses de recherche	13
2.2 L'échantillon	14
2.3 Méthodologie	16
2.3.1 Préparation de la collection	16
2.3.2 Identification et enregistrement des données	16
2.3.3 Méthodes d'analyse	17
3 Description et analyse typologique de l'échantillon céramique	21
3.1 Les catégories de céramique	21
3.1.1 Les terres cuites grossières	22
3.2 La faïence	31
4 L'analyse spatiale	33
4.1 Les catégories céramiques	33
4.2 Les autres objets européens	38
4.2.1 L'alimentation	39
4.2.2 Les matériaux de construction	41
4.2.3 Les objets divers	43
4.3 Comparaison des concentrations	45
4.4 Résumé : l'apport de la distribution spatiale	48
5 Comparaison inter-site et discussion	50
5.1 La comparaison inter-site :	53
5.2 Résumé : L'apport de la comparaison inter-site	60
5.3 Discussion	61
Conclusion	66
Bibliographie	69
Annexe I	ix
Annexe II	lxi

Table des tableaux

Tableau I : Les artefacts récupérés en 1991 et 1992.....	11
Tableau II : Découpage de l'occupation européenne du site Royarnois	14
Tableau III : Répartition des unités d'analyse en fonction de la partie du contenant.....	15
Tableau IV : Fréquence des témoins historiques.....	16
Tableau V : Classification des terres cuites grossières de la maison Estèbe et des latrines Boisseau (Moussette, 1981 ; 11)	20
Tableau VI : Fréquence des catégories céramique de la collection.....	21
Tableau VII : Les poteries qui n'ont pu être classées	31
Tableau VIII : Comparaison des distributions des fragments et des unités d'analyse.....	36
Tableau IX : Répartition des groupes céramique par concentration	36
Tableau X : Distribution par concentration des catégories d'objets autre que la céramique	38
Tableau XI : Distribution par lots des ossements du site Royarnois.....	39
Tableau XII : Distribution des animaux domestique du site Royarnois.....	40
Tableau XIII : Localisation des cuillères et des couteaux du site Royarnois.....	41
Tableau XIV : Localisation des matériaux de construction	42
Tableau XV : Localisation des objets témoignant de la chasse ou de la guerre.....	42
Tableau XVI : Distribution des plombs par calibre	43
Tableau XVII : Couleur des pierres à fusil par technique de fabrication	43
Tableau XVIII : Distribution des objets divers	44
Tableau XIX : Distribution de fragment de pipes.....	44
Tableau XX : Distribution des catégories d'objets par concentration.....	46
Tableau XXI : Les phases d'occupation du site de petite-ferme du Cap Tourmente	51
Tableau XXII : Les phases d'occupation du site de l'habitation de Champlain.....	51
Tableau XXIII : Les phases d'occupation de Place-Royale.....	51
Tableau XXIV : Comparaison des catégories d'objet présentes dans les assemblages des sites Royarnois, la Petite-Ferme du Cap Tourmente, Habitation de Champlain et Place-Royale, avec distinction des périodes d'occupation.....	56
Tableau XXV : Comparaison des assemblages des sites Royarnois, la Petite-Ferme du Cap Tourmente, Habitation de Champlain et Place-Royale, avec distinction des périodes d'occupation	57
Tableau XXVI : Comparaison des formes des contenants des assemblages des sites Royarnois, la Petite-Ferme du Cap Tourmente, Habitation de Champlain et Place-Royale, avec distinction des périodes d'occupation.....	59

Table des figures

Figure 1 : Carte situant le cap tourmente et la cote de beaupré.....	ix
Figure 2 : Emplacement du site Royarinois (CgEq-19) Cap Tourmente.....	x
Figure 3 : Carte des seigneuries de Beaupré et de l'Îls d'Orléans	xi
Figure 4 : Saint-Joachim vers 1660.....	xii
Figure 5 : La terre dominiale de Château-Richer au XVII ^e siècle.....	xiii
Figure 6 : Plan d'ensemble du site Royarinois	xiv
Figure 7 : Plan de fouilles du site Royarinois (CgEq-19).....	xv
Figure 8 : Plan de la structure 1	xvi
Figure 9 : Plan de la structure 2 (niveau 1)	xvii
Figure 10 : Plan de la structure organique de la structure 2.....	xviii
Figure 11 : Photographie de la structure 1	xix
Figure 12 : Photographie de la structure 2	xix
Figure 13 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord arrondie évasé	xx
Figure 14 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord arrondie évasé	xxi
Figure 15 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord arrondie évasé	xxii
Figure 16 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord arrondie évasé	xxiii
Figure 17 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord pincé.....	xxiv
Figure 18 : Les contenants à glaçure verte ; assiette.....	xxv
Figure 19 : Exemple de contenants à glaçure verte	xxvi
Figure 20 : Les contenants à pâtes rose et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine à rebord arrondi.....	xxvii
Figure 21 : Exemple de contenants à pâtes rose et glaçure brun jaunâtre.....	xxviii
Figure 22 : Les contenants à pâte blanc rosé et glaçure jaune ; contenant rappelant une marmite.....	xxix
Figure 23 : Les contenants à pâte blanc rosé et glaçure jaune ; bol terrine ou marmite à rebord arrondi.....	xxx
Figure 24 : Exemple de contenants à pâte blanc rosé et glaçure jaune	xxxii
Figure 25 : L'assiette à pâte rose et glaçure trois couleurs.....	xxxiii
Figure 26 : L'assiette à pâte rose et glaçure trois couleurs (photographie)	xxxiii
Figure 27 : Le contenant à pâte rose sans glaçure.....	xxxiii
Figure 28 : Le contenant à pâte rose sans glaçure photographie.....	xxxiv
Figure 29 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine à rebord carré	xxxv
Figure 30 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine à rebord carré	xxxvi
Figure 31 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine à rebord carré ou arrondi.....	xxxvii
Figure 32 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine à rebord arrondi.....	xxxviii
Figure 33 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; terrine reconstitué	xxxix
Figure 34 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; terrine reconstitué	xl
Figure 35 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine reconstitué.....	xli
Figure 36 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine reconstitué.....	xlii
Figure 37 : Exemple de contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre	xliii
Figure 38 : Exemple de contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre.....	xliv
Figure 39 : Les contenants à pâte rougeâtre et glaçure brune ou sans glaçure.....	xlvi
Figure 40 : Exemple de contenants à pâte rougeâtre et glaçure brune ou sans glaçure.....	xlvi
Figure 41 : : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaune : bol ou terrine	xlvii
Figure 42 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaune : bol ou terrine	xlviii

Figure 43 : Exemple de contenants à pâte rouge et glaçure brun jaune.....	xlix
Figure 44 : La faïence.....	l
Figure 45 : Carte de distribution des fragments céramiques.....	li
Figure 45a : Carte du nombre de fragments céramiques par puits	lii
Figure 46 : Carte de distribution des unités d'analyse céramique.....	liii
Figure 47 : Carte de distribution des unités d'analyse céramique du groupe 1.....	liv
Figure 48 : Carte de distribution des unités d'analyse céramique du groupe 2.....	lv
Figure 49 : Carte de distribution des unités d'analyse céramique du groupe 3.....	lvi
Figure 50 : Carte de distribution des ossements.....	lvii
Figure 51 : Carte de distribution des clous	lviii
Figure 52 : Carte de distribution des pierre à fusil.....	lix
Figure 53 : Carte de distribution des plombs	lx
Figure 54 : Carte de distribution des pipes de plâtre.....	lxi

Introduction

C'est grâce aux documents historiques que nous pouvons connaître les grands moments de l'histoire du Québec. Cependant, si les documents écrits permettent d'établir les cadres de l'évolution du Québec, ils ne permettent pas de décrire avec autant d'assurance les événements de la vie quotidienne. C'est à l'archéologie que revient la tâche d'étudier les modes de vie, à partir des témoins culturels récupérés sur les sites d'occupation. L'archéologie étudie d'abord les sociétés préhistoriques, mais les intérêts de recherche sur les modes de vie de sociétés historiques ont entraîné la création de l'archéologie historique. Cette sous-discipline fait le lien entre l'information provenant des sources écrites et celle en provenance des témoins archéologiques. L'archéologie historique au Québec a connu un essor particulier avec la fouille du site de la Place Royale au début des années 80. Ce projet a permis la parution de plusieurs études.

C'est dans cette voie que ce mémoire propose de poursuivre la recherche. Ainsi nous utiliserons les connaissances historiques qui fourniront un cadre temporel à notre recherche. C'est dans ce cadre que nous tenterons de situer les témoins culturels recueillis sur un site archéologique.

Nous avons donc choisi de porter notre recherche sur l'étude d'un site de tradition européenne. L'histoire de la tradition européenne en sol québécois s'amorce avec la découverte du territoire en 1534, lors du premier voyage de Cartier. Cependant, il faut attendre plusieurs décennies pour que les premiers projets d'occupation du territoire voient le jour. C'est à Champlain que revint alors la tâche d'établir la première colonie. La fondation de Québec, en 1608, servit d'amorce à la colonisation du territoire.

L'installation des colons et de leurs animaux de ferme créa des besoins en fourrage qui furent comblés par la région de Cap Tourmente. Moins de 20 ans après la fondation de Québec, ces besoins en plantes fourragères incitèrent Champlain à établir une habitation au Cap Tourmente. Cette

habitation favorisa le développement de la région. C'est l'étude de cette région que nous avons décidé d'approfondir en choisissant d'étudier la collection de témoins historiques du site Royarnois. Ce site a la particularité de présenter deux grands moments d'occupation par deux groupes culturels distincts. Il a d'abord été occupé par des groupes d'Iroquoiens du Saint-Laurent au cours du Sylvicole supérieur (1000-1500 après J.-C.). Puis les colons français se sont installés sur le site au cours du XVII^e siècle.

Avant de vous présenter le site Royarnois, nous situerons son contexte biogéographique. Nous présenterons ensuite l'histoire culturelle de l'occupation européenne de la région du Cap Tourmente. Nous terminerons ce premier chapitre en exposant l'historique des recherches au site Royarnois.

Dans le second chapitre, nous aborderons les cadres théorique et méthodologique de notre travail. Nous nous demanderons s'il est possible de déterminer une période d'occupation principale et si les différentes concentrations spatiales de notre assemblage se distinguent par des utilisations à des moments différents ou par des activités distinctes. Par la suite, l'échantillon de céramique et l'échantillon des autres matériaux européens étudiés seront décrits. De plus les méthodes de préparation du matériel, d'identification, d'enregistrement et d'analyses des données seront exposées.

Le troisième chapitre servira à décrire l'échantillon de céramique. Nous présenterons les catégories de notre échantillon avec une description de leurs caractéristiques générales. Nous exposerons ensuite les groupes et variétés de céramiques identifiés dans l'échantillon.

Le quatrième chapitre portera sur la distribution spatiale du matériel historique. Nous traiterons d'abord de la distribution, des céramiques en utilisant les groupes identifiés au chapitre précédant. Ensuite les distributions des objets reliés à l'alimentation, à la construction, à la guerre ou à la chasse, et à diverses activités seront présentées. Ce chapitre se

terminera par une comparaison des différentes concentrations spatiales de l'assemblage et des activités qui sont à l'origine de leurs distinctions fonctionnelles.

Dans le cinquième chapitre, nous comparerons notre collection avec celle des sites de la petite ferme, de l'habitation de Champlain et de Place royale. Puis nous discuterons des résultats de notre étude et de l'atteinte des objectifs de recherche.

Cette étude devrait nous permettre d'évaluer la durée de l'occupation française et de distinguer des zones d'activités particulières. Elle contribuera à l'apport des connaissances sur les modes de vie de la colonie française, principalement pour le milieu rural et pour l'utilisation de l'espace en périphérie de la maison de ferme.

1 Présentation et mise en contexte du site Royarnois

1.1 Contexte biogéographique

La région du Cap Tourmente est située à une cinquantaine de kilomètres de Québec, sur la côte de Beaupré (figure 1). Cette région couvre le territoire entre la rivière Sainte-Anne et le cap rocheux nommé Mont Cap Tourmente. Sur le plan climatique, les basses terres du Cap Tourmente se situent dans une zone tempérée froide.

La région du Cap Tourmente présente quatre secteurs physiologiques, du nord au sud : le plateau laurentien, une plaine côtière, un marécage côtier et un marais intertidal. Ces quatre secteurs ont été clairement décrits par Gates Saint-Pierre (1995) en ce qui concerne les caractéristiques des sols et de la végétation. Retenons que le couvert forestier du plateau et de la plaine est une sorte de transition entre la sapinière et l'érablière. De plus, la zone marécageuse présente une végétation diversifiée. La diversité physiologique du Cap Tourmente en fait une région riche, qui abrite une grande variété d'espèces animales et végétales.

Pour décrire le site Royarnois, disons qu'il mesure 150 mètres de long par 40 mètres de large. Il est localisé au sud-est de Saint-Joachim et au sud du Petit Cap. Le site Royarnois est situé sur une ancienne levée de plage à 6 mètres d'altitude et à 450 mètres du fleuve Saint-Laurent (figure 2). La majeure partie du site est située sur les terres de Mme Roy et de M. Harnois, d'où origine le nom.

1.2 Contexte culturel

1.2.1 Histoire culturelle de la région du Cap Tourmente

La région du Cap Tourmente a rapidement été reconnue par les Français pour ses ressources naturelles. Dès les débuts de la colonie, Champlain remarque le fort potentiel agricole des prairies du Cap Tourmente.

« Ledit fieur de Caen & moy, fufmes au Cap de tourmente, pour voir ce lieu, où eftant arriué & vifité, fut trouué tres agreable, pour la fcituation, & les prairies qui l'enuironnent eftant vn lieu propre pour la nourriture du beftail. » (Giguère, 1973)

Champlain ne tarde pas à faire récolter les plantes fourragères pour le bétail de l'habitation de Québec. En effet, au début des années 1620 « Champlain y fait couper 2,000 bottes de foin qu'on transporte à Québec sur des barques » (Trudel, 1966 ; 309). On jugea rapidement qu'il serait plus commode de transporter le bétail au Cap Tourmente de manière à en faire un centre d'élevage, ce qui permettrait d'éviter les coûts reliés au transport du foin par bateau jusqu'à l'habitation de Québec. Les « ressources de la côte de Beaupré favorisent [donc] l'établissement d'exploitations agricoles très tôt au XVII^e siècle » (Guimont, 1996 ; 11).

En 1626, le projet d'une habitation au Cap Tourmente voit le jour. Champlain met le projet à exécution pour le compte des de Caën, propriétaires des lieux depuis deux ans (Giguère, 1973).

« ...i'allay aux prairies dudit Cap de tourmente, choifir vn lieu propre pour y faire vne habitation, à y loger quelques hommes pour la conferuation du beftial, & y faire vne eftable pour les retirer, & par ce moyen eftant vne fois là, l'on ne feroit plus foucy de ce qui nous donnoit de l'Incommodité, & les ouuriers fi peu qu'il y en auoit, ne perderoient le temps comme au paffé. » (Giguère, 1973)

Cette première occupation française dans la région correspond à la phase d'occupation de la Ferme de Champlain (1626-1628) identifiée par Guimont sur le site de la petite ferme (Guimont, 1996).

La ferme que fait construire Champlain fut occupée deux ans, de 1626 à 1628. Du point de vue architectural, Champlain décrit vaguement la construction d'une étable et de deux corps de logis. Les fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour les vestiges de la ferme (Guimont, 1996). L'habitation du Cap Tourmente se caractérise par une construction en colombage. Les vestiges, retrouvés par Guimont, présentent des murs, en argile crue, reposant sur des fondations d'argile crue soutenue par des pierres. Cette technique normande était peu utilisée au début de la colonie, mais elle est caractéristique du nord de la France.

La ferme de Champlain constituait, en quelque sorte, la réserve alimentaire de l'habitation de Québec. Cette exploitation agricole était consacrée principalement à l'élevage. Cet élevage permettait d'éviter la corvée du transport, tout en assurant un soutien alimentaire à la colonie.

La ferme est abandonnée en 1628 suite à l'expédition réussie des frères Kirke. La flotte des frères Kirke voulait chasser les Français du Saint-Laurent. Pour arriver à leur fin, ils capturent d'abord un navire de ravitaillement dépêché à Québec. Les Kirke vont ensuite occuper Tadoussac et saccager l'habitation de Cap Tourmente. Les Anglais ...

« ayant tué en partie ce qu'ils voulurent du beftial, & fait brufler le refte dans leurs eftables, où ils l'enfermerent, comme auffi deux petites maifons où fe retiroit ledit Foucher & fes hommes, après auoir rauagé tout ce qu'ils peurent. »
(Giguère, 1973)

En 1629, Québec qui était réduit à la famine n'a pas d'autre choix que de capituler (Trudel, 1983). Pendant leur occupation de la vallée, les Anglais n'ont pas exploité la petite ferme. Ils occupent seulement le fort Saint-Louis et délaisse l'exploitation de l'habitation du Cap Tourmente.

La Nouvelle-France est restituée aux Français, en 1632, suite au traité de Saint-Germain-en-Laye. En rentrant au Canada, les Français trouvent leur colonie en ruine. Champlain revient à Québec en 1633. L'habitation de Québec ayant été détruite, Champlain fait construire le magasin sur les ruines de l'habitation. Cependant, il ne fait pas reconstruire

l'habitation du Cap Tourmente, ce qui n'empêcha pas le développement de la côte de Beaupré.

En effet, la seigneurie de Beaupré est concédée en 1632.

« La seigneurie de Beaupré est promise, semble-t-il, à un brillant avenir, puisque, en janvier 1636, une compagnie (la compagnie de Beaupré) de huit personnes se sont associées pour exploiter la côte de Beaupré et l'île d'Orléans » (Trudel 1979 ; 140) (figure 3).

Le développement de la seigneurie de Beaupré s'inscrivait dans la recherche de peuplement de la colonie. La compagnie de Beaupré a rapidement commencé le recrutement. En 1641, des terres avaient déjà été concédées à une quinzaine de personnes (Trudel 1983 ; 9). Cette compagnie exploite un domaine de 5 304 arpents, qui comprend la côte de Beaupré et l'île d'Orléans. Près de 20 ans plus tard, la seigneurie de Beaupré a établi la censive la plus considérable, soit 78000 arpents (Trudel 1983 ; 121). De plus, la compagnie a remis en activité l'ancienne terre des de Caën, au Petit-Cap.

Trudel fait une description de l'état de la seigneurie entre 1641 et 1645. Retenons que « les terres concédées commencent à 11 arpents en aval de la rivière Montmonrency, par une vaste tranche attribuée aux Couillart, en ou avant 1641, au lieu dit la Longue-Pointe. [...] » (Trudel 1983 ; 163)

De là jusqu'au Château-Richer, dix terres sont concédées et il s'y trouve au moins deux maisons. L'une est située près de la rivière Fermé sur la terre de Pierre Legardeur de Repentigny.

« Il faut ensuite descendre à quelque 27 arpents plus bas, au-delà de la rivière du Sault-à-la-Puce, pour trouver des censitaires, au nombre de huit, établis de proche en proche. Le peuplement s'arrête à la rive gauche de la rivière aux Chiens, qui marquera la limite entre Château-Richer et Sainte-Anne; on y connaît deux maisons. » (Trudel 1983 ; 163)

À deux lieues de là, la ferme du cap de Tourmente, dite ferme Saint-Charles, est établie depuis au moins 1636. Elle est à peu près sous le Petit-Cap. La ferme Saint-Charles est à quelques arpents de l'habitation de Champlain. En effet, quelques arpents plus bas, Bourdon signale la « Vielle abitation », l'ancienne ferme des de Caën (figure 4). « Nous trouvons donc sur la côte de Beaupré un peuplement

d'une quinzaine de censitaires et leurs familles : la carte de Bourdon et les documents nous permettent d'identifier six maisons en 1645, outre la ferme Saint-Charles : il doit y en avoir d'avantage » (Trudel 1983 ;163-4). C'est dans ce secteur que le site Royarinois est situé. Il se trouve en effet, à l'est de la ferme Saint-Charles, sous le Petit-Cap.

« Au Château-Richer, la compagnie de Beaupré avait fixé son domaine et lieu seigneurial le 20 mars 1653, sur une terre de trois arpents de front et d'une lieue et demi de profondeur, en réservant au bord du fleuve une superficie de trois arpents sur quatre pour y établir un bourg : depuis au moins 1657, la compagnie entretient un moulin à vent sur un demi-arpent près du fleuve » (Trudel 1983 ;176-7).

La construction d'une église à Sainte-Anne débute en 1658, puis celle d'un fort. Ce début de bourg servait de lieu de refuge pour la population des environs en cas d'incursion iroquoise. On trouve également au Château-Richer deux moulins à farine datant de 1657, l'un à vent au milieu du village, l'autre à l'eau sur la rivière du Sault-à-la-Puce. (ibid ; 260, 266, 332).

Les guerres iroquoises ralentissaient le développement de la colonie.

En 1661

« les censitaires des environs du cap de Tourmente avaient été contraints de se replier en même temps sur le Château-Richer. [...] La ferme des seigneurs, au Petit-Cap, souffrit elle aussi de la guerre : il fallut faire un transport coûteux des bestiaux pour les mettre à l'abri des Iroquois, et les seigneurs durent en conséquence, accorder en 1660 une réduction de rente au fermier Claude Bouchard ; puis, laissant là ménage et bestiaux, ce dernier fut finalement contraint de quitter et abandonner la ferme et de se ranger au Château-Richer, suivant les ordres du gouverneur Voyer d'Argenson » (Trudel 1979 267-8).

Au début des années 1660, les démarches pour mettre sur pied le Grand Séminaire de Québec sont effectuées sous la direction de monseigneur de Laval. Le but de cette nouvelle institution est de préparer les prêtres à l'apostolat. De plus, le Séminaire doit servir de maison de distribution des paroisses. (Trudel 1997, Guimont 1996).

Monseigneur de Laval ne se contente pas d'établir de nouvelles institutions. Il entreprend d'acheter les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans, car le peuplement avancé de cette région, et les revenus pouvant être perçus de l'exploitation de ces domaines, assureraient le soutien du

Séminaire. Il les possède en entier en 1668. Cette même année, le Petit Séminaire est officiellement établi sur le site de la première habitation du Cap Tourmente (Trudel 1997). Il vise à faciliter le recrutement et préparer les enfants au Grand Séminaire.

Entre temps, en 1667, Monseigneur de Laval fait construire un manoir près de l'église de Château-Richer (figure 5). Cette année-là, il afferme l'ancienne métairie Saint-Charles (la grande ferme) et la petite ferme est passée à bail (Guimont, 1996). La concession des terres de la seigneurie de Beaupré se poursuit jusqu'en 1686.

En 1683, les déplacements des colons sont facilités par la construction d'un chemin public, qui suit le coteau sauf dans Saint-Joachim et dans l'Ange-Gardien (Baillargeon 1972 ; 202, Guimont 1996). Ce chemin est situé un peu plus à l'intérieur des terres que les premiers établissements, ce qui protège les nouvelles constructions des vents du fleuve.

En 1685, on fait construire une église au Cap Tourmente en remplacement de la chapelle de la petite ferme. Cette église est située à la ferme d'en haut, environ 50 pieds au nord-est de la maison du fermier et à l'ouest du site Royarnois. Elle est utilisée jusqu'au moment de la conquête où elle est incendiée.

Les deux fermes du séminaire sont fréquentées par les prêtres, les séminaristes et de nombreux élèves dès 1702.

« Nous savons par les documents des Archives du Séminaire que les vacances des ecclésiastiques, séminaristes et écoliers du Séminaire se passaient sur les fermes de Saint-Joachim. En 1702, le Grand Livre révèle que 80 écoliers sont à la Petite-Ferme pour 30 jours, en 1704, il est inscrit à la Petite-Ferme, 80 enfants pour 30 jours » (Guimont 1996 ; 78 (d'après Léo-Guy de Repentigny)).

À cette époque le Séminaire s'occupe directement de l'exploitation de la Petite-Ferme et ce jusqu'en 1748. Année durant laquelle, la Petite-Ferme est affermée à Joseph Cadet, de même que le moulin à eau du Sault-à-la-puce. Il est toujours responsable des lieux au moment de la conquête (Guimont 1996).

1.2.2 Historique des recherches au site Royarnois

Le site Royarnois a été découvert en 1989, dans le cadre de recherches visant à mieux comprendre le système adaptatif des Iroquoiens du Saint-Laurent à l'est de Québec et à découvrir des villages iroquoiens dans la région du Cap Tourmente (Chapdelaine 1989). À ce moment, le site avait été localisé à l'ouest d'un ruisseau, qui sembla naturel. Seulement 7 puits de sondage ont été réalisés en 1989. Ils ont livré 8 éclats et 3 tessons de poterie amérindienne ainsi que des ossements.

En 1990, les fouilleurs procédèrent à un mini-décapage d'une unité de 2X2 mètres. Les fouilles ont révélé une densité artefactuelle assez faible et confirmé une occupation durant le Sylvicole supérieur.

Les recherches de 1991 ont entraîné l'équipe à l'est du petit ruisseau qui s'est avéré de nature anthropique. La prospection de ce terrain labouré a permis de découvrir le prolongement du site et de récolter de nombreux artefacts. Lors de l'évaluation du prolongement du site, ce secteur avait déjà été amputé de sa couche organique, en raison de travaux pour transformer le terrain en pépinière. Les sondages ont néanmoins permis de découvrir les structures d'un village iroquoien. De plus, une structure historique fut découverte au sud-ouest du site. Nous reparlerons de cette structure plus loin.

En 1992, le site est divisé en trois secteurs : le secteur à l'ouest nommé Grand Étang; le secteur central qui est délimité par deux fossés agricoles et le secteur est, nommé Duchesne.

Le secteur central est le seul à avoir fait l'objet d'une fouille extensive (figure 6). La fouille a été faite à la pelle à l'exception des structures qui ont été fouillées à la truelle. Cette intervention a donné lieu à un important décapage. Les deux autres secteurs ont été évalués à l'aide d'une pelle mécanique, en excavant 5 tranchées pour délimiter le site et vérifier l'existence de structures.

Les fouilles de 1991 et 1992 ont permis de mettre au jour une importante collection archéologique. Le tableau I résume le matériel récupéré lors de ces deux saisons de fouilles.

Tableau I : Les artefacts récupérés en 1991 et 1992

	1991	1992	TOTAL
Céramiques amérindiennes	775	2370	3145
Outils en pierre	94	173	267
Débitage	961	1618	2579
Ossements	1203	11424	12627
Céramiques historiques	232	1064	1306
Pipes de plâtre	6	31	37
Verres	9	29	38
Briques	7	13	20
Perles de verre	0	11	11
Pierres à fusil	4	60	64
Plombs	4	53	57
Clous	139	590	729
Autres objets en métal	26	118	144

Comme l'illustre le tableau I, le site Royarnois (CgEq-19) a livré un assemblage artefactuel qui témoigne d'une présence amérindienne et européenne. Ce matériel a été en partie analysé et ces analyses ont permis la rédaction de deux mémoires de maîtrise. Le premier porte sur l'analyse technologique de la céramique amérindienne faite par Delyfer (1993) et le second est une étude de la collection ostéologique (Gates Saint-Pierre, 1995). Ces deux mémoires visaient principalement à mieux comprendre la présence amérindienne sur le site. Les recherches de Gates Saint-Pierre fournissent néanmoins des informations précieuses sur l'occupation historique du site. En effet, une part importante de la collection ostéologique témoigne de la présence des espèces domestiques introduites et utilisées par les Européens. Retenons ici que cette étude a permis de déterminer la présence de trois concentrations d'ossements d'espèces domestiques. Ces trois concentrations sont associées aux deux structures historiques identifiées lors de la fouille et à une zone dans le secteur est du site.

Les deux structures historiques sont situées dans le secteur central (figure 7). La structure 1 est une petite construction de forme irrégulière. Elle est formées de « grosses pierres plates dont quelques-unes étaient encore empilées les unes sur les autres sans la moindre trace de mortier » (Chapdelaine et al, 1991). Son contenu artefactuel est varié. Elle contient des clous, de la céramique, des perles, des pierres à fusil, des plombs, des objets de métal, des os (figures 8 et 11).

La structure 2, trouvée à l'est du secteur central, est une construction de forme rectangulaire. Lors de la fouille, il a été possible d'identifier deux murs orientés nord-sud et des traces de piquets orientés est-ouest. Cette structure contient principalement des os et des clous, on y retrouve également quelques fragments de céramique. De plus on note la présence de pierres et de mortier et d'une structure dite organique à l'intérieur des limites de la structure 2. La matrice de la structure organique est constituée d'un « limon brun un peu grasseux », elle contient du bois, des charbons, des os blanchis et des matériaux historiques (figure 9, 10 et 12).

Lors de la fouille il n'a pas été possible d'identifier les fonctions des structures 1 et 2. Nous tenterons de préciser les fonctions de ces deux structures en étudiant leur contenu respectif.

C'est sur cette base que prendra forme notre étude. En effet, nous nous proposons ici de mieux comprendre l'occupation historique du site Royarnois en étudiant d'abord la céramique historique, sans négliger la contribution des autres catégories d'objets européens.

2 Cadre théorique et méthodologique

2.1 Objectifs et hypothèses de recherche

La première question à laquelle ce mémoire tentera de répondre est la suivante. À quel moment eut lieu l'occupation européenne du site Royarnois? Est-ce au début de la colonisation comme le suggère l'absence des espèces domestiques introduites après 1647 (Gates Saint-Pierre, 1995) ou plus tardivement? Pour préciser la position chronologique des occupations européennes, il faudra d'abord déterminer si le site correspond à une occupation principale pouvant être attribuée à une date précise. Dans le cas contraire, le site est le résultat de plusieurs occupations qu'il faudra définir dans le temps.

Nous tenterons donc de préciser la ou les périodes d'occupation historique du site Royarnois. Que l'on soit en présence d'une ou plusieurs occupations, il importe de déterminer une échelle chronologique à partir des événements qui ont marqué le développement de la région du Cap Tourmente. Nous proposons un découpage de l'occupation européenne en cinq phases (tableau II). La phase 1 correspond à l'utilisation des ressources fourragères pour subvenir aux besoins de l'habitation de Québec. Elle débute en 1624, et s'intensifie en 1626 avec la construction de la petite ferme, pour se terminer en 1628 par l'incursion des frères Kirke. La phase 2 est la période d'abandon associée à l'occupation anglaise de 1629 à 1632. La phase 3 débute avec la concession de la seigneurie de Beaupré. Elle s'étend de 1632 à 1685 et se divise en deux périodes sur la base des espèces domestiques introduites par les Européens. D'abord de 1632 à 1647, on retrouve le bœuf, le porc. Ensuite de 1647 à 1685, période durant laquelle le cheval, le mouton et la chèvre ont été introduits. À la fin de cette phase le développement de la région est réorganisé par la construction d'un chemin public et de l'église de

Saint-Joachin. La phase 4 correspond à la dernière partie du régime français (1685-1759). La phase 5 résulte de l'occupation anglaise après la conquête (1759 à nos jours).

Tableau II : Découpage de l'occupation européenne du site Royarnois

Phase	Nom	Date
1	Période d'utilisation des ressources fourragères	1624-1628
2	Période d'abandon	1629-1632
3a	Seigneurie de Beaupré (introduction porc et bœuf)	1632-1647
3b	Seigneurie de Beaupré (introduction cheval, mouton et chèvre)	1647-1685
4	Fin du régime français	1685-1759
5	L'occupation anglaise	1759 à nos jours

À la question principale vient se greffer une autre question qui concerne la distribution du matériel. Ainsi, le matériel est distribué différemment dans les deux structures historiques et dans la concentration est. Ces différences sont en partie dues à une utilisation différente de l'espace. Elles pourraient également s'expliquer par une utilisation des structures et du secteur est à des moments différents. La question que l'on pose ici est la suivante : les assemblages trouvés dans les deux structures historiques de même que dans la concentration du secteur est sont-ils contemporains?

L'intérêt de cette partie repose sur l'apport de cette enquête à la question principale. En effet, si les trois zones ne sont pas contemporaines, l'étude de leur contenu pourrait confirmer la présence de plusieurs périodes d'occupation.

2.2 L'échantillon

Nous tenterons de résoudre cette problématique à l'aide de l'étude de la céramique. La céramique a été choisie pour la place importante qu'elle

occupe dans la collection et pour sa variabilité. En effet, 1306 tessons ont été récupérés lors de la fouille. De plus, des analyses céramiques sur d'autres collections de la Nouvelle-France ont été publiées. Ces publications nous permettront de faire des comparaisons qui nous aideront à identifier les périodes de production et d'utilisation des poteries de notre collection.

Nous avons examiné l'ensemble des tessons, mais l'application de certains critères permet de déterminer ceux jugés analysables. Nous avons retenu les tessons de plus de 350 mm². Pour éviter la surreprésentation, nous avons observé attentivement les tessons de plus de 350 mm² dans le but de vérifier si des regroupements pouvaient être obtenus sur la base de critères visuels. Ces regroupements ont permis d'identifier 132 contenants correspondant à autant d'unités d'analyse. Ces unités d'analyse ont été déterminées à l'aide de la forme du rebord, de la couleur de la pâte et de la couleur de la glaçure. Soulignons que nous avons analysé surtout des rebords (tableau III).

Tableau III: Répartition des unités d'analyse en fonction de la partie du contenant

Partie du vase	Fréquence
Rebord	130
Corps	2
Total	132

Pour comprendre la nature de(s) occupations européennes nous étudierons la répartition des catégories d'objets, ainsi que le message chronologique de certaines catégories. Nous utiliserons un second échantillon, qui comprend les témoins de l'occupation historique autres que la poterie. Cet échantillon est constitué des ossements d'animaux domestiques, des clous, des briques, des pierres à fusil, des plombs, des pipes de plâtre, des perles et des objets divers, tels que des pièces de monnaie, des bagues, des haches etc. (tableau IV).

Tableau IV : Fréquence des témoins historiques

Catégories d'objets	Fréquence	%
Clous	729	61,1
Objets divers	182	15,3
Ossements d 'animaux domestiques	95	8,1
Pierres à fusil	64	5,5
Plombs	57	4,8
Pipes de plâtre	37	3,2
Briques	20	1,7
Perles de verre	11	0,2
Total	1195	100

2.3 Méthodologie

2.3.1 Préparation de la collection

Comme c'est souvent le cas dans le cadre d'une fouille dont l'objectif principal est la compréhension des occupations préhistoriques, le marquage de la collection d'objets historiques n'était pas complété. C'est donc par cette tâche que le travail de laboratoire devait commencer. C'est pendant cette étape que nous avons uniformisé l'unité d'enregistrement du matériel. En effet, les méthodes d'enregistrement du matériel ont différé en 1991 et 1992. En 1991 les fiches de terrain localisaient les artefacts par quadrant de 50X50 cm. Par contre en 1992, la localisation a été faite par unité de 1X1 mètre. C'est cette dernière unité qui a été retenue puisque la majorité des objets provient de cette campagne (tableau I).

Par la suite, le recollage systématique de la poterie a été effectué. Le recollage avait pour but d'éviter la surreprésentation des variétés de poterie qui sont représentées par des vases brisés sur place.

2.3.2 Identification et enregistrement des données

Une grille d'analyse a été créée pour l'observation du matériel. Cette grille devait permettre de recueillir les données nécessaires à l'identification des variétés de poterie, des formes de contenants et à préciser la localisation des artefacts sur le site. Les variables retenues se divisent en quatre

groupes. On compte 5 variables liées à la pâte, 5 à la glaçure, 4 à la forme et 2 à la localisation (voir grille d'analyse en annexe).

L'observation de la poterie a été faite par unité d'analyse. Les unités d'analyse sont un ou des tessons appartenant à un même vase. Le nombre minimum d'objets a ensuite été déterminé. Pour ce faire, on a utilisé les rebords de vase. La forme des rebords et le diamètre de l'ouverture ont permis de distinguer les différents vases. De plus, les corps présentant des caractéristiques non représentées par les rebords ont été retenus. Ces observations serviront à déterminer le ou les moments de l'occupation historique du site.

Par la suite, nous enregistrerons la provenance de notre matériel céramique en fonction des types identifiés. Ce qui nous servira à établir des différences et des ressemblances entre les zones et à déterminer si ces différences peuvent être attribuables à des moments distincts.

Nous enregistrerons également la provenance des objets des autres catégories historiques. Nous pourrions ainsi être en mesure de mieux évaluer l'importance des différentes activités sur le contenu céramique des différentes zones et d'évaluer si ces différences sont le résultat des activités exercées sur le site ou de plusieurs périodes d'utilisation.

2.3.3 Méthodes d'analyse

Pour l'analyse, il faut d'abord identifier les types de la collection. Pour ce faire nous utiliserons une approche inspirée de celle que Marcel Moussette a utilisée pour l'étude de la céramique des maisons Estèbe et Boisseau (1981). L'avantage de sa classification réside dans une division principale des types selon les caractéristiques physiques des terres cuites (tableau V). Ainsi, les céramiques sont regroupées dans un premier temps selon la couleur de la pâte. Dans certains cas la porosité et la présence d'inclusion permettent une seconde distinction. Ensuite la nature du recouvrement, soit glaçure ou engobe, et leur couleur permettent de préciser

les regroupements. Ce choix a pour but d'éviter de diviser les terres cuites de notre collection en fonction des lieux d'origine, comme on le voit fréquemment. Les difficultés à attribuer les lieux d'origine sont nombreuses et nous croyons qu'il serait hasardeux d'utiliser cette méthode ici.

Nous diviserons donc d'abord nos terres cuites selon la couleur de la pâte, ensuite selon la glaçure. Nous comparons ensuite les caractéristiques de nos groupes céramiques aux définitions des types et des variétés de poterie établies par les différents auteurs. En associant notre céramique à des types déjà étudiés nous espérons pouvoir préciser les périodes de production ou d'utilisation.

Il est peu probable que la présence ou l'absence de certains types céramiques sur le site Royarnois permettent une datation précise. En effet, notre collection est composée principalement de terres cuites grossières. Les terres cuites grossières ont souvent été produites et utilisées sur de longues périodes, ce qui limite les possibilités de faire un découpage chronologique précis. Nous tenterons donc de déterminer quelles périodes de production sont les mieux représentées dans notre collection. On espère également déterminer si les indices temporels de la collection de Royarnois soutiennent l'importance de la distinction de la phase trois en deux périodes sur la base de l'introduction de nouvelles espèces domestiques. Comme le suggère l'absence, sur le site, du cheval, du mouton et de la chèvre (Gates St-Pierre, 1995).

L'observation de la distribution des fragments, effectuée dans le cadre d'une analyse préliminaire, servira de base à l'analyse de la distribution spatiale des groupes céramiques. Nous aborderons par la suite, la distribution spatiale des types de céramique. Nous tenterons de déterminer si les différentes concentrations de céramique du site Royarnois sont contemporaines, en comparant le contenu de ces concentrations.

Il sera fait de même avec les autres objets historiques recueillis sur le site. Nous évaluerons l'importance des témoins historiques liés aux activités

d'alimentation, de construction, de guerre ou de chasse de même que les objets divers dans les zones de concentrations spatiales du site. Nous pourrions ainsi déterminer si certaines activités ont été effectuées dans un endroit privilégié du site et estimer si ces activités influencent plus fortement les distinctions entre les concentrations que les périodes d'utilisation.

Par la suite, nous comparerons l'assemblage historique de Royarnois avec les assemblages de trois autres sites associés à la colonie française. Ces trois sites sont la Petite-Ferme du Cap Tourmente, l'Habitation de Champlain et Place Royale. Ces comparaisons ont pour but de préciser la période d'occupation historique du site Royarnois et permettront d'obtenir des informations supplémentaires quant aux activités qui ont eu lieu sur notre site d'étude.

1. Corps blanc, blanc rosé, gris ou rose
- 1.1 Glaçure au plomb verte
 (1.1.1) Corps gris ou blanc, homogène
 (1.1.2) Corps moins homogène, blanc rosé avec des inclusions ocreuses
 (1.1.3) Corps non homogène avec des inclusions très grossières de mica et de quartz
 (1.2) Glaçure au plomb jaune avec des taches brunes
 (1.3) Glaçure au plomb et décor avec des engobes vert et brun
2. Corps chamois et glaçure au plomb
 (English yellow ware)
- (2.1) Fond d'engobe brun recouvert d'un engobe blanc gratté à l'aide d'un instrument analogue à un peigne; aussi des points d'engobe brun appliqués à l'aide d'une burette
 (2.2) Fond d'engobe blanc, parfois très mince, décoré de traînées ou points d'engobe brun appliqué à l'aide d'une burette
 (2.3) Sans décor et sans engobe
3. Corps marbré composé de deux argiles différentes et glaçure au plomb
- 3.1 Agate ware
 (3.1.1) Sans décor
 (3.1.2) Avec décor constitué d'une bande jaunâtre de terre à pipe appliquée sur la bordure
- (3.2) Pâte composée d'une argile blanche et d'une argile rose avec des particules ocreuses comme inclusions; petits points rouges dans la glaçure
4. Corps de couleurs tirant sur le rouge
- 4.1 Peu poreux et bien cuit avec glaçure au plomb
 (4.1.1) Décor constitué de traînées d'engobe
 (4.1.2) Couche d'engobe blanc sous la glaçure
- 4.2 Poreux et friable
- 4.2.1 Recouvert d'une glaçure au plomb brune
 (4.2.1.1) Sans décor ou avec décor constitué d'une simple ligne horizontale incisée
 (4.2.1.2) Avec décor constitué de traînées d'engobe blanc
 (4.2.1.3) Avec décor constitué de traînées d'engobes brun et blanc
 (4.2.1.4) Avec décor composé de traînées d'engobe brun foncé (façon Ligurie)
 (4.2.1.5) Avec décor constitué de grosses taches brunes
 (4.2.1.6) Avec décor constitué de mouchetures brunes
 (4.2.1.7) Avec décor constitué de marbrures d'engobe blanc
- (4.2.2) Recouvert d'une glaçure au plomb jaune (façon Vallauris)
- (4.2.3) Recouvert d'une glaçure au plomb kaki, sans décor ou avec décor constitué d'une simple ligne horizontale incisée
- (4.2.4) Recouvert d'une glaçure au plomb jaune moutarde
- 4.2.5 Recouvert d'une glaçure au plomb verte
 (4.2.5.1) Commune avec des mouchetures
 (4.2.5.2) Olive mat
 (4.2.5.3) Olive et orangée
 (4.2.5.4) Façon espagnole
- (4.2.6) Recouvert d'une glaçure au plomb noire, sans décor
- (4.2.7) Recouvert d'un engobe blanc et d'une glaçure transparente au plomb
 (4.2.7.1) Aspect vert sans décor ou avec décor constitué de traînées et points d'engobe (façon Saintonge)
 (4.2.7.2) Aspect jaune, sans décor et avec grosses inclusions (façon Biot)
 (4.2.7.3) Aspect jaune et parfois blanc avec des taches brunes et vertes
 (4.2.7.4) Aspect blanc avec décor composé de zigzags bruns ou verts
- (4.2.8) Avec glaçure très mince et parfois sans glaçure; sans décor
- 4.2.9 Sans glaçure
 (4.2.9.1) Avec décor en relief
 (4.2.9.2) Sans décor, commune
 (4.2.9.3) Sans décor (façon Mérida)
- 4.3 Très grossier avec de grosses inclusions de gravier (façon North Devon)

Tableau 5 : Classification des terres cuites grossières de la maison Estèbe et des latrines Boisseau. Les trente-sept variétés sont indiquées par les chiffres entre parenthèses.

3 Description et analyse typologique de l'échantillon céramique

3.1 Les catégories de céramique

Il existe plusieurs catégories de céramique. Ces catégories se distinguent entre elles par la qualité des argiles utilisées et par leur cuisson. Deux catégories de céramique ont été identifiées dans la collection du site Royarnois. La collection est constituée presque exclusivement de terres cuites grossières. Les rares fragments qui n'appartiennent pas à cette catégorie sont en faïence (tableau : VI). Nous décrivons donc brièvement ces deux catégories.

Tableau VI : Fréquence des catégories céramique de la collection

<i>Catégories</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Grossière	129	97.7
Faïence	3	2.3
Total	132	100

Commençons par les terres cuites grossières. Elles sont faites d'une argile grossière, c'est à dire qui contient plus ou moins d'impuretés de fer ou d'autres minéraux. Ces impuretés influencent la couleur que prend la pâte après la cuisson. Cette couleur se situe dans des tons de rouge, de brun ou de chamois. La cuisson des terres cuites grossières se fait à basse température (environs 650 à 800 degrés). Ainsi la pâte reste tendre, poreuse et friable. De plus, des inclusions sont visibles à l'oeil dans la majorité des cas.

Les terres cuites grossières sont habituellement recouvertes d'une glaçure qui ne se combine pas avec la pâte. Elle forme une couche dure, bien distincte, qui a tendance à craqueler ou à peler. Cette glaçure a pour effet d'accentuer la couleur de la pâte. En effet, les sections glacées sont sombres et riches en couleur, en comparaison avec les sections non glacées qui sont plus pâles. La glaçure peut être assombrie par l'ajout de manganèse qui lui

donne une couleur brune ou chocolat, jusqu'à noir et opaque lorsqu'elle est appliquée en couche épaisse. La couleur verte est obtenue par l'addition de vert-de-gris, ou d'oxyde de cuivre. (Moussette 1981)

Quant à la faïence, elle est fabriquée à partir d'une argile qui a été nettoyée de ses impuretés. La pâte est le plus souvent de couleur blanche. Il existe cependant une variété de faïence française, la faïence brune, qui a une pâte rouge. La faïence est une poterie cuite à une température plus élevée que les terres cuites grossières, qui permet la fusion des minéraux situés à la surface de la pâte.

La faïence est recouverte d'un émail blanc et opaque qui la rend imperméable. Cet émail est composé de sable, d'oxyde de plomb, d'étain calciné et d'un alcali (soude, potasse, sel marin). Il arrive que l'émail soit légèrement teinté de bleu ou de vert. Il recouvre l'intérieur et l'extérieur des récipients. Dans le cas de la faïence brune, l'émail blanc recouvre seulement l'intérieur des récipients, tandis que l'extérieur est recouvert d'un enduit brun marron (Genet 1980).

3.1.1 Les terres cuites grossières

Nous avons divisé les terres cuites grossières de notre collection en trois groupes. Les groupes de poteries se distinguent par la couleur de leur pâte et de leur glaçure.

Groupe 1 : Poteries à pâte blanc rosé ou beige et glaçure verte (N=33)

Groupe 2 : Poterie à pâte blanc rosé à rose avec ou sans glaçure (N=36)

Variété 2,1 : pâte rose et glaçure brun jaunâtre (N=30)

Variété 2,2 : pâte blanc rosé et glaçure jaune (N=3)

Variété 2,3 : pâte rose et glaçure multicolore (vert, jaune, brun)(N=2)

Variété 2,4 : pâte rose sans glaçure (N=1)

Groupe 3 : Poterie à pâte rougeâtre et glaçure brune (N=41)

Variété 3,1 : pâte rougeâtre et glaçure brun jaunâtre (N=36)

Variété 3,2 : pâte rougeâtre et glaçure brune ou sans glaçure (N=3)

Variété 3,3 : pâte rougeâtre et glaçure brun jaune(N=2)

Indéterminés (N=29)

Pâte grise ou de couleur indéterminé et/ou glaçure éclaté ou de couleur indéterminé

Voici maintenant une description détaillée de chacune de ces variétés. Cette description traitera des caractéristiques de la pâte, de l'apparence de la glaçure, des formes des rebords et des contenants lorsqu'elles ont pu être identifiées. Dans certain cas, nous présenterons les origines des poteries que nous aurons décrites.

Groupe 1 : Poteries à pâte blanc rosé ou beige et glaçure verte (N=33)

Corps :

Le groupe 1 comprend 33 fragments de contenants. La pâte est blanc rosé ou beige (Munsell 7.5YR8/2; 8/4). La pâte n'est pas homogène, elle peut présenter des traces roses où avoir une couleur allant du blanc rosé au beige (Munsell ; 10YR8/1 ; 8/2 ; 8/4; 10YR7/2). On peut apercevoir dans la pâte des petites bulles d'air et la présence d'inclusions majoritairement de grosseur moyenne.

Glaçure :

La glaçure est localisée principalement sur la paroi interne, mais peut également être présente sur le rebord et la paroi extérieure. La glaçure est

d'un vert plus ou moins foncé, selon son épaisseur. On retrouve ces variétés de couleur sur le rebord et sur la paroi intérieure des contenants.

Forme :

Les contenants dont le diamètre a pu être mesuré présentent une ouverture de 18 à 30 cm. Plusieurs des rebords de ce groupe ont une paroi éclatée qui nous a empêché de déterminer leur profil. La forme des rebords est le plus souvent arrondie évasée (figures 13 à 16, 19). Par contre, trois rebords de ce groupe ont une forme pincée. Ce genre de rebord a été retrouvé entre autres à la petite ferme et à l'habitation de Champlain. On remarque également un rebord dont la forme rappelle celle des rebords pincés. Comme la distance entre les endroits qui sont pincés est variable il pourrait appartenir à cette catégorie (figure 17). Nous pouvons identifier dans ce groupe une assiette et 15 bols ou terrines (figure 18). Soulignons la présence dans les corps de la collection d'un fond de petit contenant de 3 cm de diamètre et d'un pied de marmite tous les deux ont une glaçure verte.

Origine :

Ces céramiques à corps pâle et glaçure verte appartiennent au type de céramique dit de Saintonge. Ce type tient son nom de la région de Saintonge, en France, qui a été identifiée comme un des premiers lieux de production de cette céramique. Il n'est cependant pas exclu que des potiers de Nouvelle-France aient fabriqué une poterie semblable avec des argiles locales.

On retrouve la céramique dite de Saintonge dans de nombreux sites français du XVIII^e siècle. Elle est cependant présente dès le dernier quart du XVII^e siècle. Une distinction entre les céramiques du XVII^e siècle, trouvées à l'habitation de Champlain, et celle des sites du XVIII^e doit être faite. Ainsi, les produits des phases anciennes du site de l'habitation de Champlain sont de facture raffinée sur le plan des formes, contrairement à la forme lourde et peu soignée de ceux du XVIII^e siècle. Malheureusement l'état fragmentaire

des contenants de notre collection ne permet pas de distinguer le degré de raffinement de nos poteries.

Groupe 2 : Poterie à pâte blanc rosé à rose (N=36)

Variété 2,1 pâtes rose et glaçure brun jaunâtre (N=30)

Corps :

Les fragments de poterie de ce groupe ont une pâte de couleur rose (Munsell : 7,5YR7/4 ; 7,5YR7/6 ; 7,5YR8/6 ; 5YR8/4). Les inclusions observées sont principalement de grosseur moyenne, à l'occasion fines ou grossières. La pâte s'effrite au toucher et pourrait servir de craie.

Glaçure :

Les poteries réunies dans ces groupes présentent une glaçure souvent dégradée. Lorsque ce n'est pas le cas, la glaçure est de couleur brun jaunâtre. Cette glaçure est localisée principalement sur la paroi intérieure et le rebord.

Forme :

Les contenants dont le diamètre a pu être mesuré sont de format variable, allant d'une ouverture de 18 à 32 cm. Les figures 20 et 21 illustrent les unités d'analyse dont le profil du rebord a été identifié. Les rebords de ce groupe sont tous de forme arrondie. Ils appartenaient à des bols ou des terrines.

Origine :

L'état dégradé des céramiques de ce groupe ne permet pas de l'associer à un type connu.

Variété 2.2 : pâte blanc rosé et glaçure jaune (N=3)

Corps :

Ce groupe comprend des poteries à pâte blanc-rosé (Munsell : 7.5YR8/4). La matrice présente des bulles d'air. La surface de la pâte est rugueuse au toucher et les inclusions sont de grosseur moyenne à grossière.

Glaçure :

La glaçure des poteries de la variété 2.2 est jaune (Munsell : 2.5Y7/6 et 2.5Y8/8). Elle se trouve à l'intérieur du vase, sous le rebord. Sur le spécimen le plus complet, elle se présente comme une bande d'environ 4 cm entre le rebord et le col du vase.

Forme :

L'ouverture supérieure des vases à l'intérieur du rebord est des 18 à 20 cm. Le contenant le plus complet a une forme qui rappelle le pot à cuire ou la marmite et il est possible qu'il ait une anse (figures 22, 24). Les deux autres contenants sont des bols, terrines ou marmites (figures 23, 24).

Origine :

Ces pièces ressemblent à des céramiques trouvées entre autre à la Place-Royale et à l'habitation de Champlain « dans des couches datées à partir du dernier quart du XVII^e siècle, jusqu'au deuxième quart du XVIII^e siècle » (Lueger, 1997; 192).

Variété 2,3 : pâte rose et glaçure variée (N=2)

Corps :

La pâte des deux objets de cette variété est de blanc rosé à rose (Munsell : 7,5YR7/4 ; 7,5YR8/4 ; 5YR8/4). Des inclusions de moins de 2 mm ont été observées dans la pâte.

Glaçure :

Les contenants de ce groupe se différencient entre eux par leur glaçure ou leur décor. Le premier contenant a été enduit d'un engobe blanc et d'une glaçure colorée qui lui donne un effet marbré vert, brun et jaune. Il est décoré d'incisions. Le deuxième a également un engobe blanc, la glaçure est jaune et verte. La glaçure couvre l'intérieur et le rebord des deux contenants et elle s'étend jusqu'à la paroi extérieure du deuxième.

Forme :

Une seule de ces unités d'analyse permet de déterminer le profil du rebord et la forme du contenant (figure 25, 26). Il s'agit d'une assiette dont le diamètre mesure 30 cm.

Origine :

Il ne nous a pas été possible de déterminer l'origine et les dates de production des contenants de cette variété.

Variété 2,4 : pâte rose sans glaçure (N=1)

Corps :

La pâte de ce contenant est rose (Munsell : 5YR8/4) et les inclusions sont grossières.

Forme :

L'unité d'analyse de cette variété est un bol ou une terrine dont le diamètre du rebord est de 32 centimètres et celui du fond est de 16 centimètres (figure 27, 28).

Origine :

Nous ne connaissons pas l'origine et la date de production de cette variété.

Groupe 3 : Poterie à pâte rougeâtre (N=41)**Variété 3.1 : pâte rouge et glaçure brun jaunâtre (N=36)****Corps :**

Ce groupe présente une pâte de couleur rouge (Munsell : 2,5YR6/6 ; 2,5YR6/8 ; 2,5YR7/10 ; 5YR7/6 ; 5YR6/6), elle prend un ton gris sous la glaçure. Les inclusions sont de fines à grossières. La pâte présente des bulles d'air. Deux des vases ont une pâte friable qui laisse une trace lorsqu'elle est en contact avec du papier. La surface de la pâte, là où il n'y a pas de glaçure, est dans certains cas plus rouge que le centre de la pâte.

Glaçure :

La glaçure est de couleur brun jaunâtre à brun foncé et présente des reflets métalliques dans certains cas. Elle présente certains reflets métalliques. Sur certains spécimens la glaçure est décolorée. Elle prend parfois un aspect rouge sur ses limites. Trois vases présentent des lignes brunes foncées en relief qui décorent les rebords, alors que d'autres vases présentent des mouchetures noires. Localisée sur la paroi interne, la glaçure se rend le plus souvent jusqu'au rebord, sauf pour un contenant où elle est

étendue de façon moins uniforme. La glaçure déborde parfois à l'extérieur où elle couvre inégalement la paroi.

Forme :

Les rebords des contenants peuvent être arrondis ou carrés. Certains rebords carrés ont des ponctuations décoratives. Le diamètre intérieur du rebord des contenants de ce groupe varie de 18 à 32 centimètres. Quatre vases de ce groupe ont pu être reconstitués à 50 % ou plus. Ce groupe contient trois terrines et 14 bols ou terrines (figure 29 à 38). Comme pour les autres groupes, seules les unités d'analyse permettant d'identifier le profil du rebord sont illustrées.

Origine :

La céramique rassemblée dans ce groupe n'est pas homogène. Certains objets appartiennent vraisemblablement à la variété 4.2.1.1 identifiée par Mousette aux Maisons Estèbe et Boisseau et datée de la fin du XVIII. Il s'agit des contenants illustrés aux figures 33 et 36.

D'autres céramiques de notre groupe peuvent, par contre, être associées au groupe 13 de l'habitation de Champlain et datent du XVII^e siècle. Au moins trois fragments de vase pourraient appartenir aux sous-groupes a, ils présentent une glaçure brune avec de petites taches noires.

Variété 3,2 : pâte rougeâtre et glaçure brune ou sans glaçure (N=3)

Corps :

La pâte est de couleur rouge (Munsell 2.5YR5/6 et 6/8). Les inclusions sont de grosseur moyenne à grossière. La pâte est friable et poreuse.

Glaçure :

La glaçure est présente sur deux contenants de ce groupe. Sur l'un, elle est détériorée et écaillée, mais, dans les deux cas, elle est dans des tons de brun.

Forme :

Le profil des rebords est illustré à la figure 39. Le premier rebord présente deux incisions décoratives. Ces contenants sont des bols ou des assiettes creuses.

Origine :

Leur origine n'a pu être déterminée.

Variété 3,3 : pâte rouge et glaçure brun jaune (N=4)

Corps :

La pâte est de couleur rougeâtre (Munsell : 10R5/6, 10R4/4, 5YR4/2). Les inclusions sont de grosseur moyenne. La pâte est poreuse. La surface de la pâte est brune là où il n'y a pas de glaçure. On remarque sur la pâte un dépôt formant des taches blanc grisâtre.

Glaçure :

La glaçure couvre la paroi intérieure et une partie du rebord. Elle est de couleur brune (Munsell 10YR3/1 à 4/2 et 5YR4/3);

Forme :

Les diamètres observés sont de 16 et 20 cm. Les rebords ont tous un profil arrondi.(figure 41 à 43). Ces contenants sont des bols ou des terrines.

Origine :

Il ne nous a pas été possible de déterminer l'origine et les dates de production des contenants de cette variété.

Indéterminé (N=29)

Si on fait le compte des objets décrits plus haut, 29 unités d'analyse ne sont pas décrites. Ces 29 unités d'analyse n'ont pu être classées en raison de difficulté à déterminer principalement la couleur de la glaçure (tableau VII). Dans ces cas au moins une paroi était écaillée ou la glaçure était complètement écaillée.

Tableau VII : Les poteries qui n'ont pu être classées

Glaçure Pâte	Brune	Indéterminé	Total
Blanc rosé	0	1	1
Beige	0	4	4
Rose	0	11	11
Rougeâtre	0	6	6
Gris	0	2	2
Indéterminé	1	4	5
Total	1	28	29

3.2 La faïence

La collection de Royarnois contient peu de faïence et elle est très fragmentaire. Les rares unités d'analyse dont on a pu mesurer le diamètre reflètent de petits contenants. On remarque la présence de trois argiles. La première est rouge et correspond vraisemblablement à la faïence brune témoin de la production française. Comme nous le mentionnons au début du chapitre, ce type présente un enduit brun à l'extérieur et un émail blanc teinté bleu à l'intérieur. Les autres fragments présentent un émail blanc souvent avec des reflets bleus. Mentionnons qu'un fragment de fond a un décor bleu (figure 44). La pâte est beige clair ou rosé clair. L'émail a plus

tendance à s'écailler dans le cas de la pâte rosée, et la cassure semble moins franche.

La présence de faïence brune indique la présence d'objets produits en France. Par contre, la fragmentation du matériel empêche l'identification des faïences blanches, car on ne peut pas identifier les styles décoratifs. En effet, les décors facilitent l'attribution et la datation des objets. De plus, on ne peut pas identifier les formes, un autre facteur qui aide à l'identification.

La présence de la faïence française est attestée dans la colonie avant la fin de XVII^e siècle (Genet 1980). Cette faïence française a connu son apogée entre 1700 et 1759. « De plus, d'après certaines données stylistiques l'utilisation de la faïence à la Place Royale aurait été plus répandue au deuxième quart du XVIII^e siècle » (Genet 1980; 39). Elles étaient répandues principalement dans les classes sociales élevées.

Dans le cas de notre collection, la faïence s'avère un piètre marqueur temporel. Par contre, sa faible présence porte à croire que ceux qui ont occupé le site appartenaient davantage à la classe paysanne.

4 L'analyse spatiale

Dans ce chapitre nous aborderons la question de la distribution spatiale de la céramique ainsi que de l'ensemble des objets associés à l'occupation européenne.

4.1 Les catégories céramiques

L'analyse de la distribution spatiale des poteries et de leurs répartitions dans les différentes zones du site Royarnois révélera des différences, des similitudes ou des associations qui pourraient permettre de répondre à nos hypothèses de travail.

Les fiches de terrain et les catalogues nous ont permis de localiser les poteries de notre collection pour les deux années d'intervention. Il nous est donc possible de déterminer les zones de concentration de la poterie.

Lors d'une analyse préliminaire de la collection, la distribution de l'ensemble de notre matériel céramique a été établie (figure 45). L'observation de la répartition des fragments céramiques permet de constater que la céramique est présente dans la majeure partie du site. L'histogramme de fréquence montre que les fragments céramiques ne sont pas distribués selon la courbe normale et que les puits contenant peu ou pas d'objets sont les plus nombreux (histogramme). De même, les puits contenant plus de 7 fragments sont relativement rares.

Afin d'avoir un bon aperçu visuel de la distribution des fragments de céramique, nous avons créé trois catégories de puits en utilisant la moyenne (2,98) et l'écart type (4,75) et ce en ne tenant compte que des puits positifs. Les seuils entre chaque catégorie ont été déterminés à tâtons et nous avons retenu la définition suivante : puits moyens = $x \pm \frac{1}{2} \text{ de } S_x \Rightarrow 3 \pm 2 \Rightarrow$

Puits pauvres : $n(\text{fragments}) \leq 1$	= 143 puits	(52,8%)
Puits moyens : $1 < n(\text{fragments}) < 5$	= 98 puits	(40,7%)
Puits riche : $n(\text{fragments}) \geq 5$	= 30 puits	(6,5%)

En observant la carte de distribution des fragments de céramique, on peut identifier cinq concentrations, dont deux sont associées aux structures historiques identifiées lors de la fouille. La concentration de la structure 1 est la plus importante du site Royarnois avec 271 fragments. Elle se distingue d'ailleurs par sa forte densité. En effet, elle compte 14 puits riches. Si l'on se rapporte à la figure 45 on peut constater que la concentration de la structure 1 est le seul regroupement de puits contenant plus de 12 fragments. De plus, les puits les plus riches de la concentration se situent principalement à l'intérieur des limites de la structure identifiée lors de la fouille. La concentration déborde les limites de la structure, surtout au sud et à l'est. Malheureusement, la fouille n'a pas été poursuivie au sud-ouest de la structure, il est donc possible que la concentration s'étende également dans cette direction.

Par opposition, la concentration de la structure 2 est la plus faible concentration de fragments céramiques du site. Elle regroupe seulement 25 objets répartis sur 7 mètres carrés. Cette concentration est située à l'intérieur des limites de la structure. De plus, elle est circonscrite par une absence de fragments de céramique, qui s'étend sur plusieurs mètres.

La troisième concentration identifiée lors de cette analyse préliminaire est située au sud du site, à l'extrémité sud de la maison-longue numéro 1. Le lien entre la concentration et la structure reste à faire. On ne connaît pas toutes les limites de la concentration sud, qui s'étendent sur une quarantaine de mètres carrés, puisque la fouille n'a pas été poursuivie pour la circonscire. Ainsi, seule la limite nord de cette concentration est connue. La concentration sud semble en fait être formée de deux concentrations

superposées. On peut, en effet, identifier deux centres de puits riches dans les portions est et ouest de la concentration.

La quatrième concentration est plus au nord. C'est la concentration de fragments céramiques la plus étendue du site. Elle regroupe 175 témoins répartis dans 83 puits. On remarque quatre petits centres de puits riches dans la portion sud-est de la concentration, qui s'étend vers le nord-ouest. L'allure de cette concentration permet de suggérer que les fragments ont été d'abord déposés dans la portion la plus riche et ensuite ont subi un déplacement vers le nord-ouest résultant de l'utilisation postérieure du site.

La cinquième concentration identifiée lors de cette analyse préliminaire est située dans la portion ouest à la limite de l'aire de fouille. C'est une concentration étendue qui ne compte qu'un seul puits riche. Elle s'étend en direction est-ouest, bien qu'on ne connaisse pas ses limites.

Les fragments céramiques contenus dans les concentrations du site Royarnois ne semblent pas répartis de manière aléatoire. En effet, nous venons de décrire deux types de concentration. Le premier est associé à la présence de structures historiques, qui ont eu pour effet de protéger les fragments et de les contenir de façon plus ou moins efficace à l'intérieur des limites des structures. Le second type de concentration résulte du rejet des céramiques à l'extérieur des structures. L'observation des concentrations nord et ouest permet de constater que les fragments ont subi des déplacements post-déposition d'est en ouest.

L'observation de la distribution spatiale des fragments céramiques permet de jeter les bases pour l'observation de la distribution des unités d'analyse. En effet, en raison du faible nombre d'unités d'analyse, nous ne pourrions justifier qu'avec difficulté l'identification de plusieurs concentrations. De plus, il nous sera possible de comparer les distributions des fragments et des unités d'analyse.

En comparant la distribution des fragments à la distribution des unités d'analyse (figure 46), on remarque que l'ordre d'importance des

concentrations reste le même, exception faite de la concentration ouest (tableau VIII). En effet, aucune des unités d'analyse retenues ne provient de cette concentration. Cette absence peut s'expliquer par le fait que la concentration ouest contient un nombre important de petits fragments de faïence, qui n'ont pas été retenus lors du choix des unités d'analyse. Ajoutons, que le secteur Est, négligé lors de l'analyse préliminaire, présente la seconde concentration d'unité d'analyse en importance.

Tableau VIII : Comparaison des distributions des fragments et des unités d'analyse

Concentration	Nombre de fragments		Nombre d'unités d'analyse		Nombre de puits
	N	%	N	%	
Structure 1	271	42%	45	63%	26
Structure 2	25	4%	2	3%	7
Concentration sud	143	22%	10	14%	43
Concentration nord	175	27%	15	21%	83
Concentration ouest	32	5%	0	0%	16
Total	646	100%	72	100%	
Secteur est	-	-	28	-	6

Les groupes de céramique identifiés au chapitre précédent ne sont pas distribués sur un seul modèle, comme l'illustre le tableau IX (figure 47 à 49). Dans les paragraphes qui suivent, nous décrirons les différents modèles de distribution de ces groupes. Nous verrons également ce que peuvent suggérer les différents modèles de distribution en relation avec les périodes d'utilisation.

Tableau IX : Répartition des groupes céramique par concentration

	Groupe 1			Groupe 2			Groupe 3			total	
	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%
Structure 1	5	11.4	15.2	17	38.6	47.2	22	50	53.7	44	100
Structure 2	1	50	3	1	50	2.7	0	0	0	2	100
Concentration sud	4	40	12.1	3	30	8.3	3	30	7.3	10	100
Concentration nord	15	75	39.4	3	15	8.3	2	10	4.9	20	100
Secteur est	7	25	21.2	8	28.6	22.2	13	46.4	31.7	28	100
Hors concentration	1	16.7	9.1	4	66.7	11.1	1	16.7	2.4	6	100
Total	33		100	36		100	41		100	110	

Commençons par le modèle de distribution des poteries du groupe 1. La concentration principale des poteries de ce groupe est la concentration nord (45,5%). Elle forme une concentration très peu dense (figure 47), en fait, on retrouve rarement plus d'une unité d'analyse par puits et ces puits peuvent être distants de quelques mètres. Elle domine la concentration nord (75 %), ce qui peut suggérer une utilisation particulière de cette zone de rejet par les occupants du site. De plus, il semble que les utilisateurs de cette céramique aient préféré rejeter la poterie du groupe 1 en dehors des structures présentes sur le site. En effet, seulement 17,3 % des céramiques du groupe 1 ont été rejetées dans les structures. Comme les céramiques de ce groupe sont attribuables à une production principalement du XVIII^e siècle, cette concentration peut donc être associée à une utilisation tardive du site. Peut-être postérieure à la destruction des structures.

Poursuivons avec la distribution des céramiques du groupe 2. À la lumière de nos données, nous pouvons noter que les poteries à pâte blanc rosé à rose ont tendance à se comporter différemment des céramiques du groupe 1. Il semble que ce groupe de céramique ait été rejeté aussi souvent dans les structures qu'en dehors. Deux zones de rejet privilégiées peuvent cependant être suggérées (figure 48). Il s'agit de la structure 1 et du secteur est qui contiennent respectivement 47,2 % et 22,2 % des céramiques du groupe 2. Comme nous n'avons pas été en mesure de déterminer les périodes de production de la majorité des céramiques de ce groupe nous ne pouvons pas proposer de distinction temporelle.

Finalement, les céramiques du groupe 3 se distribuent selon un patron semblable à celui du groupe 2 (figure 49). En effet, on les retrouve principalement dans la concentration de la structure 1 (53,7 %) et dans le secteur Est (31,7 %). Soulignons que, des quatre unités d'analyse de ce groupe pouvant dater du XVII^e siècle, trois ont été retrouvées dans la structure 1.

Nous ne pouvons pas déterminer des habitudes différentes de rejet en fonction de la période de production des poteries de notre collection. La principale cause étant attribuable aux difficultés de datation. Seule la distribution particulière des poteries du groupe 1 permet de considérer qu'une telle distinction a pu avoir eu lieu.

4.2 Les autres objets européens

Afin de mieux documenter l'occupation européenne du site Royarnois, nous avons étudié les distributions spatiales des autres témoins de la culture européenne. Cette étude devrait nous permettre d'expliquer les différents comportements de rejet décrits plus haut. Elle devrait nous donner des pistes de réflexion sur les différentes activités effectuées par les occupants du site.

Nous avons regroupé en cinq catégories les autres témoins de l'occupation européenne (tableau X). Puisque nous venons de discuter des poteries, témoins des activités d'alimentation, nous débuterons cette section par l'observation des autres artefacts pouvant être associés à ces activités. Nous poursuivrons avec les catégories des outils et matériaux de construction, des armes à feu et finalement nous présenterons les objets divers.

Tableau X : Distribution par concentration des catégories d'objets autre que la céramique

	Structure 1			Structure 2			Secteur central			Secteur Est			Total	
	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%
Alimentation	98	13	22.4	282	37.5	80.6	80	10.7	13.5	298	39.7	56.4	751	100
Matériaux de construction	221	23.3	50.6	63	6.6	18	453	47.8	76.5	211	22.3	40	948	100
Armes de chasse et de guerre	100	71.4	22.9	0	0	0	28	20	4.7	12	8.6	2.3	140	100
Objets divers	18	29.6	4.1	5	8.2	1.4	31	50.8	5.3	7	11.4	1.3	61	100
Total	437	-	100	350	-	100	592	-	100	528	-	100	1900	100

4.2.1 L'alimentation

La catégorie de l'alimentation regroupe les témoins osseux et les quelques ustensiles de métal découvert lors des fouilles.

Nous avons la chance de disposer d'une analyse des restes fauniques du site Royarnois, réalisée par Gates St-Pierre pour son mémoire de maîtrise. Son étude sur l'assemblage osseux du site Royarnois visait à « distinguer deux sous-assemblages, à l'intérieur de l'assemblage zoo-archéologique récupéré sur le site, [ces deux sous-assemblages] devant correspondre à chacun des deux groupes d'occupants du site » (Gates St-Pierre 1995).

Voyons ce qu'il a pu constater par l'étude de la dispersion des espèces présentes sur le site Royarnois (tableau XI ; figure 50).

« Dans l'ensemble, les os d'espèces domestiques sont toujours plus nombreux que les os d'espèces sauvages lorsque l'on ne considère que les mammifères. Toutefois, lorsque toutes les classes sont considérées, la proportion des os d'espèces domestiques diminue partout et elle est même renversée parmi les lots Central et Est où les espèces sauvages prennent alors le dessus.

En somme, les os d'espèces domestiques sont présents partout sur le site mais semblent plus concentrés dans les deux structures historiques, tandis que les os d'espèces sauvages sont rares dans ces deux structures et plus abondantes sur les secteurs Centrale et Est, là où justement les structures et artefacts préhistoriques sont également plus nombreux. Les restes osseux d'animaux sauvages semble donc associés davantage à l'occupation iroquoienne qu'à l'occupation européenne (Gates : 1996; 110). »

Tableau XI : Distribution par lots des ossements du site Royarnois

	Structure 1		Structure 2		Secteur central		Secteur est		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Os	764	7.6	2437	24.3	1922	19.2	4892	48.9	10015	100
Espèces domestiques	95	12.7	280	37.3	78	10.4	298	39.7	751	100
Espèces sauvages	55	3	11	0.6	155	8.6	1590	87.8	1811	100

(Gates Saint-Pierre, 1995)

L'analyse des ossements n'a cependant pas permis de déterminer de façon sûre quels ossements avaient été rejetés par chacun des deux groupes

d'occupants. Par contre, il est raisonnable de considérer que les espèces domestiques, ayant été introduites par les Européens, témoignent de l'occupation européenne du site.

Nous nous intéresserons donc principalement aux ossements d'animaux domestiques. Grâce à l'identification des espèces faites par Gates, nous connaissons les principales espèces domestiques qui ont été consommées sur le site. L'alimentation carnée des occupants européens se constituait principalement de porc, dans une moindre mesure de bœuf et à l'occasion d'oie domestique.

Le tableau XII illustre la répartition des animaux domestiques retrouvés dans les quatre lots définis par Gates. On remarque que le porc est l'espèce domestique la plus représentée dans les quatre lots. De plus, il se retrouve principalement dans le lot de la structure 2 et dans celui du secteur Est. On peut également remarquer que le porc provient presque aussi souvent des lots associés aux structures (55%) que de ceux qui ne le sont pas (45%). Le bœuf pour sa part a été retrouvé le plus souvent dans les lots qui ne sont pas associés aux structures (80%). Il est présent principalement dans le secteur Est et le secteur Central.

Tableau XII : Distribution des animaux domestique du site Royarnois

	Hist 1			Hist 2			Secteur central			Secteur est			Total	
	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%
Porc	84	13.4	88.4	264	42.2	94.3	51	8.1	65.4	227	36.3	75.9	626	100
Boeuf	9	7.4	9.4	16	13.1	5.7	27	22.1	34.6	70	57.4	23.4	122	100
Chat	0	-	0	0	-	0	0	-	0	1	-	0.3	1	-
Oie	2	-	2.1	0	-	0	0	-	0	1	-	0.3	3	-
Total	95	-	99.9	280	-	100	78	-	100	299	-	99.9	752	100

(Gates Saint-Pierre, 1995)

Les ustensiles de cuisine, autre que la poterie, sont très peu nombreux sur le site (tableau XIII). En effet, on compte dans la collection seulement deux cuillères et cinq couteaux qui ont pu avoir des usages multiples. Ces objets ont été retrouvés principalement dans les deux structures.

Tableau XIII : Localisation des cuillères et des couteaux du site Royarnois

	Structure 1	Structure 2	Secteur central	Secteurs Est	Total
Cuillère	1	0	1	0	2
Couteau	2	2	1	0	5

4.2.2 Les matériaux de construction

J'ai regroupé ici les briques et les clous. Les briques sont peu nombreuses, on en compte seulement 8 fragments, tous retrouvés en association avec la structure 1. Les clous, pour leur part, sont présents dans tous les secteurs du site. D'ailleurs, les clous retrouvés sont de fabrication artisanale en fer forgé, comme leur forme carrée en témoigne.

Voyons de plus près leur distribution. En regardant la carte de distribution des clous (figure 51) et le tableau XIV, nous observons que la majorité des clous sont dispersés dans le secteur central, forment un regroupement étendu au nord et un autre au sud, au même endroit que la céramique. Ces concentrations se comportent sensiblement comme les concentrations de fragments de poteries. En effet, la concentration nord s'étend d'est en ouest et la concentration sud de clous a la même limite nord que la concentration de poterie.

Nous pouvons, de plus, déterminer deux concentrations principales. La première est associée à la structure 1 qui contient 23 % des clous de la collection. Cette concentration est contenue à l'intérieur des limites de la structure de la même façon que les fragments de poteries, par contre la concentration de clous présente deux centres. La seconde concentration est celle du secteur Est (22 %). Puisque les fouilles n'ont pas été complétées dans ce secteur, on ne peut observer la forme de cette concentration.

La présence de clous est également attestée dans la structure 2. Ils y sont relativement peu nombreux si on compare avec les autres

concentrations. Ils sont contenus dans les limites de la structure et cette concentration est délimitée par une absence de clous sur plusieurs mètres.

Tableau XIV : Localisation des matériaux de construction

	Structure 1		Structure 2		Secteur central		Secteur Est		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Brique	8	100	0	0	0	0	0	0	8	100
Clous	213	22.7	63	6.7	453	48.2	211	22.4	940	100
Total	221		63		453		211		948	

Les armes de chasse et de guerre

Deux catégories d'objets de la collection du site Royarnois peuvent être associés aux armes à feu. Nous discuterons donc dans cette section des plombs et des pierres à fusil (tableau XV).

En regardant les cartes de distribution, on remarque que les plombs et les pierres à fusil sont distribués selon un même modèle (figures 52 et 53). Ils sont concentrés dans le coin nord-est de la structure 1, le centre est formé de deux puits à haute densité et la concentration s'étend un peu vers l'ouest. Les pierres à fusil et les plombs sont aussi présents dans les secteurs Central et Est, mais ils sont absents de la structure Est.

Tableau XV : Localisation des objets témoignant de la chasse ou de la guerre

	Structure 1		Structure 2		Secteur central		Secteur Est		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Pierres à fusil	47	65.3	0	0	17	23.6	8	11.1	72	100
Plombs	53	77.9	0	0	11	16.2	4	5.9	68	100
Total	100		0		28		12		130	

Les plombs de la collection sont pour des armes portatives. Ils sont en effet majoritairement de petit calibre. Le plus gros calibre de notre collection est une balle de 20/1 lb (tableau XVI).

Tableau XVI : Distribution des plombs par calibre

	Structure 1		Secteur central						Sec Est		Total		
			Ouest		nord		sud						
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
20/1 lb	3	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	100
28/1 lb	2	40	0	0	2	40	1	20	0	0	0	5	100
37/1 lb	4	80	0	0	0	0	0	0	1	20	0	5	100
< 37/1 lb	45	82	2	3	3	5	0	0	5	9	0	55	100
Total	54	79.4	2	2.9	5	7.4	1	1.5	6	8.8	0	68	100

Deux types de pierres à fusil ont été identifiés sur le site Royarnois. Le premier type correspond à une pierre à fusil produite sur éclat. Le second type est produit sur lame. Dans notre collection, on retrouve autant de pierres à fusils sur lame que sur éclat. On remarque par contre, que les pierres à fusil sur lame sont faites à partir d'un silex beige ou brun. Tandis que les pierres à fusil sur éclat sont produites aussi souvent sur un silex gris ou noir que beige ou brun (tableau XVII).

Tableau XVII : Couleur des pierres à fusil par technique de fabrication

	Beige			Brun			Gris			Noir			Total	
	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%
Sur éclat	9	39	25	2	9	33	10	43	55	2	9	67	23	100
Sur lame	21	79	58	2	8	33	3	13	17	0	0	0	26	100
Indéterminé	6	41	17	2	16	33	5	33	28	1	8	33	14	98
Total	36	-	100	6	-	99	18	-	100	3	-	100	63	100

4.2.3 Les objets divers

On retrouve ici plusieurs types d'objets qui sont faiblement représentés dans notre collection (tableau XVIII). Voyons de plus près ce qu'il en est.

Tableau XVIII : Distribution des objets divers

	Structure 1			Structure 2			Secteur central			Secteur Est			Total	
	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%
Pipes	9	22.5	45	5	12.5	100	23	57.5	64	3	7.5	37	40	100
Perles	7	53.8	35	0	0	0	3	23.1	8	3	23.1	37	13	100
Hachse	0	0	0	0	0	0	1	50	3	1	50	13	2	100
Bagues	1	50	5	0	0	0	1	50	3	0	0	0	2	100
Pièces de monnaie	1	50	5	0	0	0	1	50	3	0	0	0	2	100
Barrure et clé	0	0	0	0	0	0	2	100	6	0	0	0	2	100
Autres	2	25	1	0	0	0	5	63	14	1	12	13	8	100
Total	20	-	100	5	-	100	36	-	101	8	-	100	61	100

Le site a livré 45 fragments de pipes, dont 31 tiges, 13 fourneaux et une pipe complète. Une seule pipe a une pâte brune, tandis que celle des autres est blanche. Les fragments de pipe sont éparpillés sur le site (figure 54). Bien qu'on en retrouve dans les deux structures, ils se retrouvent principalement dans le secteur Central (tableau XIX). Deux fragments de tige présentent une inscription, on peut lire M^cDOUGALL sur l'une et les lettres CLAS sont visibles sur l'autre. De même des décors imprimés sont visibles sur cinq fragments.

Tableau XIX : Distribution de fragment de pipes

	Structure 1			Structure 2			Secteur central			Secteur Est			Total	
	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%
Fourneau	1	8	10	0	0	0	10	77	45	2	15	25	13	100
Tige	8	26	80	5	16	100	12	39	55	6	19	75	31	100
Complète	1	100	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	100
Total	10	-	100	5	-	100	22	-	100	8	-	100	45	100

On a retrouvé sur les sites quelques éléments de parure. On compte à ce titre un bouton, une boucle de ceinture et 13 perles. Le bouton et la boucle de ceinture proviennent des concentrations nord et sud. Les perles ont été retrouvées dans la structure 1, dans la concentration nord et dans le secteur est (tableau XVIII).

Selon la classification des perles de Karklins (1982) notre assemblage comprend des perles des variétés II et IV. Cinq de nos perles sont étirées rondes sphéroïdales en verre bleu opaque (IIa). Deux perles sont étirées rondes en forme de barillet à fond noir opaque orné de stries droites blanches (IVb). Trois sont étirées rondes à fond blanc opaque orné de stries droites ou en spirales vertes et rouges (IIb). Une perle est rouge avec les extrémités noires (IVa). Deux sont en bois, elles sont étirées rondes en forme de barillet et ornées d'incisions.

On remarque également la présence d'objets de couture, des dés à coudre, des aiguilles et des ciseaux. Ces objets sont éparpillés sur le site, on les retrouve dans les deux structures, dans la concentration nord et dans le secteur Est.

Remarquons finalement la présence d'une hache trouvée dans la structure 1, de quelques hameçons qui proviennent de la concentration nord et du secteur est, ainsi que de deux bagues de fourrure trouvées dans la structure 1 et dans la concentration sud, deux pièces de monnaie trouvées dans la structure 1 et dans la concentration nord, d'une barrure et d'une clé qui proviennent de la concentration nord et de la concentration sud.

4.3 Comparaison des concentrations

La distribution spatiale des témoins de la culture européenne sur le site Royarnois met en lumière différents schèmes de rejet et une utilisation différenciée de l'espace en fonction du type d'objets rejetés.

Les deux principales catégories d'objets historiques de notre collection dominent les quatre concentrations de notre assemblage (tableau XX). En fait, à eux seuls, les matériaux de construction et les objets liés à l'alimentation composent près de 85 % de notre assemblage. Ces deux catégories d'objets représentent le pourcentage inférieur à 85 % dans une seule des quatre concentrations.

Tableau XX : Distribution des catégories d'objets par concentration

	Structure 1			Structure 2			Secteur central			Secteur Est			Total		
	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%
Céramique	44	40	9.1	2	1.8	0.6	25	22.7	4.1	28	25.5	5	110	100	5.5
Alimenta- tion	98	12.9	20.3	282	37.2	80.1	79	10.4	12.8	299	39.4	53.9	758	99.9	37.6
Matériaux de construc- tion	221	23.3	45.9	63	6.6	17.9	453	47.8	73.5	211	22.3	38	948	100	47
Armes de chasse et de guerre	100	72.5	20.7	0	0	0	28	20.3	4.5	10	7.2	1.8	138	100	6.8
Objets divers	19	30.6	3.9	5	8.1	1.4	31	50	5	7	11.3	1.3	62	100	3.1
Total	482	-	99.9	352	-	100	616	-	99.9	555	-	100	2018	-	100

En effet, la concentration de la structure 1 est composée à 35 % des autres éléments de la collection. La structure 1 est une zone de rejet privilégié de la céramique et des armes. C'est donc dans cette concentration que les plombs, les pierres à fusil et les céramiques se distinguent par une présence accrue. On retrouve les différents calibres de plombs et les deux types de pierre à fusil regroupés dans le coin nord-est de la structure. Cette disposition très concentrée est surprenante et difficile à interpréter. Les céramiques, pour leur part, appartiennent principalement au groupe trois et au groupe deux. De plus, on a retrouvé les vases les plus complets de la collection dans cette structure, ce qui suggère qu'ils ont été brisés sur place en cours d'utilisation ou suite à leur rejet.

La concentration de la structure 2 se distingue des autres par l'absence de plusieurs catégories d'objets. En effet, c'est la seule concentration où nous n'avons retrouvé ni pierre à fusil, ni plomb, ni perle. Dans cette structure, les ossements d'animaux domestiques dominent et ils ne prennent une telle importance dans aucune autre concentration. La faible variabilité des objets et la nette dominance des os suggèrent qu'une activité particulière a été effectuée dans cette structure.

Puisque les vestiges d'animaux sont les témoins historiques les plus représentés dans les concentrations de la structure 2, nous allons nous y

intéresser de plus près. Les données recueillies par Gates Saint-Pierre démontrent que le porc domestique est l'espèce la plus présente, comme pour l'ensemble de la collection. Une autre particularité des vestiges fauniques de la structure 2 a trait à l'état des os. En effet, les os de la structure 2 sont principalement blanchis, contrairement à ceux des autres concentrations (Gates, 1995). De plus, deux des couteaux proviennent de cette structure. Il se pourrait que la préparation et la cuisson des aliments carnés ait eu lieu dans cette structure. Cette hypothèse est supportée par la présence de charbon à l'intérieur de la structure.

Le secteur central se caractérise par une faible densité d'objets, qui se regroupent autour de deux principales zones. Dans ce secteur, on constate la faible présence des ossements d'espèces domestiques en comparaison avec les concentrations de la structure 2 et du secteur est. C'est également dans ce secteur que les pipes sont les plus présentes, bien qu'elles ne représentent que 4 % des objets. L'observation des céramiques du secteur central révèle que plus de la moitié des unités d'analyse appartiennent au groupe 1 et qu'elles se retrouvent principalement dans la zone nord de ce secteur.

La concentration du secteur Est est composée à plus de 50 % d'ossements d'animaux domestiques. Le porc est l'espèce dominante mais c'est dans ce secteur que le plus grand nombre d'os de bœuf a été recueilli. Le reste de la concentration est composé principalement de clous, bien que les autres catégories d'objets y soient présentes, à l'exception des briques, qui ont été retrouvées exclusivement dans la concentration de la structure 1. Les poteries du secteur Est appartiennent aux trois groupes, on remarque cependant que le groupe trois a tendance à dominer.

4.4 Résumé : l'apport de la distribution spatiale

Au début de ce chapitre nous avons utilisé les fragments de céramique pour identifier cinq concentrations. Ces concentrations sont de deux types, le premier est associé aux structures historiques, contrairement au second qui est à l'extérieur de ces structures. Seules les concentrations du second type présentent plus d'un centre et ont tendance à s'étendre vers l'ouest. Nous avons ensuite comparé la distribution des fragments à celle des unités d'analyse. Avec l'étude de la distribution spatiale des unités d'analyse, nous avons constaté qu'aucune unité d'analyse ne provenait de la concentration ouest. De plus, nous avons ajouté les unités d'analyse provenant du secteur est. Nous avons constaté que la structure 1 présente la plus forte concentration céramique du site.

L'observation de la distribution spatiale des groupes céramiques a permis de déterminer qu'ils sont distribués selon des modèles différents. Le groupe 1 est associé en majorité aux concentrations situées à l'extérieur des structures 1 et 2. Il se retrouve principalement dans la concentration nord. Les céramiques du groupe 2 sont rejetées indépendamment à l'intérieur ou à l'extérieur des structures. Ces céramiques sont concentrées principalement dans la structure 1 et dans le secteur Est. Il en va de même pour le groupe 3, qui est d'ailleurs le seul groupe absent de la concentration de la structure 2.

Après avoir observé la distribution des céramiques nous avons abordé la composition des autres catégories d'objets témoignant de la culture européenne du site et leur distribution spatiale. Nous avons vu, dans la section traitant des témoins liés à l'alimentation, que les animaux domestiques sont dominés par le porc et dans une moindre mesure par le bœuf et que l'on retrouve ces deux espèces en plus grand nombre dans le secteur est. La structure 2 présente également de nombreux ossements,

principalement de porc. Nous avons constaté que les ustensiles de cuisine se résument à quelques rares cuillères et couteaux.

En observant les matériaux de construction, nous avons remarqué qu'ils sont représentés majoritairement par les clous, qui sont présents dans toutes les concentrations. Bien que la majorité d'entre eux se trouvent dispersés dans le secteur central.

L'étude de la distribution spatiale des armes de chasse et de guerre a révélé qu'elles sont concentrées dans le coin nord-est de la structure 1. Tandis que l'étude des distributions des objets divers a permis de constater qu'ils se retrouvent principalement dans le secteur central, à l'exception des perles qui proviennent majoritairement de la structure 1.

Finalement nous avons constaté des distinctions entre les concentrations du site. La concentration de la structure 1 présente la plus grande variété d'objets. Elle se caractérise par les plus importantes concentrations d'armes et de céramiques. Cette concentration renferme d'ailleurs les contenants céramiques les plus complets. La concentration de la structure 2 se distingue par la dominance des ossements qui sont en grande partie blanchis. Nous pouvons proposer que la cuisson des viandes a été faite l'intérieur de cette structure, ou du moins que les résidus de cuisson ont été rejetés de façon systématique dans cette structure.

Le secteur central se distingue par sa faible densité d'artefacts et par la présence de deux centres principaux de concentration. De plus, c'est dans ce secteur que l'on retrouve le plus grand nombre de céramiques du groupe 1, associé au XVIII^e siècle, et d'objet divers. La concentration du secteur Est pour sa part est dominée par les os et les clous. De plus, on y retrouve des céramiques des trois groupes.

5 Comparaison inter-site et discussion

Afin de tenter de mieux situer dans le temps le site Royarnois nous allons comparer son contenu historique avec ceux des sites de la Petite-Ferme du Cap tourmente, de l'habitation Champlain et de Place-Royale.

Les comparaisons avec la Petite-Ferme se feront en termes de présence ou d'absence puisque la publication de Guimont ne fournit pas le dénombrement des objets, tandis que nous pourrons comparer le nombre d'objets de différentes catégories avec les sites de l'habitation Champlain et de Place-Royale.

Les tableaux XXI, XXII et XXIII présentent les périodes d'occupation de ces trois sites. Nos comparaisons se concentreront sur les phases témoignant de l'occupation française après 1624, puisque le matériel archéologique de Royarnois y est associé, et que les phases associées à l'occupation anglaise s'étendent sur de longues périodes. Pour le site de la Petite-Ferme nous retiendrons les phases II et IVa. Du site de l'habitation de Champlain nous utiliserons les trois périodes d'occupation identifiées par Niellon et Moussette (1985). Finalement, les comparaisons de Place-Royale porteront sur les phases 2 à 5.

Pour bien comprendre la portée de nos comparaisons, il importe de remettre les sites dans leur contexte et d'avoir une bonne idée des activités représentées par les collections. Commençons par la Petite-Ferme.

La phase II du site de la Petite-Ferme correspond à la construction de l'habitation du Cap Tourmente par Champlain, qui fut utilisée de 1626 à 1628. Comme nous l'avons vue dans le chapitre 1, cette habitation a été construite afin de loger les responsables du bétail.

Les fouilles ont permis de mettre au jour les deux corps de logis et une glacière ou un caveau construit à cette époque. Ces constructions sont faites d'argile crue et de bois. Le site témoigne de la vie familiale des

occupants de la ferme sur une courte période de deux ans, puis le site a été abandonné par ses occupants et saccagé par les Kirke.

Tableau XXI : Les phases d'occupation du site de petite-ferme du Cap Tourmente

Phase	Nom	Date
I	Occupation paléohistorique	... -1534
II	Ferme de Champlain	1626-1628
III	Période d'abandon	1628-1664
IVa	Ferme du séminaire de Québec première époque	1664-1759
IVb	Ferme du séminaire de Québec seconde époque	1759-1969
V	Service canadien de la faune	1969-nos jours

Tableau XXII : Les phases d'occupation du site de l'habitation de Champlain

	Phase	Événement	date
Première période	I	Première habitation	1608-1624
	II	Deuxième habitation - Kirke	1624-1632
Deuxième période	III	Retour de Champlain	1633-1688
Troisième période	IV	Occupation de l'aile nord	1675-1700
	V	Démolition de l'aile nord	1700-1735
	VI	Après la construction de l'église	1688-1800
	VII	Travaux de voirie	1800-nos jours

Tableau XXIII : Les phases d'occupation de Place-Royale

Période d'occupation	Phase	Nom	Date
Première période	1	Période de contact	1608-1624
	2	Première habitation	1608-1624
	3	Seconde habitation	1624-1629
	4	Occupation anglaise des frères Kirke	1629-1632
Deuxième période	5	Occupation de la place	1632-1688
	6	Place publique	1688-1800
	7	XIX ^e et XX ^e siècles	1800- nos jours

À la phase associée à la première époque de la ferme du séminaire de Québec (IVa), on retrouve sur le site une maison de ferme avec des étables, des écuries et un poulailler. Les terres de la Petite-Ferme, qui appartiennent au séminaire de Québec, sont d'abord passées à bail pour être cultivées par des particuliers. Puis, elle est utilisée par le séminaire comme lieu de vacance pour les écoliers et les séminaristes. À la fin de cette époque,

elle est de nouveau passée à bail et devient une importante exploitation commerciale (Guimont, 1996).

Poursuivons avec le site de l'habitation de Champlain. Le matériel de la phase I provient de la première habitation. Cette habitation était composée de quatre bâtiments, dont trois corps de logis et un magasin qui servait à la traite et à l'entreposage de vivres et d'armement. La forte proportion d'objets reliés à l'entreposage, au transport et à l'alimentation témoigne d'une petite population dont la fonction principale était de défendre l'habitation.

La phase 2 de l'habitation de Champlain se termine par l'occupation anglaise, qui ne se distingue pas sur le plan archéologique. Les limites de la seconde habitation connues grâce au plan de Bourdon. « Dans l'ensemble, la collection ainsi acquise est suffisante pour donner un bon aperçu de cette occupation : elle est importante numériquement et couvre une proportion notable de tous les éléments qui constituent alors le site, à l'exception de la cour intérieur » (Niellon, Moussette, 1985 ;40). Ainsi, les bâtiments de l'habitation, c'est-à-dire un magasin et deux corps de logis sont bien représentés par la collection.

La deuxième période témoigne de la reconstruction des lieux, suite au retour de Champlain en 1633. Cet assemblage témoigne de la cohabitation des fonctions d'entreposage et d'utilisation domestique. En effet, le matériel provient des ailes sud et ouest où étaient situés les magasins, ainsi que de l'aile nord où l'on retrouvait les habitations résidentielles. Selon Niellon et Moussette (1985), l'assemblage illustre une plus grande importance de la consommation d'aliments que de l'entreposage.

Les phases IV et V forment la troisième période d'occupation, associée à la maison de Marquis qui était huissier et marchand de vin (Niellon et Moussette, 1985). Le matériel provient de l'aile nord. Cette aile a servi de logement entre autre à monsieur Marquis. Cet assemblage témoigne d'une

activité résidentielle du dernier quart du XVII^e siècle et du nivellement de la place publique.

Finalement, le matériel associé à la première période d'occupation de Place-Royale provient du fossé de défense de la première habitation, de la tranchée de fondation de la tourelle de la seconde habitation et de ses déblais. Contrairement au matériel du site de la Petite-Ferme ou de l'habitation de Champlain, l'assemblage de Place-Royale a été déposé en bordure des secteurs résidentiels principaux.

Il en va de même pour la seconde période d'occupation du site de Place-Royale. Les artefacts de la phase 5 de Place-Royale proviennent du remplissage du fossé de l'habitation et du nivellement de la place publique. Ils témoignent en partie de l'incendie de l'habitation, allumée par les Kirke, ou des activités de la forge et en partie des activités domestiques à l'habitation, puisqu'une partie du fossé a été utilisée comme zone de rejet.

5.1 La comparaison inter-site :

Comparons maintenant le contenu du site Royarnois avec celui des périodes d'occupation des trois sites que nous venons de décrire. Le tableau XXIV permet d'avoir une vision générale des différences au niveau de l'importance que prennent les différentes catégories d'objets en fonction du site et de la période d'occupation.

Les objets de métal ont une importance marquée dans l'assemblage de Royarnois, qui n'est comparable qu'avec la collection de 1632-1688, de Place-Royale. Cette observation n'est pas un indicateur chronologique mais plutôt un indice d'activité. En effet, pour la même période, les objets de métal forment seulement 6% de la collection de la même période pour le site de l'habitation de Champlain, comparativement à 76% et 79% pour Place-Royale et Royarnois. Nous venons de voir que la seconde période d'occupation est illustrée à Place-Royale par une zone de rejet plutôt que

par une aire d'activité. Ce qui tend à suggérer que le site Royarnois illustre principalement une zone de rejet. Si l'on regarde plus en détail la composition des objets de métal, on remarque que les clous sont toujours dominants indépendamment de la période ou de la fonction du site.

La céramique occupe la seconde place dans la collection de Royarnois, bien qu'elle ne représente que 10% de l'ensemble de la collection. Si on regarde le tableau XXV et qu'on le compare avec les autres sites, le site Royarnois a la particularité d'être le site où la céramique est proportionnellement le moins important, bien qu'elle se compare avec la seconde période d'occupation de Place-Royale (15%) et la première de l'habitation de Champlain (15%). On peut expliquer cette importance relativement faible de la céramique sur Royarnois par le fait que le site est localisé à bonne distance de la maison de la terre de Julien Fortin (figure 55)

Comme nous l'avons fait pour la catégorie des objets de métal, nous allons comparer la composition de la catégorie céramique de Royarnois avec les autres sites. Il serait hasardeux de comparer nos groupes avec ceux des autres sites, à partir des publications. L'analyse typologique des poteries de l'époque de la colonie française n'est pas clairement établie. Les chercheurs qui ont étudié des collections céramiques de cette époque ont classifié leurs collections selon les caractéristiques physiques et/ou un système arbitraire alphanumérique. Ces systèmes arbitraires ne servent habituellement que pour une collection donnée, ce qui a pour avantage d'éviter les attributions hâtives ou les appellations qui pourraient être rejetées par d'autres chercheurs (Lueger, 1997). Cependant cette façon de faire présente le désavantage de compliquer la comparaison des différentes collections (L'Anglais, 1994). En effet, les descriptions des collections céramiques des sites retenus sont difficilement comparables, puisqu'elles ne fournissent pas les mêmes informations. Seule l'habitation de Champlain fournit une description des groupes identifiés sur le site, mais l'identification des

couleurs ne fait pas référence au code Munsell, ce qui rend les comparaisons peu sûres.

La situation de la typologie des poteries de la colonie française et le faible taux d'identification de la poterie de la collection du site Royarnois rendent la comparaison de la collection céramique avec celles des autres sites difficiles. Nous nous contenterons donc de comparer les catégories de céramiques et les formes des contenants.

Comme pour les autres sites, la catégorie céramique la plus nombreuse est la terre cuite grossière, à Royarnois (97 %). Le site qui présente la proportion de céramique grossière la plus semblable est la maison de Marquis de l'habitation de Champlain (80% de céramique grossière). Cependant, comme nous n'avons pas pu identifier l'origine de la majorité des objets céramiques de notre collection, nous ne pouvons pas déterminer avec certitude si cette ressemblance est due à la période ou aux différentes utilisations des sites. L'évolution remarquée à l'habitation de Champlain est plus reliée au lieu de fabrication de la céramique qu'à son apparence.

La comparaison des formes permet de relever que le site Royarnois présente une moins grande diversité de formes de contenants qu'à toutes les périodes de l'habitation de Champlain (tableau XXVI). En fait, en termes de diversité des formes, le site Royarnois est comparable aux deux périodes d'occupation de la Petite-Ferme. Ce qui permet de suggérer que les formes sont ici des marqueurs de la fonction du site plutôt qu'un marqueur temporel. La faible variabilité des formes est due plutôt à l'éloignement de Québec et à la position rurale des sites.

Tableau XXIV : Comparaison des catégories d'objet présentes dans les assemblages des sites Royarnois, la Petite-Ferme du Cap Tourmente, Habitation de Champlain et Place-Royale, avec distinction des périodes d'occupation

	Royarnois		1608-1632				1632-1688				1664-1759		1675-1735			
	N	%	Habitation		Place Royale		Petite ferme	N	Habitation		Place Royale		Petite ferme	N	Habitation	
			N	%	N	%			N	%	N	%			N	%
Objets de métal	1061	78,77%	17	5%	136	41%	X	10	6%	842	76%	X	3	6%		
Céramiques	135	10,02%	46	15%	89	27%	X	46	27%	169	15%	X	30	64%		
Armes de chasse et de guerre	118	7,76%	14	4%	1	0%	X	36	21%	6	1%	X	0	0%		
Loisir et commerce	27	2,01%	168	53%	104	31%		45	27%	94	8%	X	3	6%		
Parure	7	0,52%	71	22%	1	0%		32	19%	0	0%	X	11	23%		
Total	1347	100%	316	100%	331	100%		169	100%	1111	100%		47	100%		

Tableau XXV : Comparaison des assemblages des sites Royarnois, la Petite-Ferme du Cap Tourmente, Habitation de Champlain et Place-Royale, avec distinction des périodes d'occupation

	Royarnois		1608-1632		1632-1688		1664-1759		1700-1735			
	Habitation	Place Royale										
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%		
Objets de métal												
Couteaux	4	0%	0	0%	2	1%		X	0	0%	0	0%
Ciseaux	3	0%	0	0%	0	0%		X	0	0%	0	0%
Haches	1	0%	3	18%	0	0%	X		0	0%	0	0%
Coins	0	0%	0	0%	0	0%		X	1	33%	1	33%
Bêches	0	0%	0	0%	0	0%			0	0%	0	0%
Marteaux	0	0%	0	0%	0	0%			1	10%	0	0%
Clous	940	89%	13	76%	127	93%	X		8	80%	842	100%
Pièces de véhicule	0	0%	0	0%	0	0%		X	0	0%	0	0%
Outils agricole	13	1%	1	6%	0	0%			0	0%	0	0%
Tiges et tubes	100	9%	0	0%	7	5%		X	0	0%	0	0%
Total	1061	100%	17	100%	136	100%			10	100%	842	100%
Céramiques												
T.C.G.	132	97%	31	67%	48	54%	X		24	52%	80	47%
T.C.F.	0	0%	0	0%	0	0%		X	0	0%	0	0%
Faïence	3	2%	11	24%	12	13%		X	15	33%	21	12%
Grès	0	0%	3	7%	29	33%	X		7	15%	68	40%
Porcelaine	0	0%	1	2%	0	0%			0	0%	0	0%
Total	135	100%	46	100%	89	100%			46	100%	169	100%
											30	100%

Tableau XXV : Comparaison des assemblages des sites Royarnois, la Petite-Ferme du Cap Tourmente, Habitation de Champlain et Place-Royale, avec distinction des périodes d'occupation (suite)

	Royarnois		1608-1632		1632-1688		1664-1759		1700-1735	
	Habitation	Place Royal	Habitation	Place Royal	Habitation	Place Royal	Petite ferme	Habitation	Place Royal	Habitation
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Armes de chasse et de guerre										
Armes blanche	1	1%	1	7%	0	0%	0	0%	0	0%
Canons de fusil	0	0%	1	7%	0	0%	0	0%	0	0%
Boulets 5-6lbs	0	0%	0	0%	0	0%	35	97%	0	0%
Grenade 6lbs	0	0%	0	0%	0	0%	1	3%	0	0%
Balles de plomb	68	58%	6	43%	1	100%	0	0%	0	0%
Pierres à fusil	49	42%	6	43%	0	0%	0	0%	6	100%
Cartouches	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	118	100%	14	100%	1	100%	36	100%	6	100%
Loisir et commerce										
Pipes	12	44%	133	79%	23	22%	5	11%	72	77%
Bagues fourrure	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Pièces de monnaie	2	7%	1	1%	0	0%	5	11%	0	0%
Perles	13	48%	34	20%	81	78%	35	78%	22	23%
Total	27	100%	168	100%	104	100%	45	100%	94	100%
Objets de parure										
Boucles	1	14%	2	3%	0	0%	0	0%	0	0%
Boutons	1	14%	1	1%	0	0%	1	3%	0	0%
Bagues	0	0%	0	0%	0	0%	1	3%	0	0%
Dés à coudre	3	43%	2	3%	0	0%	1	3%	0	0%
Épingles	2	29%	66	93%	1	100%	29	91%	0	0%
Total	7	100%	71	100%	1	100%	32	100%	0	0%

Tableau XXVI : Comparaison des formes des contenants des assemblages des sites Royarnois, la Petite-Ferme du Cap Tourmente, Habitation de Champlain et Place-Royale, avec distinction des périodes d'occupation

	Royarnois		1608-1632			1632-1688		1664-1759	1675-1735	
			Habitation		Petite ferme	Habitation		Petite ferme	Habitation	
	N	%	N	%		N	%		N	%
Assiettes	3	6.4	4	6.3			0		4	3.5
Egouttoirs		0		0		1	1.7		1	0.9
Bols ou terrines	39	83	34	53.1	X	38	65.5	X	70	60.9
Pots à cuire	1 2 ?	2.1 4.3 ?	11	17.2		6	10.3	X	12	10.4
Jarres		0		0	X		0			0
Jattes		0	3	4.7		2	3.4		11	9.6
Autres		0	12	18.8		11	19	X	17	14.8
Assiettes creuses	2 ?	4.3 ?		0			0			0
Total	47	100	64	100		58	100		115	100

Les armes de chasse et de guerre forment un groupe de faible importance (moins de 5% des assemblages) dans presque tous les cas, à l'exception de la seconde période de l'habitation de Champlain (21%) et du site Royarnois (9%). Si on y regarde de plus près, les objets composant la catégorie des armes de ces deux sites ne se ressemblent pas. En effet, les armes de l'habitation de Champlain datant de 1632 à 1688 sont des boulets (97 %) et des grenades (3 %) associés au conflit armé résultant de la prise de Québec par les Kirke (Niellon et Mousette, 1985). Par contre, au site Royarnois on retrouve des pierres à fusil (58%) et des balles de plomb (42%). Ainsi la composition de la catégorie des armes de chasse et de guerre du site Royarnois ressemble plus à la première période d'occupation de l'habitation de Champlain qui témoigne de la défense d'un petit groupe de personnes.

L'importance de cette catégorie dans la collection de Royarnois pourrait être un indice de la présence de guerre, menée avec des armes de petit calibre, dans la région et témoigner des conflits entre Français et Iroquois, de la fin du XVII^e siècle. Cependant ces armes peuvent tout aussi bien témoigner des activités de chasse des habitants du site Royarnois,

comme le suggère la présence d'ossements d'animaux sauvages à l'intérieur des limites des structures historiques du site.

Les objets témoignant d'activité de loisirs et de commerce ainsi que les éléments de parure sont peu représentés au site Royarnois (2% et 0,5%). Si on les compare à ceux des autres sites, on remarque qu'il en va de même pour les objets de loisirs et de commerce dans les secteurs de fouilles associés à des activités résidentielles (tableau XXV). Ainsi, ils sont absents de la première période de la Petite-Ferme et représentent seulement 6% de la collection de la maison de Marquis (troisième période de l'habitation de Champlain). Les objets de parure, pour leur part, se retrouvent en plus grand nombre lorsque la collection est associée en partie à des activités d'entreposage comme c'est le cas pour les deux premières périodes de l'habitation de Champlain. De même, dans le cas de la troisième période d'occupation de l'habitation de Champlain, où la collection n'est pas associée à un simple habitant mais à un huissier et marchand de vin.

5.2 Résumé : L'apport de la comparaison inter-site

Les sites que nous avons comparés illustrent des schèmes d'occupation différents du site Royarnois, ce qui limite la portée des observations temporelles résultant de la comparaison inter-site. En fait, les collections utilisées pour les comparaisons présentent des contextes principalement associés à des structures d'habitation. Par contre, la collection du site Royarnois est associée à des structures secondaires puisque l'habitation de ferme est située au nord du site. De plus, les sites Royarnois et de la Petite-Ferme témoignent d'occupation en marge de l'habitation principale de Québec, contrairement aux sites de l'habitation de Champlain et de Place-Royale. Ainsi, nous ne pouvons pas déterminer, à partir de la comparaison des assemblages, la période d'occupation du site Royarnois.

Cependant, la comparaison inter-site a permis de faire cinq constatations. (1) La forte proportion d'objets de métal sur le site Royarnois suggère que le site a été utilisé, du moins en partie, comme aire de rejet. (2) Les difficultés qui sont survenues lors de l'identification et de la datation des céramiques réduisent la portée de nos comparaisons inter-site. Ces comparaisons ne nous permettent pas de situer chronologiquement le site Royarnois à partir des catégories de céramique. (3) Du point de vue de la forme des poteries, le site Royarnois présente une variabilité semblable aux deux périodes du site de la Petite-Ferme et semble témoigner plus de l'éloignement de Québec que de la période d'occupation. (4) L'importance de la collection d'armes du site Royarnois peut témoigner autant d'activités de chasse que de guerre. (5) Les objets reliés aux loisirs, au commerce et aux parures sont peu nombreux à Royarnois comme c'est le cas pour les secteurs associés à des activités résidentielles dans les sites de comparaison. Ainsi, la composition de l'assemblage historique du site Royarnois se comporte comme s'il témoignait d'une aire de rejet des témoins résultant majoritairement d'activités domestiques.

5.3 Discussion

Nous avons vu au chapitre 3 que notre collection céramique est principalement composée de céramique grossière. Nous y avons distingué trois groupes céramiques (les poteries à pâte blanc rosé ou beige et glaçure verte, les poteries à pâte blanc rosé à rose et glaçure variée, les poteries à pâte rougeâtre et glaçure brun ou brun jaunâtre) et neuf variétés.

À partir de leur observation, nous avons tenté, dans la mesure du possible, d'associer nos variétés avec celles décrites par les autres chercheurs. Seules des céramiques appartenant aux groupes 1 et 3 ont été ainsi associées. Nous savons, grâce à ces quelques associations, que du matériel produit aux XVII^e et XVIII^e siècles est présent dans notre collection.

Cependant, il nous est impossible d'être plus précis dans la définition des périodes d'occupation. Nous ne pouvons soutenir la présence d'une occupation principale au cours de l'occupation du site à partir de l'identification des céramiques et de leur datation, en raison du trop grand nombre d'objets non datés.

Les difficultés rencontrées pour dater notre matériel sont dues principalement à l'état de la collection. La poterie retrouvée sur le site Royarnois est très fragmentée. Cette fragmentation de la collection rend difficile, voir impossible l'association typologique de notre matériel et sa datation.

Comme nous le laissait croire le faible taux de réussite de nos datations de céramiques, l'étude de la distribution spatiale ne nous permet pas de distinguer des moments d'occupation particuliers, en comparant le contenu des concentrations céramiques identifiées sur le site Royarnois. Elles laissent cependant croire à une utilisation structurée de l'espace.

Afin de mieux comprendre les différences entre les concentrations de céramiques, nous avons associé, à la distribution spatiale des céramiques, l'étude de la distribution des autres catégories d'objets historiques. Les différences de distribution des poteries et des autres objets historiques permettent de proposer des explications liées aux différentes activités qui ont été exercées sur le site Royarnois, mais offrent peu d'informations supplémentaires en ce qui a trait à la datation de l'occupation européenne du site.

Nous avons été en mesure de constater que la concentration de la structure 1 contient toutes les catégories d'objets. Cette structure présente non seulement la plus grande concentration de céramique, mais également la plus importante concentration de plombs, de pierres à fusil et de perles. De même, la présence de clous dans cette structure n'est pas négligeable.

Une autre particularité de la concentration de la structure 1 est la présence des terrines les plus complètes de la collection qui ont pu être

brisées sur place. La présence de trous de raccordement sur certaines de ces terrines, nous donne un indice de réutilisation des contenants pouvant résulter d'une difficulté d'approvisionnement.

Le contenu varié de la structure 1 illustre plusieurs activités. Le regroupement de ces objets peut expliquer l'utilisation de la structure comme dépotoir. Cependant, on ne peut pas être certain que cette structure ait été utilisée seulement comme dépotoir. Il est possible qu'elle ait eu d'autres fonctions. N'oublions pas que les quantités de pierres à fusil et de plombs sont étonnantes et pourraient avoir constituées une réserve. Une analyse plus approfondie de ces témoins pourrait nous en apprendre plus quant à leur utilisation et pourrait permettre de déterminer s'ils ont été rejetés après leur utilisation ou avant.

La composition de la concentration de la structure 2 est très différente de celle de la structure 1. En effet, nous avons été en mesure de constater que la structure 2 présente une moins grande diversité de catégories d'objets. Cette structure contient principalement des ossements d'animaux domestiques, des clous, quelques fragments de pipes et de rares céramiques. La présence des os blanchis dans cette structure porte à croire qu'elle est reliée à la préparation de la viande. Il est de plus plausible que les ossements aient été exposés à la chaleur à l'intérieur même de la structure 2, puisque la présence de charbon a été notée lors de la fouille. De plus, cette structure est associée principalement à la transformation du porc.

Les clous retrouvés dans cette structure peuvent résulter de la construction même de la structure, qui était vraisemblablement en bois comme le suggère la découverte de planches lors de la fouille.

Le secteur Central se caractérise par sa faible densité et par la présence de trois zones de concentrations. L'allure des concentrations permet de proposer une aire de circulation dans la portion nord, dans l'axe est-ouest. De plus, on s'explique mal la dominance des poteries du groupe 1 dans la concentration nord de ce secteur.

La concentration du secteur Est présente une variabilité et une densité semblable à la concentration de la structure 1. Bien que les catégories d'objets les plus importantes diffèrent. En effet, le secteur Est présente une plus grande proportion d'ossements que la structure 1, ainsi que moins de témoins reliés aux armes et de céramiques. Ce secteur semble donc avoir été une zone de rejet privilégiée des os frais de porc et de bœuf.

L'étude de la distribution spatiale des témoins de l'occupation européenne n'a pas permis de préciser les périodes d'occupation du site, mais nous fournit quelques indices sur les fonctions du site Royarnois. Nous pouvons, à la lumière de cette étude, distinguer deux fonctions principales. Ces fonctions sont l'utilisation de l'espace comme dépotoir dans la structure 1 et le secteur est et l'utilisation de la structure 2 pour le traitement de la viande et le rejet des ossements blanchis.

Il en va de même, avec la comparaison inter-site qui fournit peu d'indices temporels, mais supporte l'appartenance de notre collection, à l'époque de l'occupation française. Cette comparaison a fait ressortir que l'assemblage du site Royarnois présente des similitudes avec les collections provenant de zones de rejet (Place-Royale : 1632-1688), associées à des activités résidentielles (Place-Royale : 1632-1688, Habitation de Champlain : 1700-1735, Petite-Ferme) et provenant de la région du Cap Tourmente (Petite-Ferme). De plus, nous avons noté que les proportions d'objets reliées à l'armement ressemblent à ceux de la première période de l'Habitation de Champlain (1608-1632).

En regroupant tous les indices temporels qui sont à notre disposition, nous pouvons faire certaines observations. Nous disposons des résultats de l'étude des témoins osseux de Gates Saint-Pierre, des résultats de notre observation des céramiques et du dénombrement des autres objets européens.

L'identification des espèces domestiques présentes dans la collection du site Royarnois a permis de constater la présence du porc et du bœuf, deux

espèces introduites dès le début de la colonie. Par contre, l'absence d'espèces introduites plus tardivement, tels le cheval, le mouton et la chèvre, a été constatée. Ces espèces ont été introduites respectivement en 1647, 1661 et 1667 (Gates Saint-Pierre 1995; Saunders 1935; Rick 1985). Ainsi les espèces domestiques présentes au site Royarnois suggèrent une occupation antérieure à 1647, ou une introduction plus tardive sur le site des espèces introduites dans la colonie à partir de cette date.

Notre étude des céramiques du site Royarnois a permis de constater la présence de céramiques produites aux XVII^e et XVIII^e siècles. Nous ne pouvons être plus précis. Cependant, la présence des céramiques à glaçure verte indique une utilisation du site postérieure à 1647, puisqu'elles ont été produites à partir du dernier quart de XVII^e siècle.

L'importance de la catégorie des armes de chasse et de guerre dans la collection du site peut également fournir un indice temporel. En effet, lors de la comparaison inter-site, nous avons vu que la présence accrue des armes peut être le résultat d'un conflit armé. Si la collection de pierres à fusil et de plombs du site Royarnois témoigne effectivement de tels conflits, ils peuvent être associés aux guerres iroquoises qui ont été menées entre 1641 et 1701. Rappelons que ces guerres ont touché la région du Cap Tourmente et ont entraîné le repli de la population à Château-Richer au début des années 1660 (Trudel 1979). Ce qui soutiendrait l'idée d'une occupation du site se poursuivant à la seconde moitié du XVII^e siècle. Cependant ces armes peuvent être les témoins des activités de chasse tout au long de l'occupation du site.

Ainsi le site Royarnois a été occupé par les Européens à partir du XVII^e siècle. Cette occupation ne semble pas se limiter à la première moitié de ce siècle et elle s'est poursuivie au siècle suivant.

Conclusion

La première contribution de la recherche entreprise dans le cadre de ce mémoire est d'offrir un ensemble de données inédites concernant l'occupation européenne du site Royarinois et qui a la particularité d'avoir été fouillé en fonction d'une problématique concernant l'occupation iroquoise de la région du Cap Tourmente. Elle présente une description du matériel européen du site axée principalement sur le matériel céramique, et une identification et une quantification des vestiges européens.

Elle se voulait aussi une recherche qui devait permettre de mieux situer le site Royarinois dans la trame des événements historiques du Québec, par l'étude de la céramique provenant du site. Pour cela, il fallait préalablement identifier les céramiques de la collection. Malheureusement, les analyses effectuées ici n'ont pu permettre d'identifier, hors de tout doute, ces céramiques, ainsi que leurs périodes de production et d'utilisation, de manière à découper et à préciser la durée de l'occupation française du site. Cet état de choses est attribuable en partie à l'état fragmenté des céramiques de la collection et à l'absence d'une typologie de la céramique de l'occupation française clairement établie. De plus, prises séparément, les données indiquent certaines tendances qui semblent parfois contradictoires. L'occupation européenne du site ne semble pas se limiter au début du XVII^e siècle comme le suggéraient les vestiges fauniques, mais semble se poursuivre au siècle suivant sans permettre un découpage temporel précis de l'occupation.

Une recherche dans les documents d'archives de l'époque pourrait préciser les moments de construction des structures, ce qui pourrait permettre de mieux situer le site Royarinois au cours de la colonisation française. De même, une analyse détaillée des pipes de plâtre trouvées sur le site pourrait nous fournir quelques indices supplémentaires.

Dans le même ordre d'idées, une étude du contenu des structures, associée à l'occupation iroquoienne du site, pourrait permettre de déterminer si certaines d'entre elles sont associées, par leurs contenus, à l'occupation européenne et d'évaluer les évidences de contacts sont identifiables.

Les analyses effectuées offrent, tout de même, des résultats qui permettent d'éclaircir des questions intéressantes, mais secondaires par rapport aux principaux objectifs. Par exemple, l'imposante collection de pierres à fusil et de plomb dans l'assemblage semblerait indiquer l'utilisation des armes pour la chasse et la guerre. Une étude plus détaillée de ces pièces archéologiques pourrait permettre de déterminer leur provenance et de déterminer si elles ont été utilisées.

Les occupants européens du site ont utilisé les deux structures historiques à des fins différentes. Dans la première, on relève la variabilité du matériel qui semble indiquer son utilisation comme zone de rejet des déchets domestiques. Dans la seconde, l'importance que prennent les témoins osseux, la présence de nombreux ossements blanchis et la faible variabilité du matériel sembleraient indiquer une utilisation particulière principalement axée sur la transformation de la viande.

La collection de Royarnois témoigne de la vie des habitants de la campagne québécoise. La faïence est faiblement représentée, peut-être en raison de la distance du site par rapport à la maison de ferme. La présence de trous de réparation sur quelques contenants céramiques semblerait indiquer la pauvreté des occupants du site et les difficultés à s'approvisionner en céramique.

Bien que notre recherche se concentre sur le matériel historique de Royarnois, elle s'inscrit dans le processus de décroisement, entre les approches de l'archéologie face aux sites de contact ou à occupations préhistoriques et historiques. Dans le cadre des études historiques, la céramique sélectionnée pour les recherches est le plus souvent complet, ou reconstituée, de manière à pouvoir observer les objets les plus complets.

Dans le cas de notre recherche, la céramique étudiée est très fragmentée et les objets complets sont peu nombreux. Cette situation est fréquente en archéologie préhistorique puisqu'il est rare de retrouver des contenants complets en céramique sur les sites préhistoriques. Ainsi notre collection de céramique correspond aux critères de choix des collections des recherches préhistoriques plutôt que des recherches historiques. Notre approche a la particularité d'offrir une étude d'une collection, provenant d'un site historique qui ne présente pas de structure imposante et contenant un assemblage céramique fragmenté. De tels assemblages céramiques peuvent être laissés de côté, car ils semblent à première vue fournir moins d'information. Cependant, ils peuvent fournir des informations inédites sur les activités exercées en périphérie des principaux centres d'occupation.

Finalement, le site Royarnois offre l'opportunité de se pencher sur les relations possibles entre les occupations iroquoiennes et européennes du site. Pour mieux comprendre ces relations, il est approprié d'étudier le matériel laissé par les deux groupes. Des études ultérieures pourraient permettre d'établir s'il y a réellement des indices fiables de contact entre les Iroquoiens et les Européens sur le site.

Bibliographie

BAILLARGEON, Noël, 1972 :

Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval, les presse de l'université Laval, Québec, les cahiers de l'institut d'histoire.

BAILLARGEON, Noël, 1977 :

Le Séminaire de Québec de 1685 à 1760, les presse de l'université Laval, Québec, les cahiers de l'institut d'histoire.

BARTON, K. J., 1978 :

« Les terres cuites grossières de l'Europe occidentale livrées par l'épave du Machault » *Lieux historiques canadiens*, cahier d'archéologie et d'histoire 16, Parc Canada, Ottawa, p45 à 72.

BARTON, K. J., 1981 :

Les terres cuites provenant de la forteresse de Louisbourg, histoire et archéologie 55, Parc Canada, Ottawa p. 4 à 78. [U de M, BLSH, F 5034 H57 v.055]

BRAINERD, G.W., 1951 :

« The place of chronological ordering in archaeological analysis » *American Antiquity*, 16 : 301-313

CHAPDELAINÉ, Claude, 1989 :

Le système adaptatif des Iroquoiens de la région de Québec. Manuscrit, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, Québec. 35 p.

CHAPDELAINÉ, Claude et TREMBLAY, Roland, 1991 :

Rapport des activités archéologiques menées au Cap Tourmente, sur la côte de Beaupré et à l'Île Verte, été 1990, Manuscrit, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, Québec. 27 p.

CHAPDELAINÉ, Claude et al. 1991 :

Le système adaptatif des Iroquoiens de la régions de Québec : Rapport final 1990-1991. Manuscrit, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, Québec. 55 p.

CHAPDELAINÉ, Claude et CHALIFOUX, Éric, 1993 :

Rapport d'activités archéologiques au Cap Tourmente, été 1992. Manuscrit, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, Québec. 18 p.

CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES et Marc, LAFRANCE, 1982 :

Québec, the fortified city : from the 17th to the 19th centuy, Ottawa, Parks Canada, 419 p. [U de M, BLSH, Fc 2946.39 C53]

CLERMONT, Norman, CHAPDELAINÉ, Claude et GUIMONT, Jacques, 1992 :

L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale. Les publications du Québec, Québec. 426 p. (coll. Patrimoines).

- DÉCARIE-AUDET, Louise, 1979 :
Les collection archéologiques de la place Royale : Le grès français, Ministère des Affaires culturelles (dossier 46) Québec, 127 p.
- DELYFER, M., 1993 :
Étude technologique de la céramique du Cap tourmente. Mémoire de maîtrise, Montréal, Département d'anthropologie, Université de Montréal, . [U de M, BLSH, GN 4 U54 1993 V.025]
- DUFF, Andrew I., 1996 :
 « Ceramic micro-seriation : types or attributes ? » *American Antiquity*, 61 : 89-101.
- DUNNELL, Robert C. 1970 :
 « Sériation methode and its evaluation » in *American Antiquity*, 35 : (3), p. 305-319.
- FRÉGAULT, Guy et TRUDEL, Marcel, 1963 :
 Histoire du Canada par les textes. Tome 1, 1534-1854, éd. Fides, Ottawa, 262 p.
- GATES SAINT-PIERRE, Christian, 1995 :
Le sauvage et la domestique : Zooarchéologie des occupation préhistorique et historique du site Royarnois (CgEq-19), cap tourmente, mémoire de maîtrise, université de Montréal, 153p.
- GAUMOND, Michel 1978 :
 « La 1^{er} église de St-Joachim », *Les vieux murs témoignent*, Ministère des affaire culturelles, Québec
- GAUMOND, Michel et MARTIN, Paul-Louis, 1978 :
Les maîtres-potiers du bourg Saint-Denis 1785-1888, Ministère des Affaires culturelles, Québec, (coll. Les cahiers du patrimoine 9) 180 p.
- GENÉT, Nicole, 1980 :
Les collection archéologiques de la place Royale : La faïence, Ministère des Affaires culturelles (Dossier 45) Québec, 311 p. (poQUEBEC A32P3D6/45 1980)
- GIFFORD-GONZALEZ, D. P. et al. 1985 :
 « The third Dimension in site structure : An experimnt in tramplng and vertical dispersal ». *American Antiquity* ; vol. 50, no 4 : 803-818.
- GIGUÈRE, Goerges-émile, 1973 :
Œuvre de Champlain, tome 2 édition du jour, Montréal
- GRANGE, Roger T. fils, 1981 :
Étude préliminaire sur la datation par sériation cumulée et par formule de datation des céramiques historique et archéologique, Parcs Canada, Ministère de l'environnement, Ottawa.
- GUIMONT, Jacques, 1996 :
La petite-ferme du Cap Tourmente : de la ferme de Champlain aux grandes volées d'oies. Les éditions du septentrion, Sillery, Québec. 230 p.

JEFFERSON-MILLER II, J et Lyle M. STONE, 1974 :

« Eighteenth century ceramics from Fort Michilimackinac », *Smithsonian Institute Studies in History and Technology*, No 4, Washintong, D.C.

KARKLINS, Karlis 1982

Les perle de verre, Parc Canada, histoire et archéologie 59, Ottawa

L'ANGLAIS, Paul-Gaston, 1994 :

Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII^e siècle à partir de collections archéologiques, tome 1 : Place Royale, Québec, ministère des affaires culturelles, direction général du patrimoine, (collection patrimoines, Dossiers). 415 p.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston, 1994 :

Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII^e siècle à partir de collections archéologiques, tome 2 : Louisbourg, Québec, ministère des affaires culturelles, direction général du patrimoine, (collection patrimoines, Dossiers). 368 p.

LE GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL inc. 1984 :
Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le régime français : 1608-1760, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, projet Plpace-Royale, 2 vol.

LUEGER, Richard, 1997 :

« Les terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis » dans *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale*, Québec, direction des communications, Ministère de la culture et des communications, collection dossier (réédition de 1984, dossier 55), p141-243.

LYMAN, R. Lee, Steve Wolverton and Michael J. O'Brien, 1998 :

« Seriation, superposition, and interdigitation : A history of americanist graphic depictions of culture change », *American antiquity*, 63 : 239-261

MATHIEU, Jacques, 1991 :

La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVI^e-XVIII^e siècle, Québec, les presses de l'université Laval 24 p.

MOUSSETTE, Marcel 1970 :

Analyse du matériel céramique du site acadien de Beaubassin, Travail inédit, no 117, Parcs Canada Ottawa, 313p.

MOUSSETTE, Marcel, 1981 :

Les collections archéologiques de la Place Royal : Les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Boisseau, Ministère des Affaires culturelles, (Coll. Dossier 51) 184 p.

MOUSSETTE, Marcel, et Louise POTHIER 1988 :

« La céramique architecturale du site du Premier palais de l'intendant à Québec les trois premières campagne de fouilles », *Archéologiques*, no 2, p 19-45.

- MOUSSETTE, Marcel, 1994 :
Le site du Palais de l'intendant à Québec : Génèse et structuration d'un lieu urbain.
 Les éditions du septentrion, Sillery, Québec. 223 p.
- NIELLON, François et MOUSSETTE, Marcel, 1985 :
L'Habitation de Champlain à Québec : étude de la collection archéologique (1976-1980), ministère des affaires culturelles, direction général du patrimoine (Coll. Patrimoines, Dossier 58) 531 p.
- ORTON, Clive, Paul Tyers and Alan Vince, 1993 :
Pottery in archaeology, Cambridge manual in archeology, Cambridge university press, 270p. [BLSH : CC79.5P6 O78 1993]
- ROBINSON, W.W., 1951 :
 « A method for chronologically ordering archaeological deposits » *American Antiquity*, 16 : 293-301
- SAVARD, Mario et DROUIN, Pierre, 1990 :
Les pipes à fumer de Place-Royale. Ministère de la Culture et des Communications, Québec. (coll. Patrimoines, Dossier 67)409 p.
- TRUDEL, Marcel,
Le débuts du régime seigneurial au Canada, Édition Fides, Montréal
- TRUDEL, Marcel, 1966 :
Histoire de la Nouvelle-France, vol 2, le comptoir, 1604-1627, Édition Fides, Montréal
- TRUDEL, Marcel, 1979 :
Histoire de la Nouvelle-France vol 3, la seigneurie des cent-Associés, 1627-1663, tome 1, les événements, Édition Fides, Montréal
- TRUDEL, Marcel 1983 :
Histoire de la Nouvelle-France vol 3, la seigneurie des cent-Associés, 1627-1663, tome 2, la société, Édition Fides, Montréal
- TRUDEL, Marcel, 1997 :
Histoire de la Nouvelle-France vol 4, la seigneurie de la compagnie des indes occidentales, 1663-1674, Édition Fides, Montréal
- WALKER, Iain C., 1971 :
 « An archaeological study of Clay pipes from the King's Bastion, Fortress of Louisbourg. » in *Canadian historic sites. Occasional papers in archaeology and history* No 2 Ottawa, Ontario. Pp. 55 à 122.
- WATKINS, Malcolm C., 1960 :
North devon pottery and its export to America in 17th century, Washington (D .C)

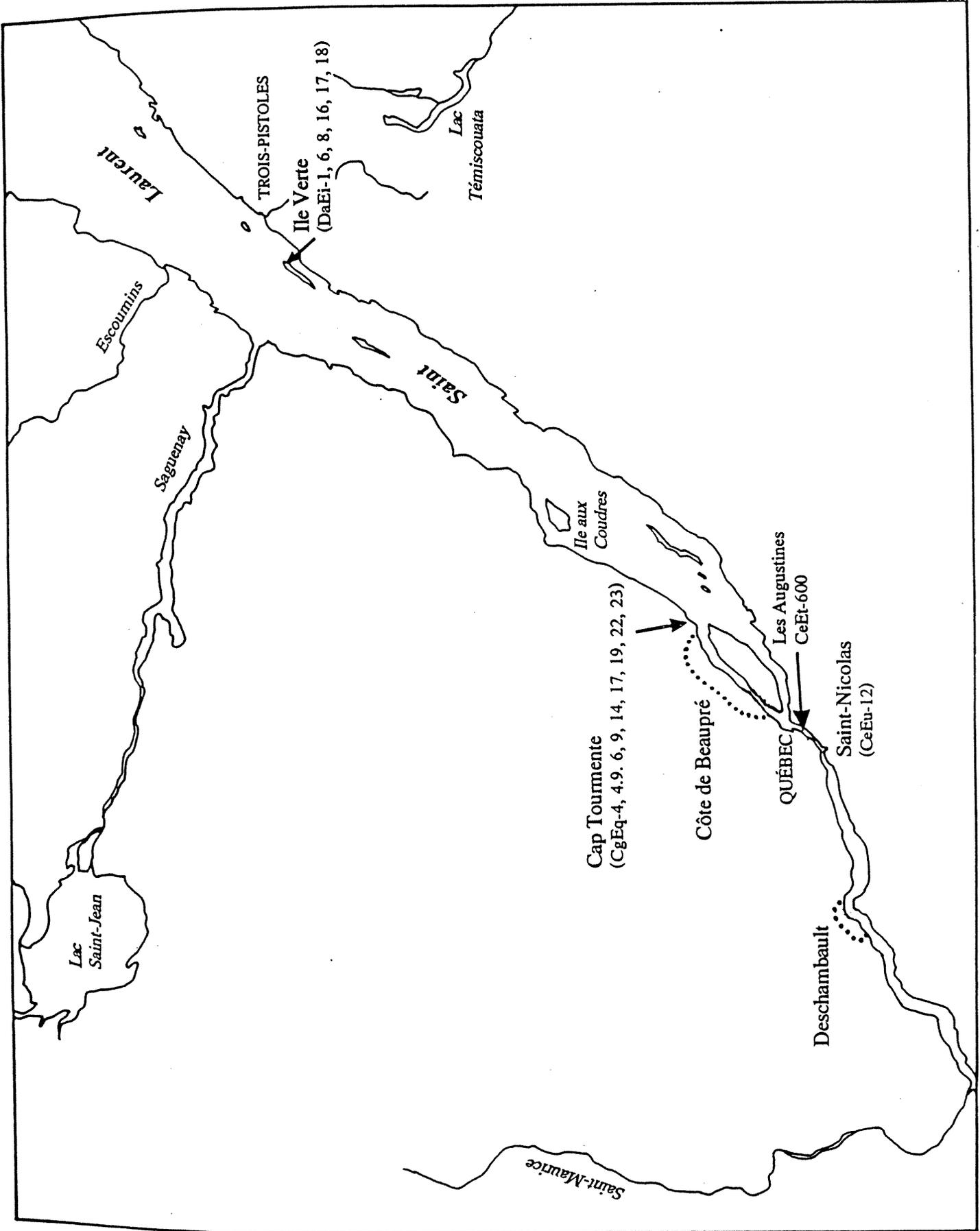


Figure 1 : Carte situant le cap tourmente et la cote de beauré

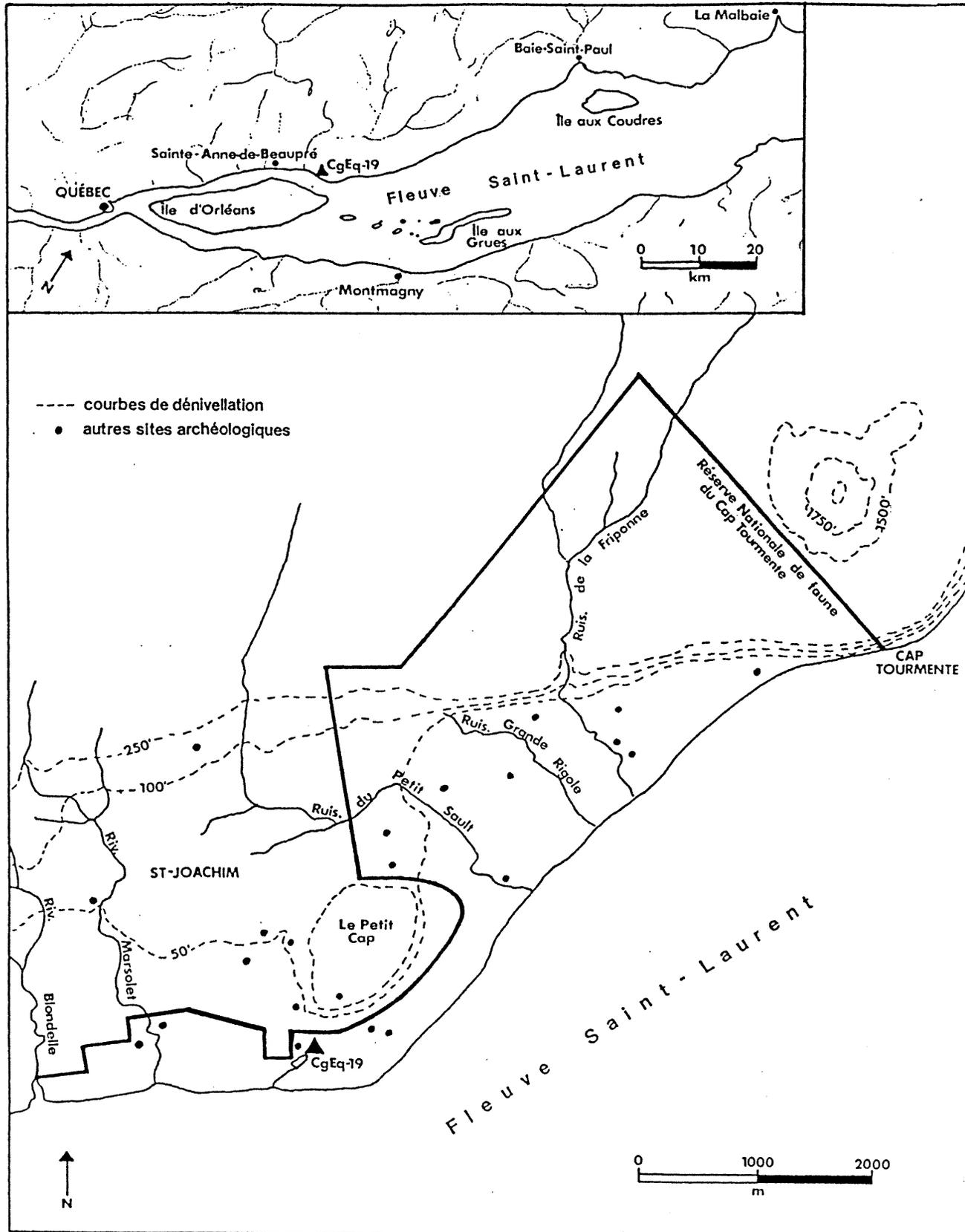


Figure 2 : Emplacement du site Royarnois (CgEq-19), Cap Tourmente.
(Gates St-Pierre, 1995 ; 7)

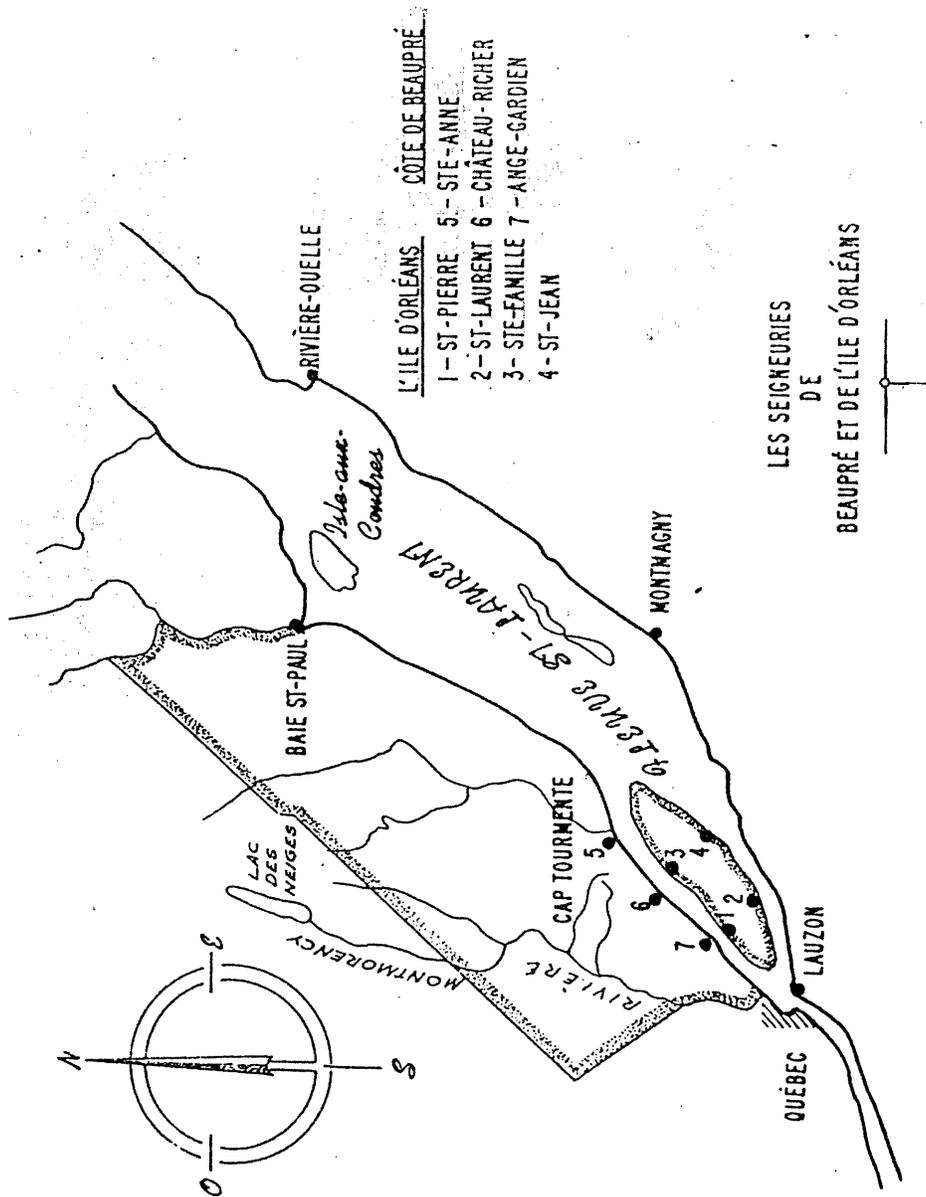


Figure 3 : carte des seigneuries de Beauport et de l'Île d'Orléans
 (Baillargeons ; 1972 ; 194)

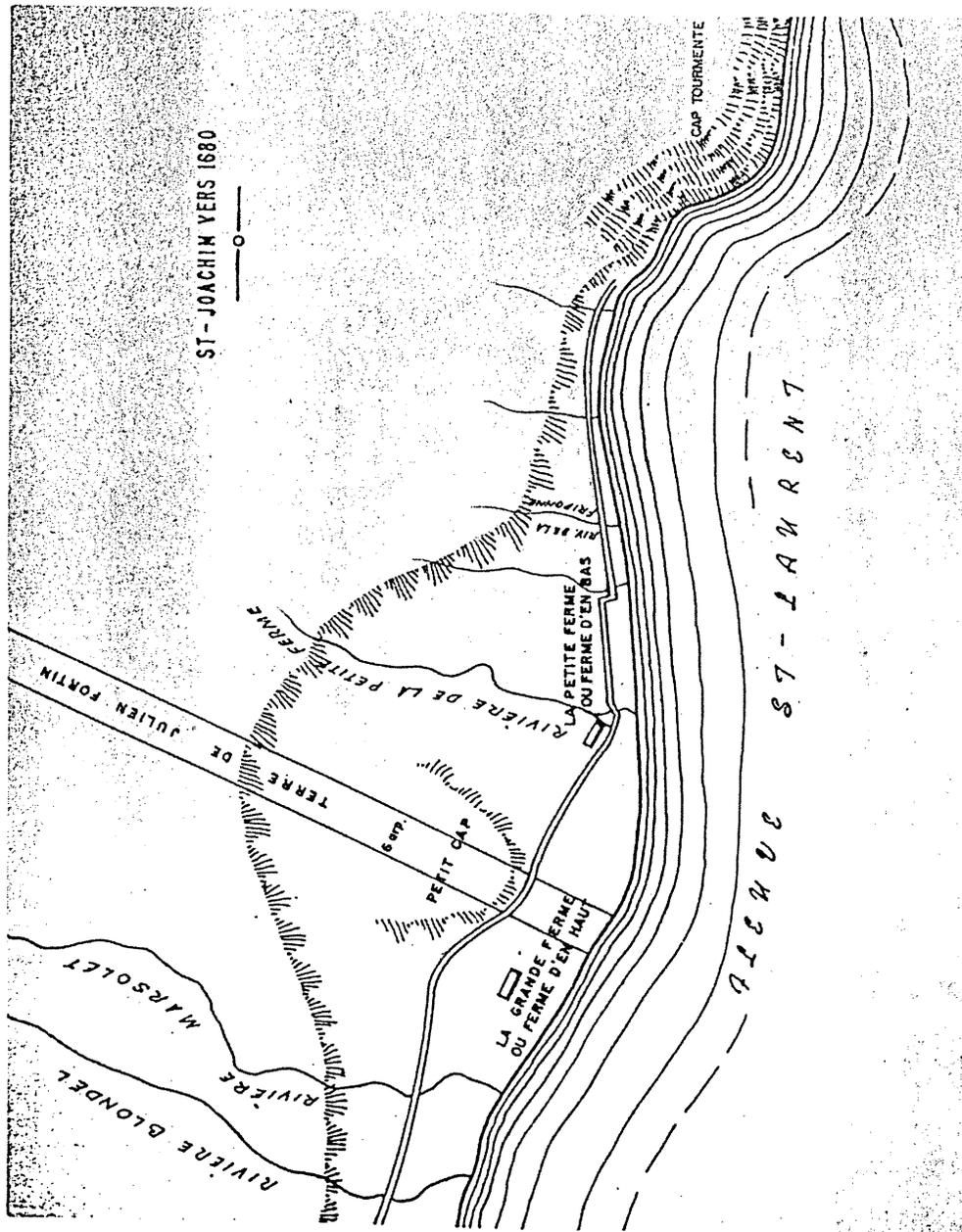


Figure 4 : Saint-Joachim vers 1660
(Baillargeons ; 1972 ; 200)

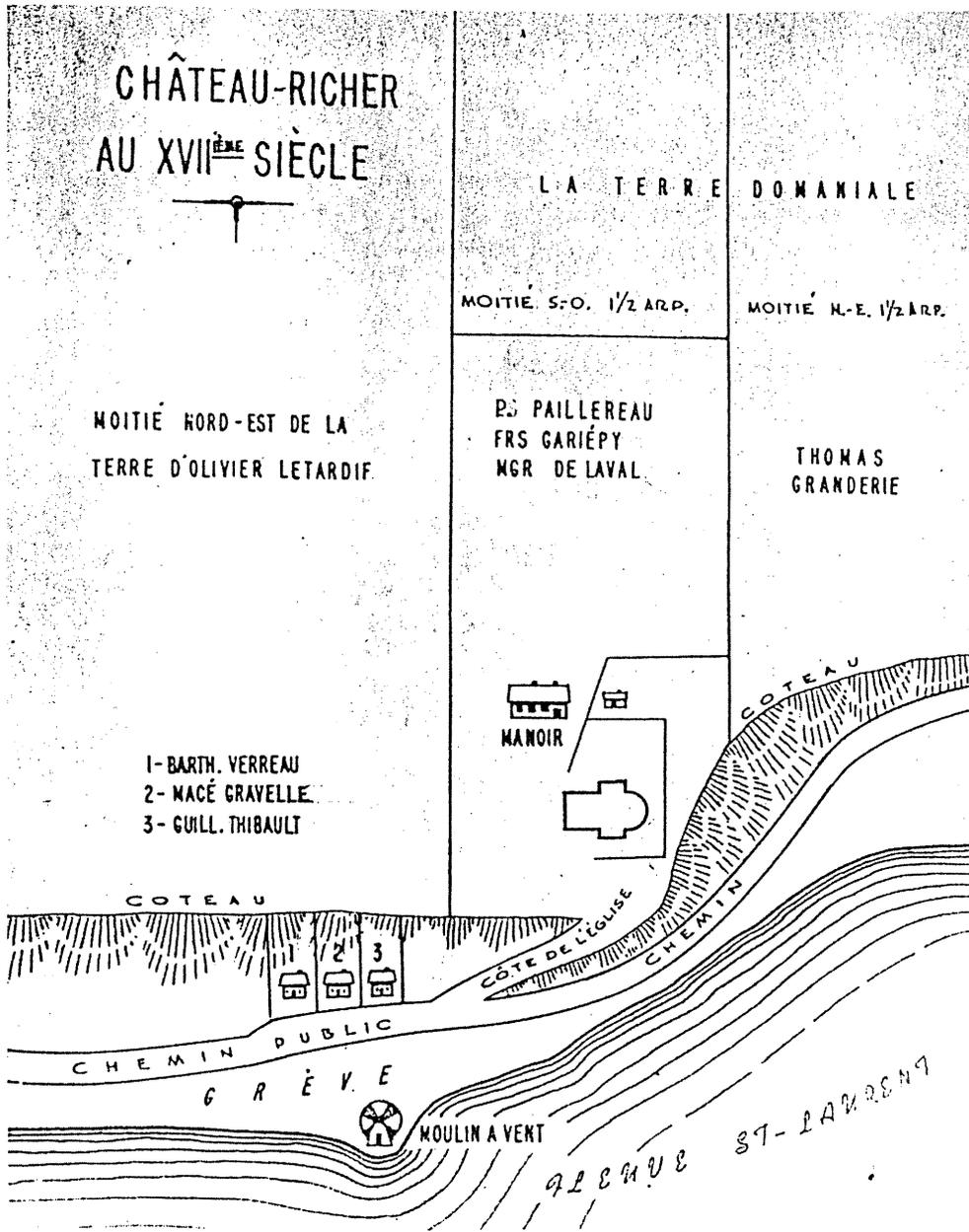


Figure 5 : la terre domaniale de Château-Richer au XVII^e siècle
(Baillargeons ; 1972 ; 198)

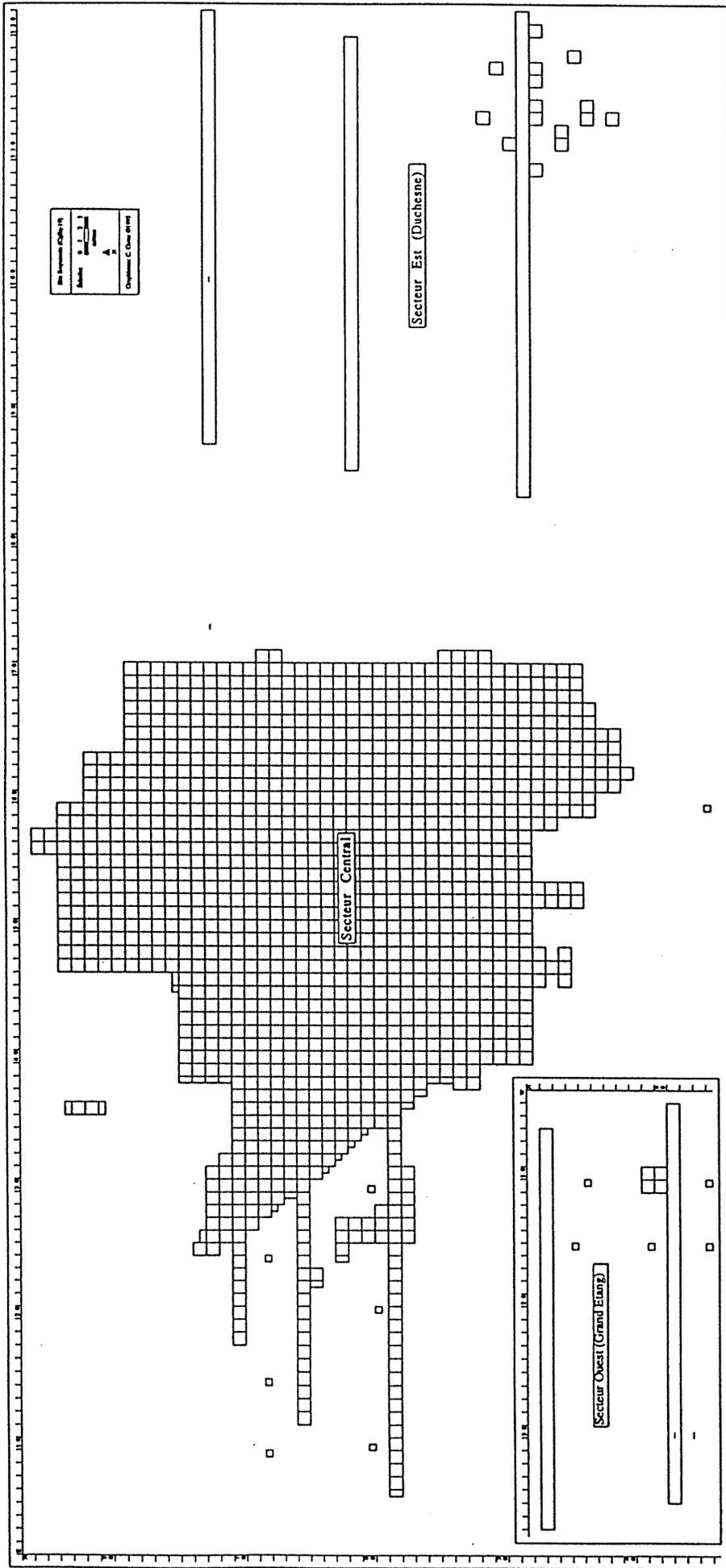


Figure 6 : Plan d'ensemble du site Royanois. (Gates St-Pierre, 1995 ; 17)

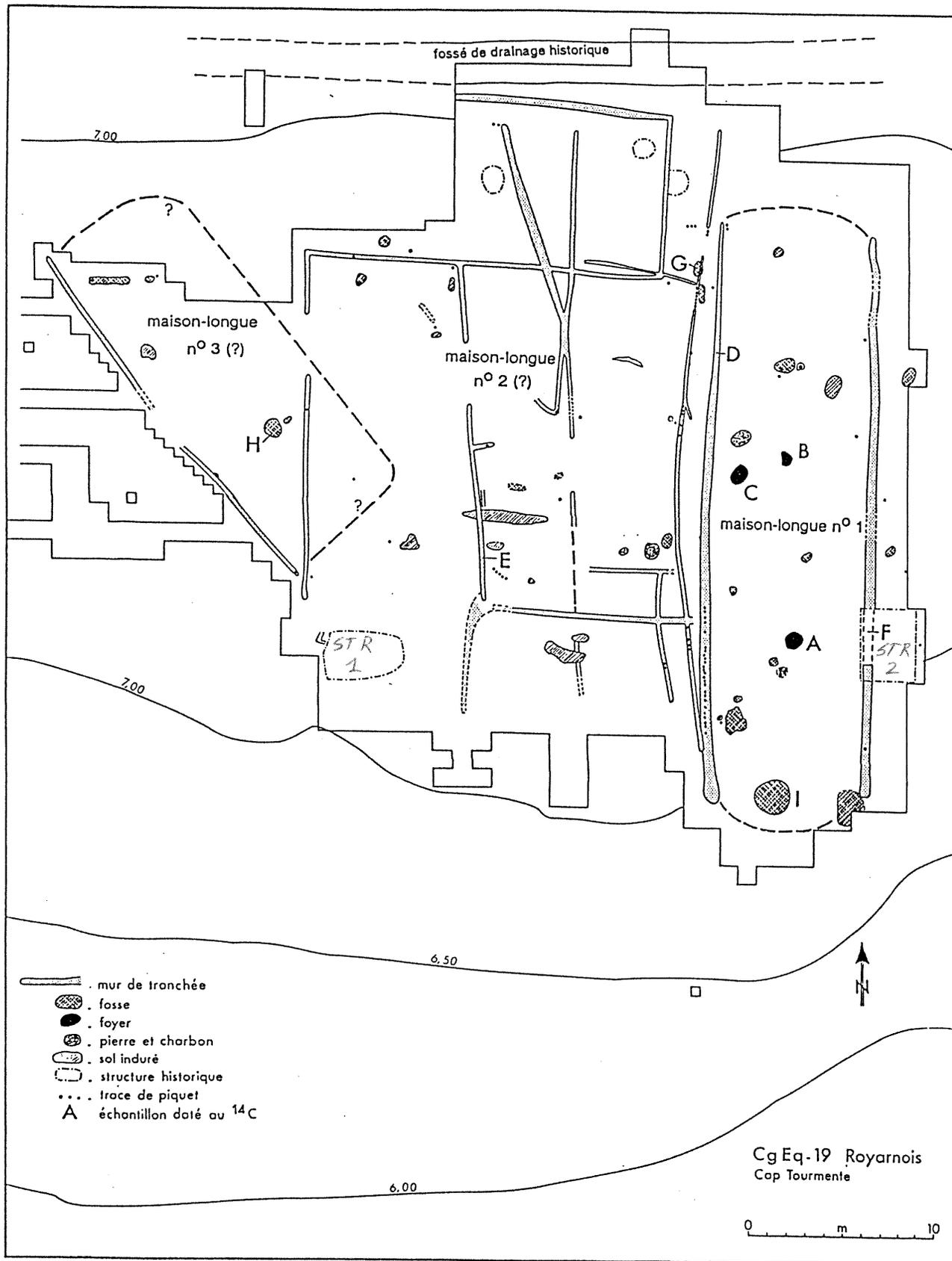


Figure 7 : Plan de fouilles du site Royarnois (CgEq-19)
(Chapdelaine, 1993 ; 33)

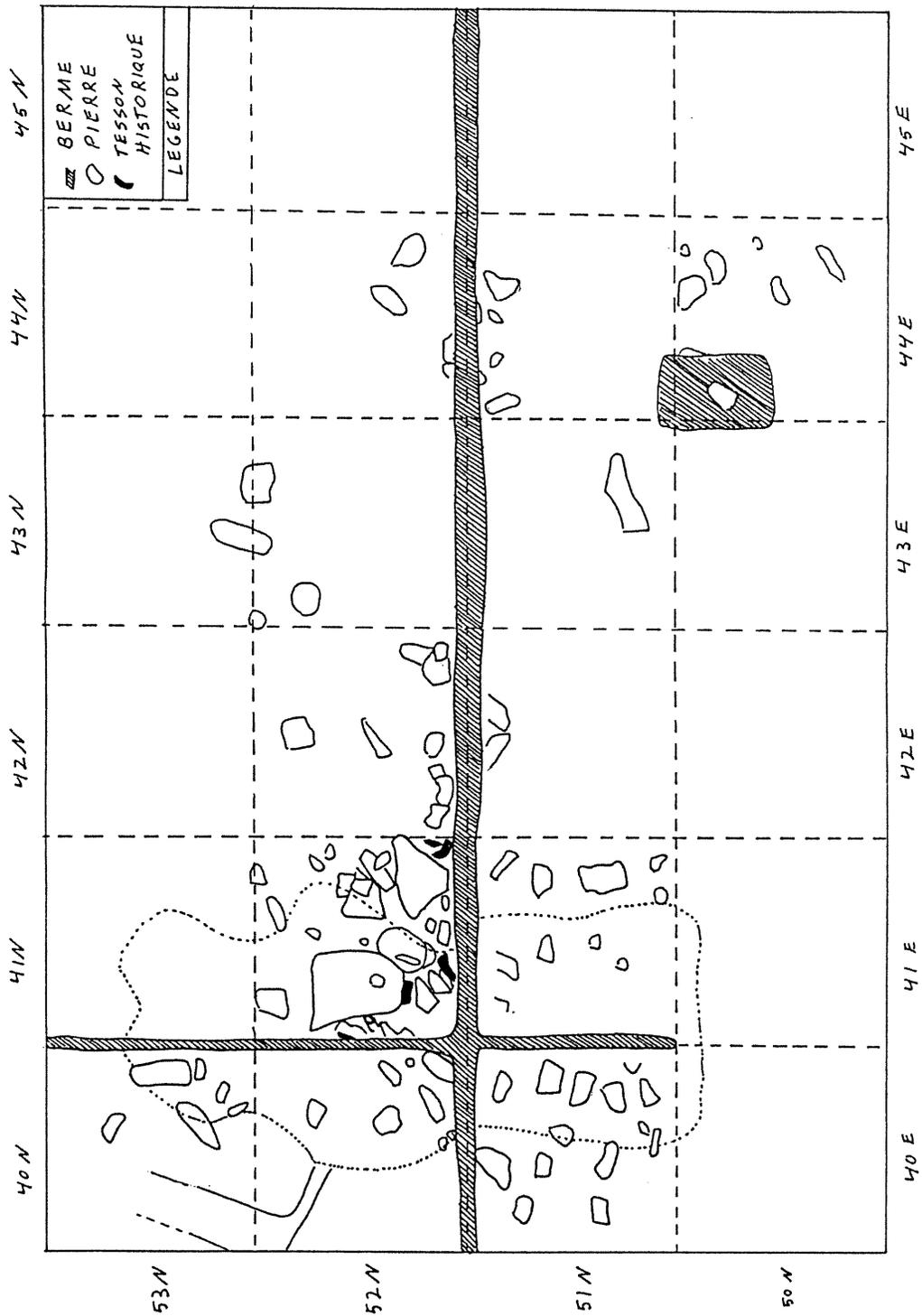


Figure 8 : plan de la structure 1

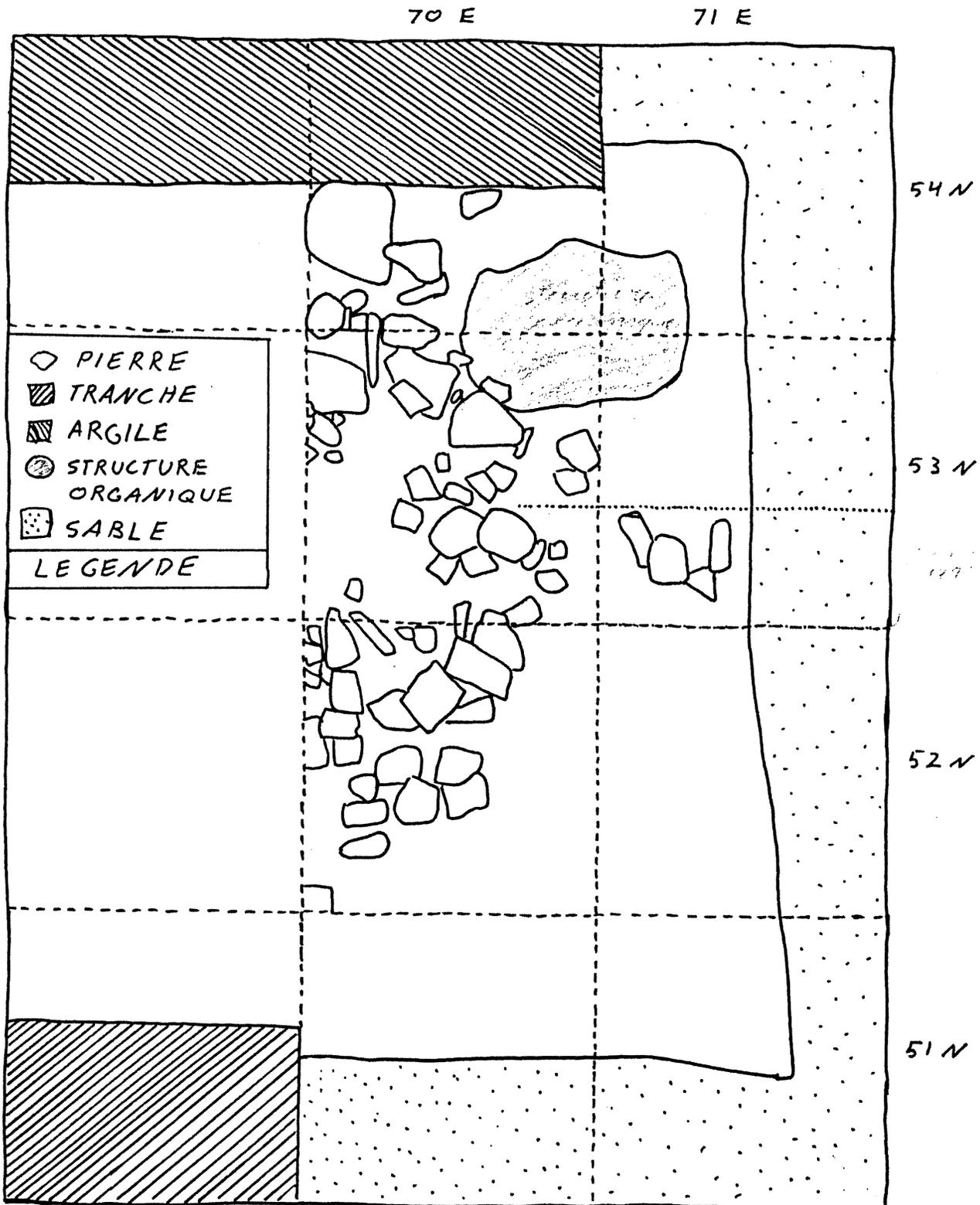


Figure 9 : plans de la structure 2 (niveau 1)

LEGENDE	
○	PIERRE
▣	BOIS
■	TERRE NOIRE
⊖	STRUCTURE ORGANIQUE
▨	TRANCHE

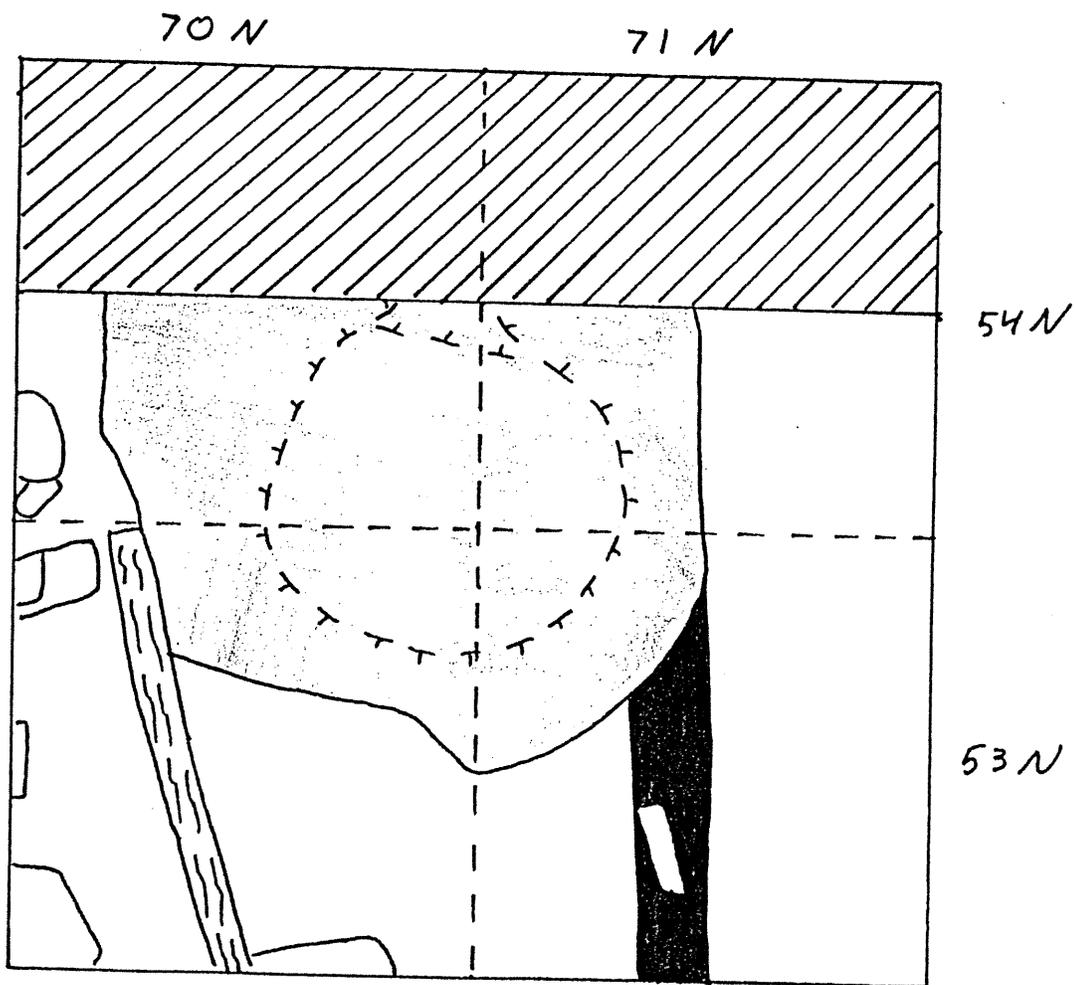


Figure 10 : Plans de la structure organique de la structure 2



Figure 11 : photographie de la structure 1

Figure 12 : photographie de la structure 2



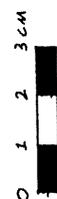
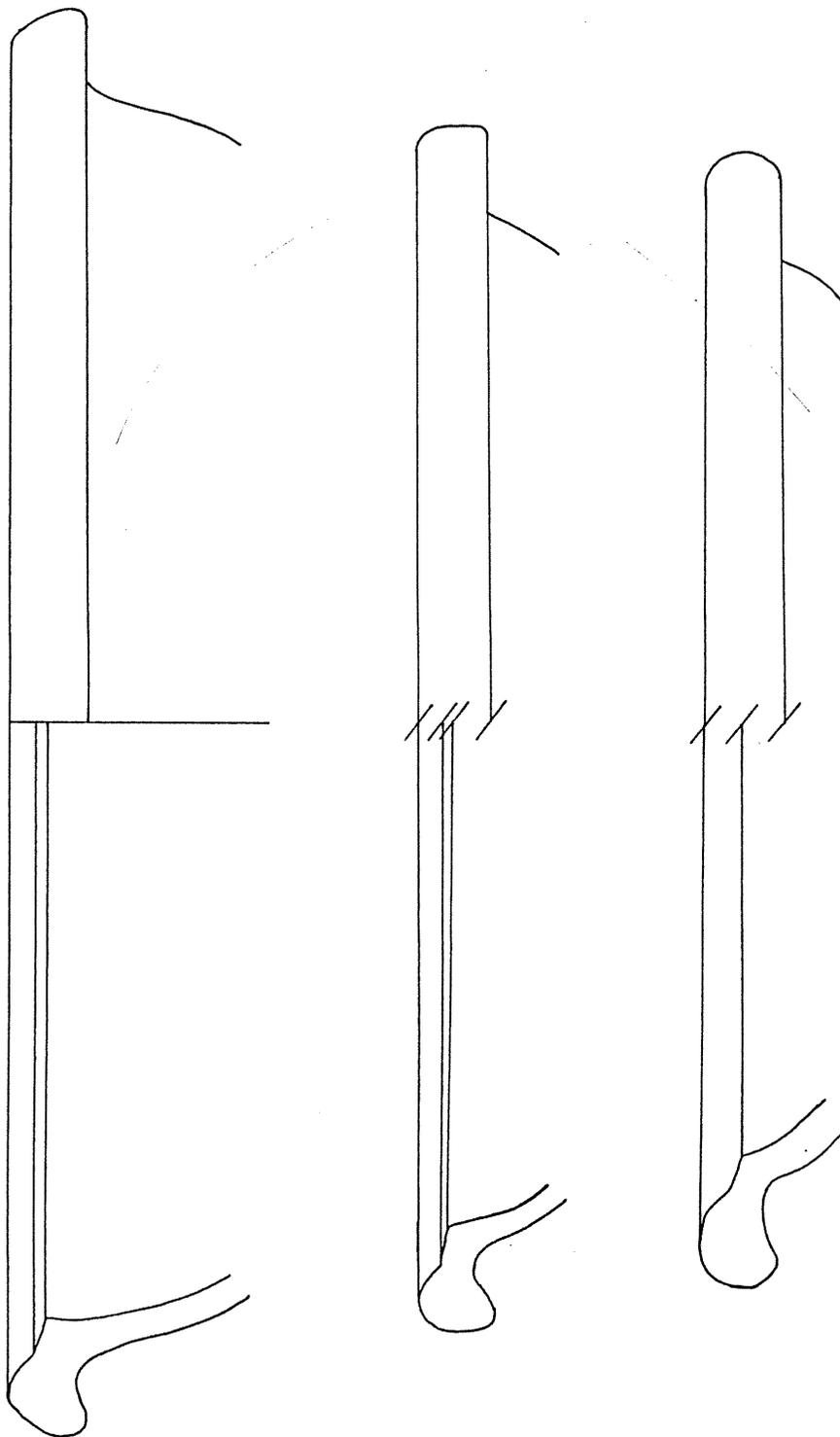


Figure 13 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord arrondi évasé

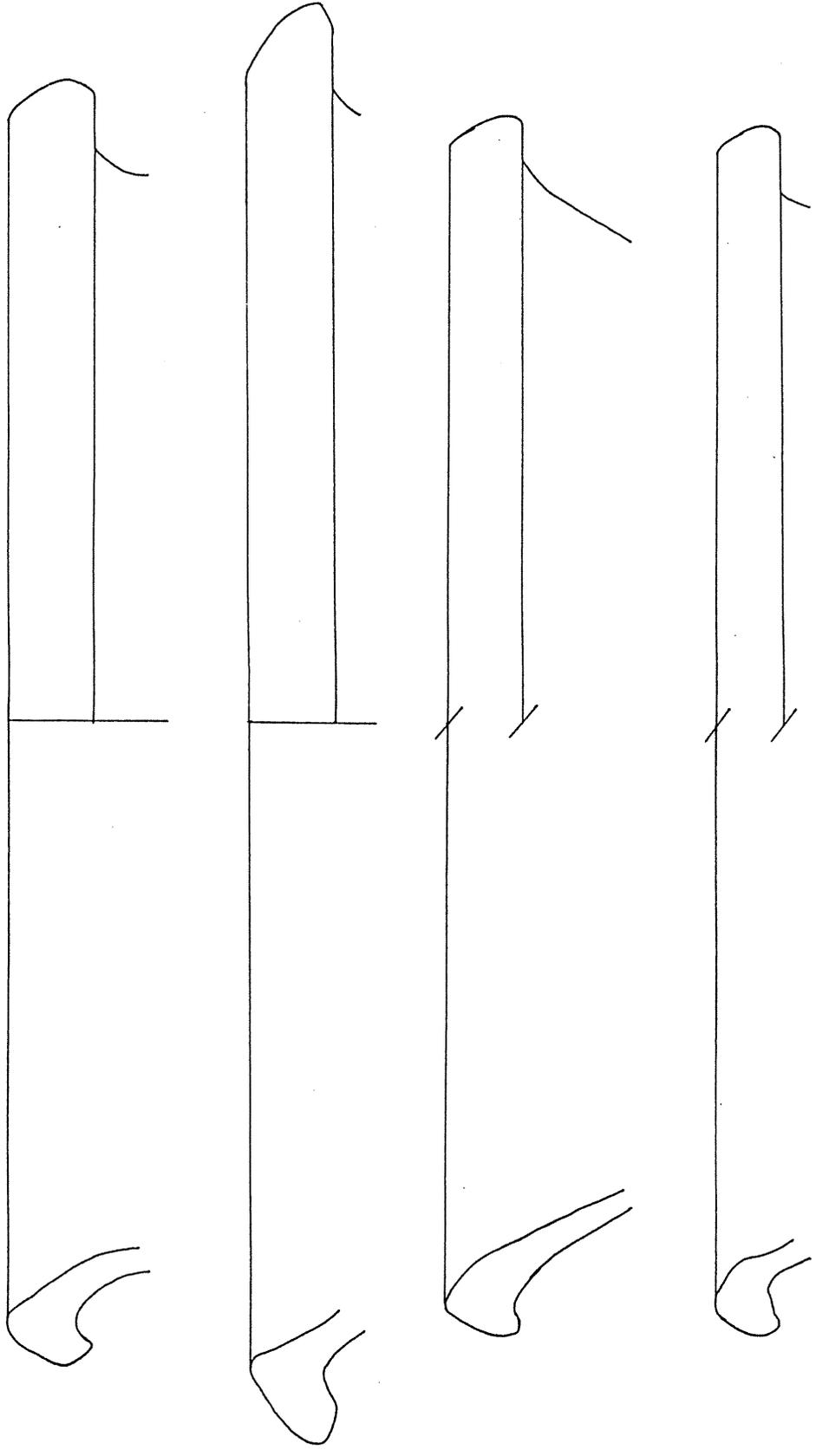


Figure 14 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord arrondi évasé



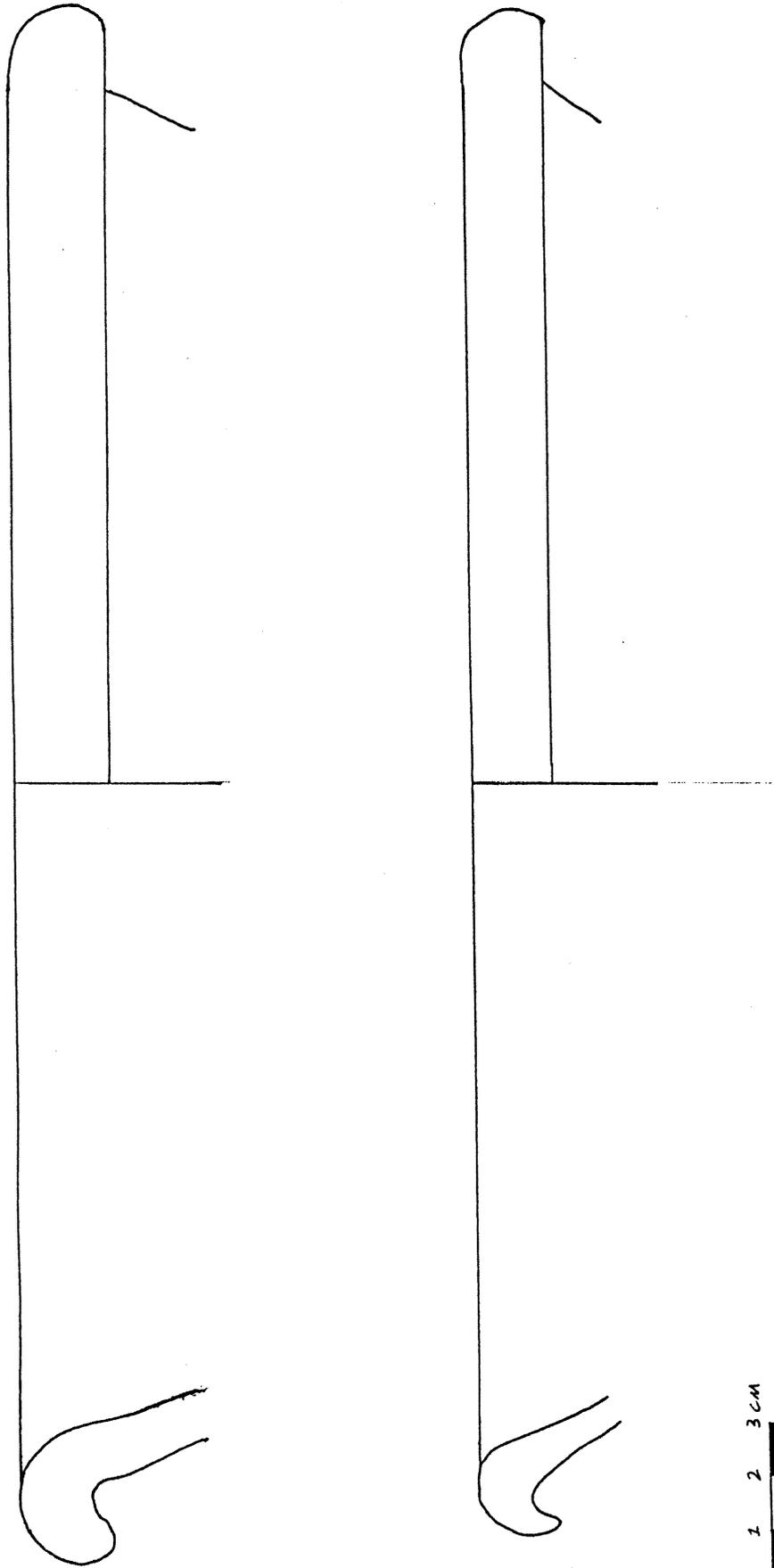


Figure 15 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord arrondi évasé



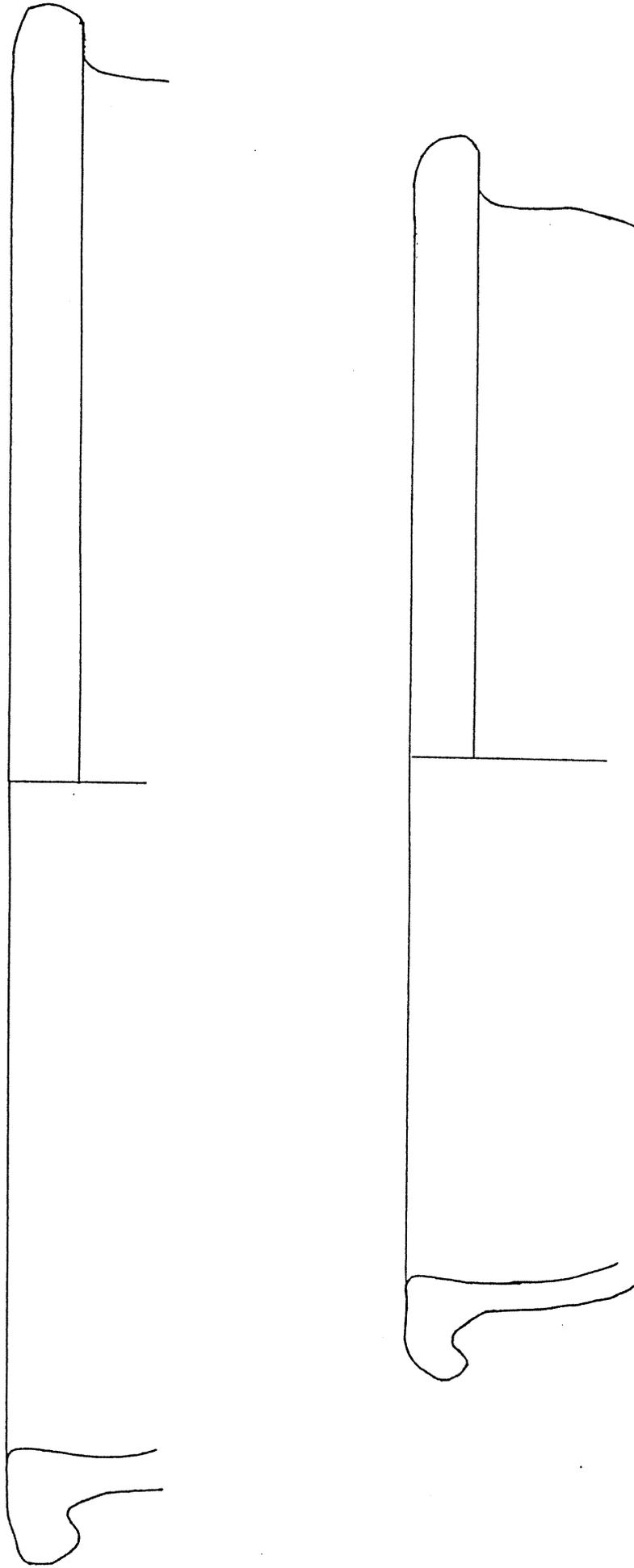


Figure 16 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord arrondi évasé

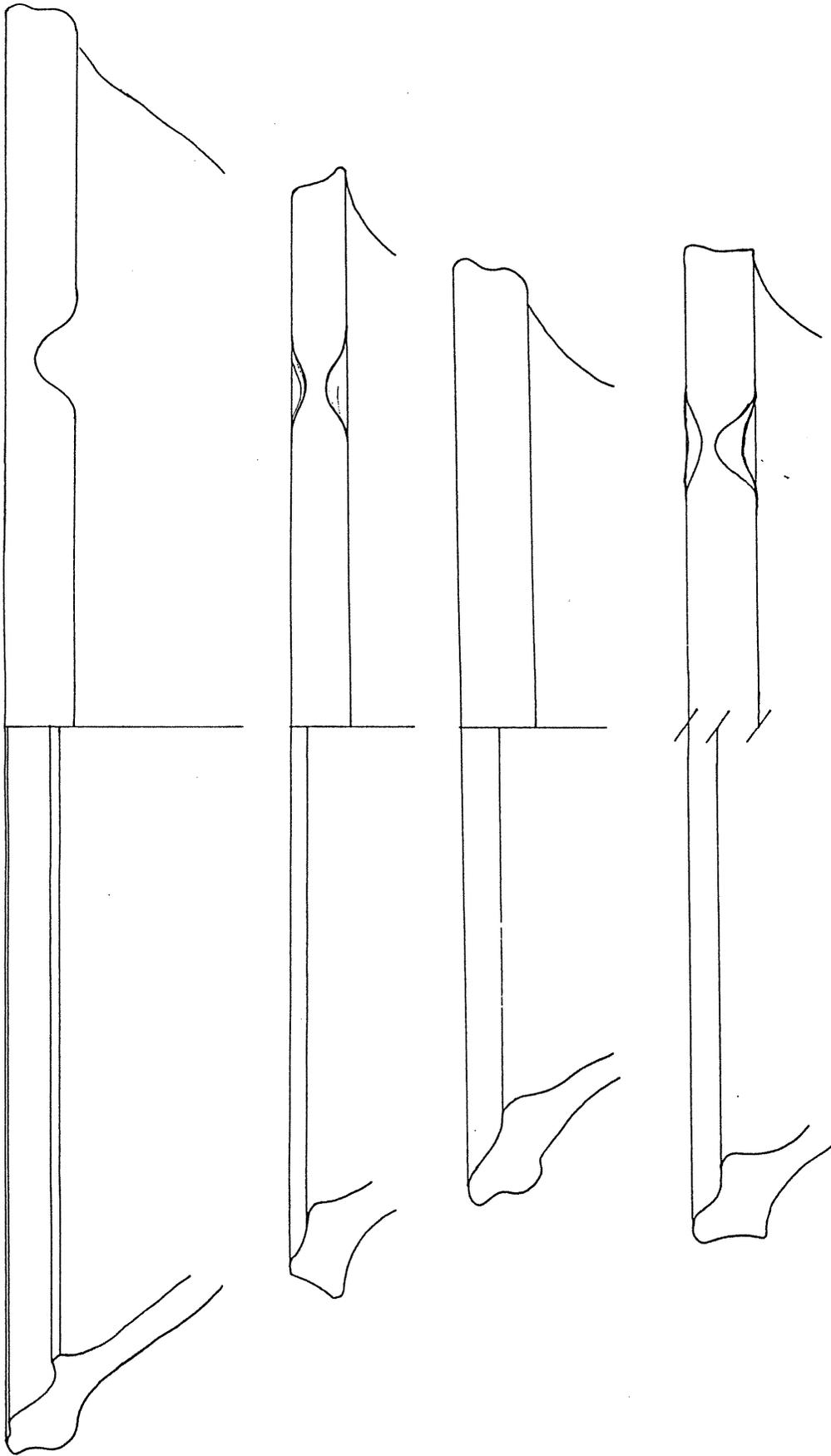


Figure 17 : Les contenants à glaçure verte ; bol ou terrine à rebord pincé



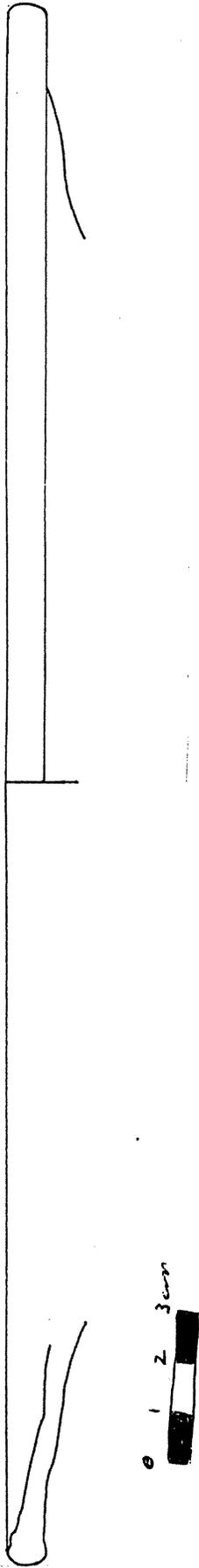


Figure 18 : Les contenants à glaçure verte ; assiette



Figure 19 : Exemple de contenants à glaçure verte

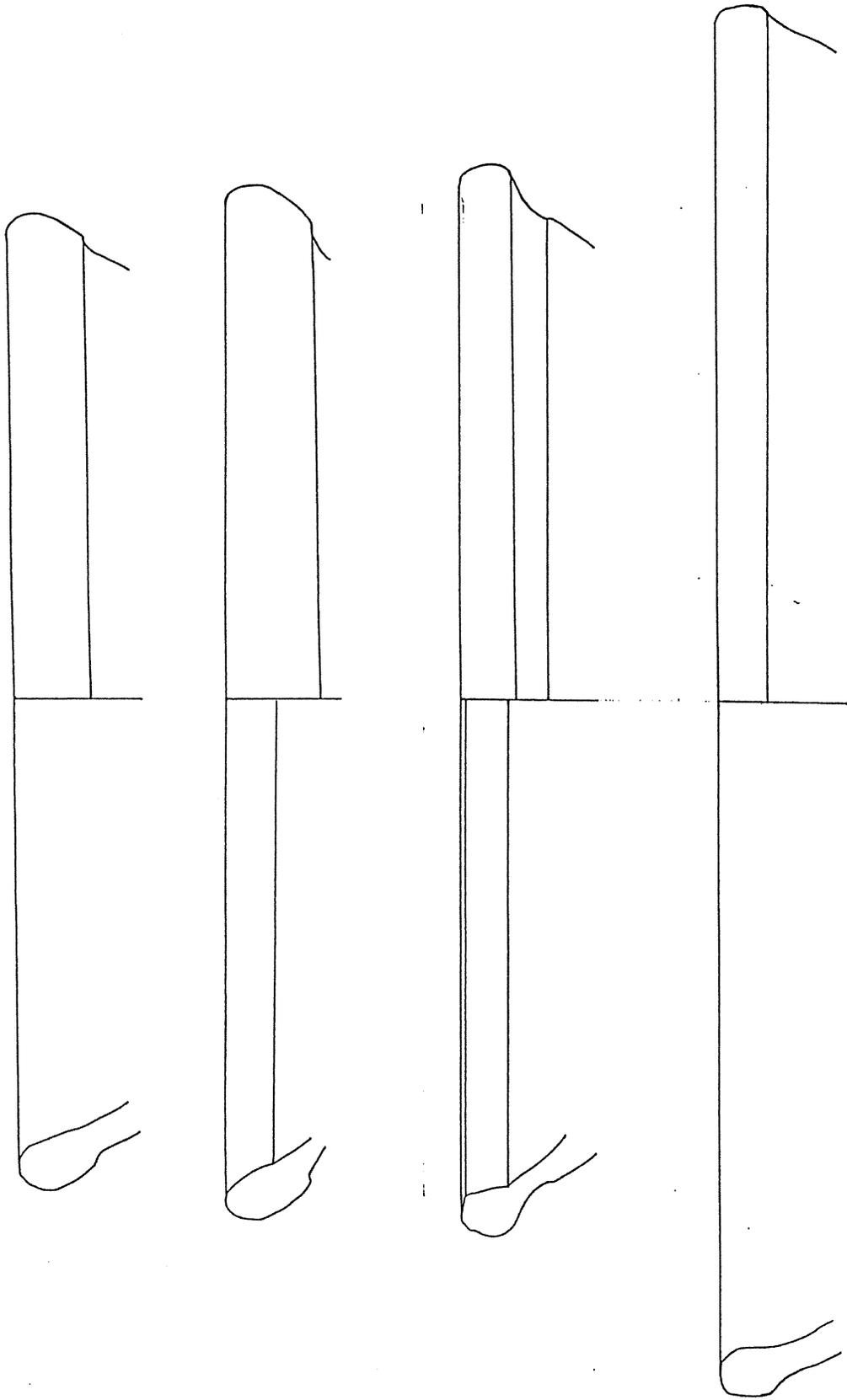


Figure 20 : Les contenants à pâtes rose et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine à rebord arrondi

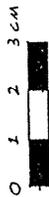




Figure 21 : Exemple de contenants à pâtes rose et glaçure brun jaunâtre

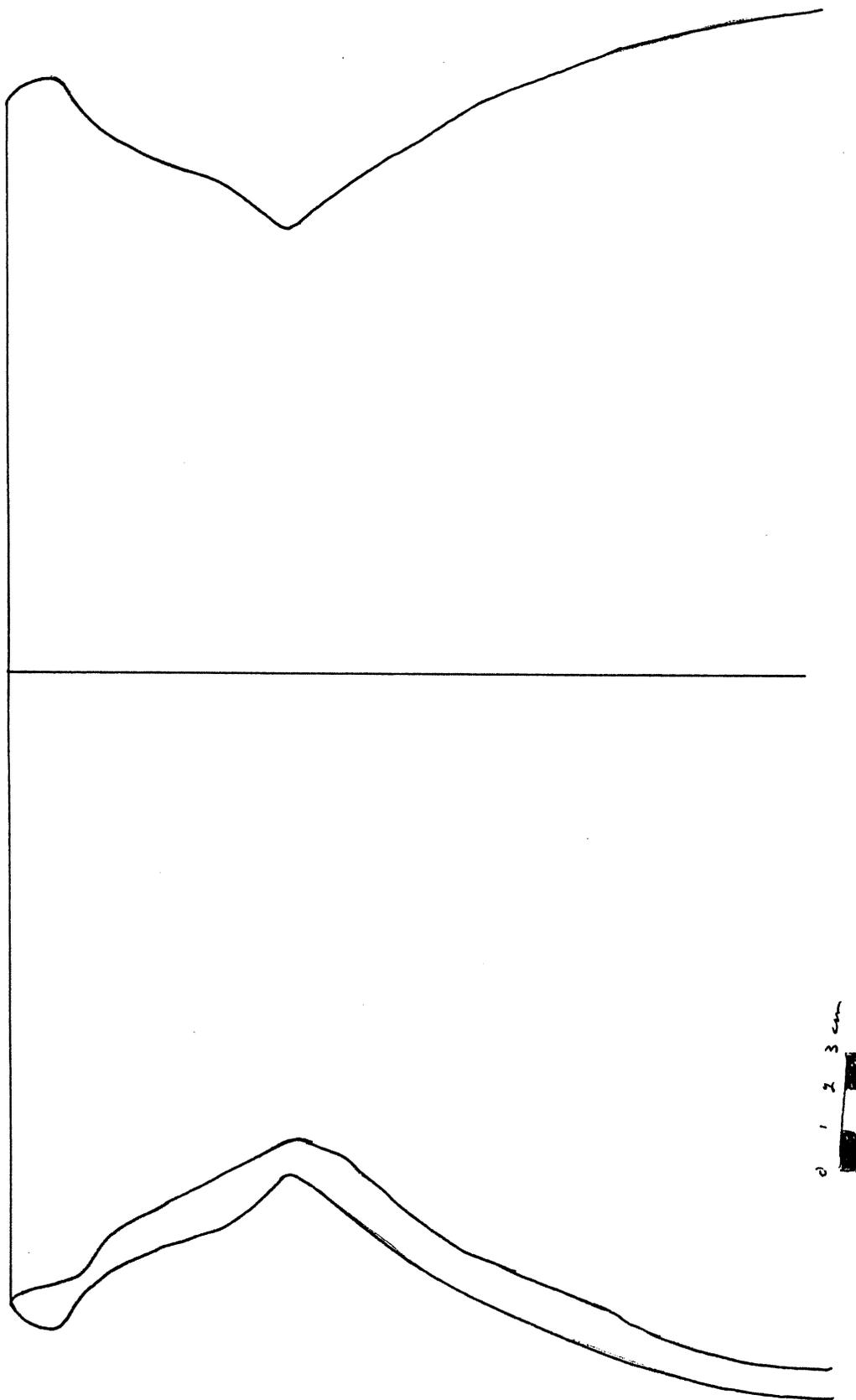


Figure 22 : Les contenants à pâte blanc rosé et glaçure jaune ; contenant rappelant une marmite

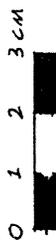
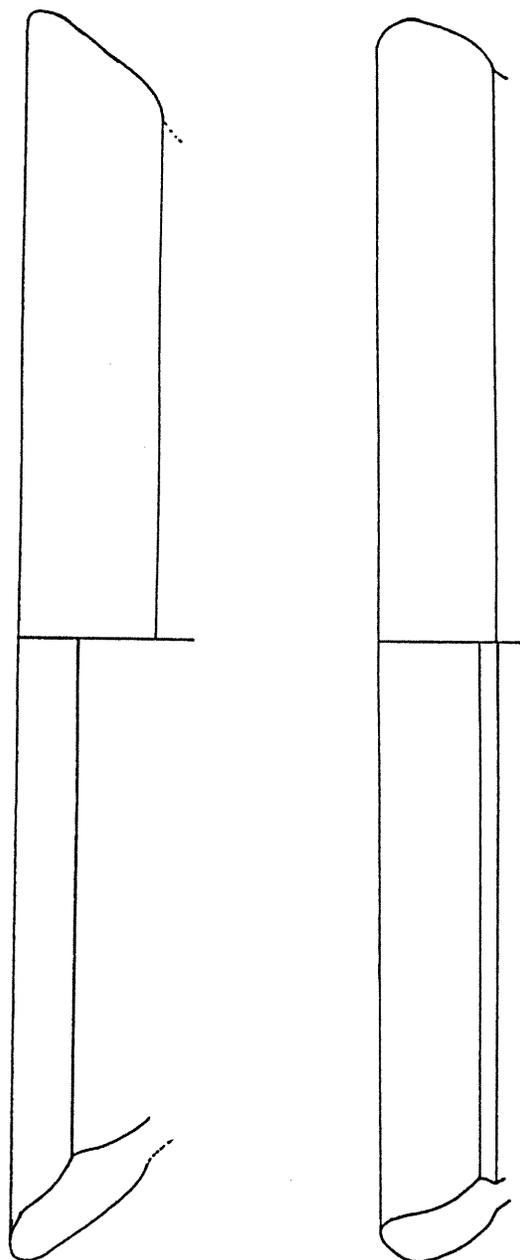


Figure 23 : Les contenants à pâte blanc rosé et glaçure jaune ; bol terrine ou marmite à rebord arrondi



Figure 24 : Exemple de contenants à pâte blanc rosé et glaçure jaune

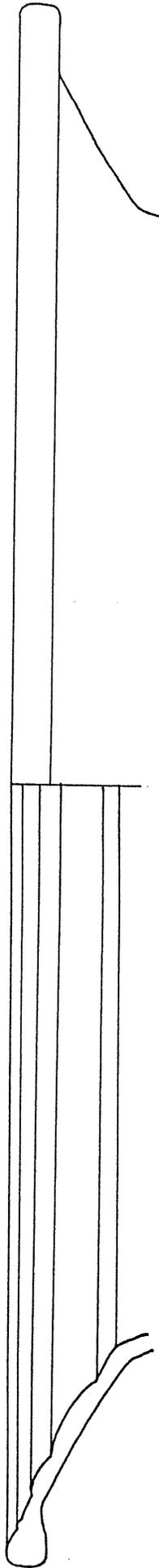


Figure 25 : L'assiette à pâte rose et glaçure trois couleurs

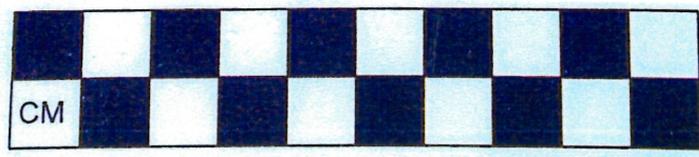


Figure 26 : L'assiette à pâte rose et glaçure trois couleurs



Figure 27 : Le contenant à pâte rose sans glaçure

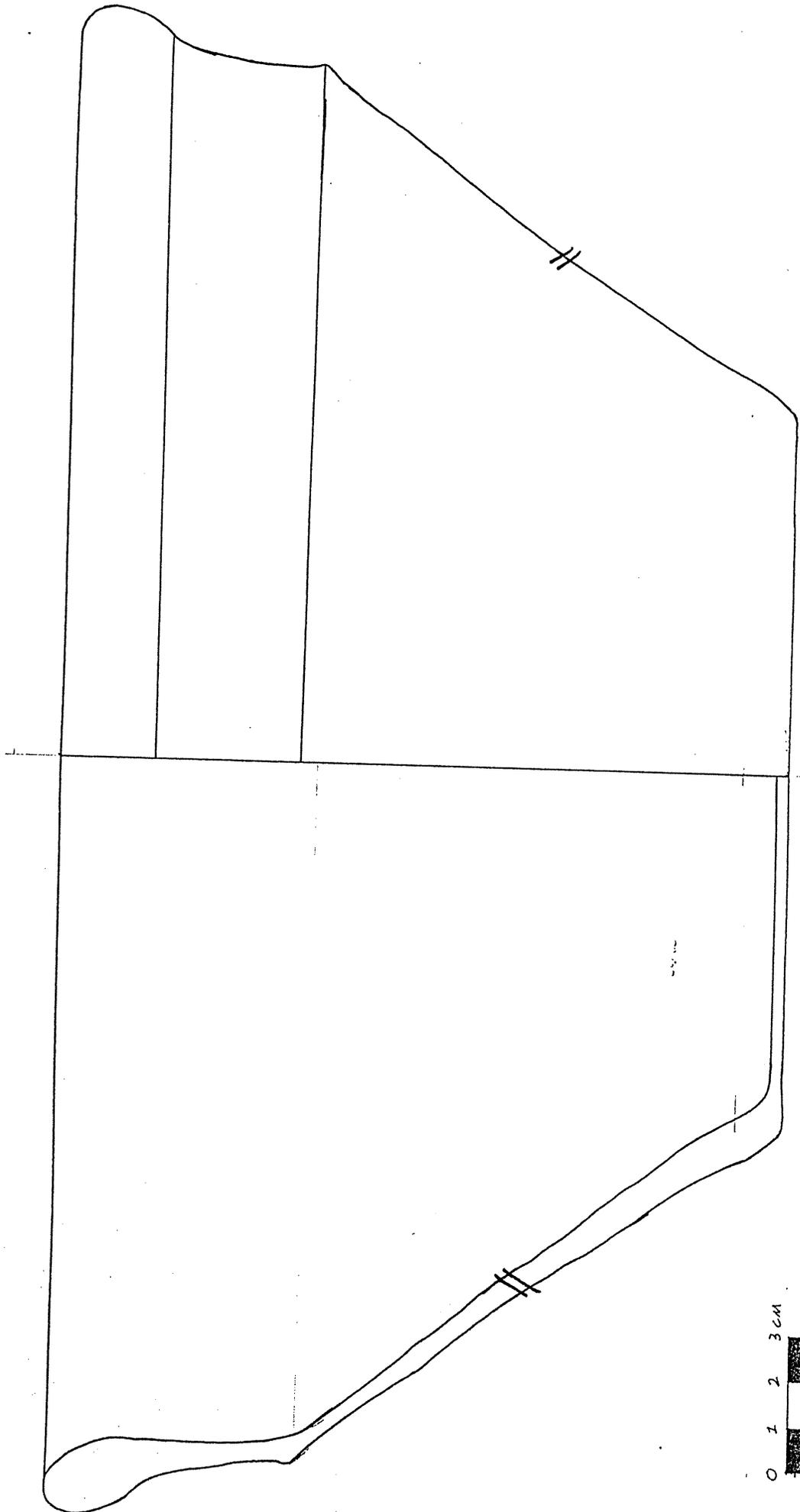


Figure 28 : Le contenant à pâte rose sans glaçure

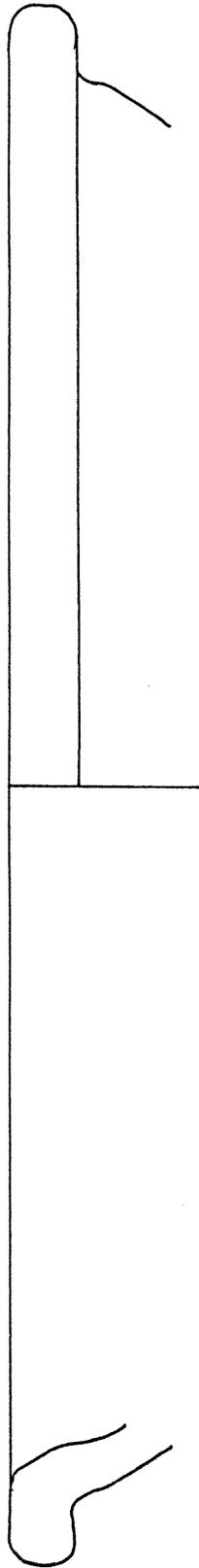
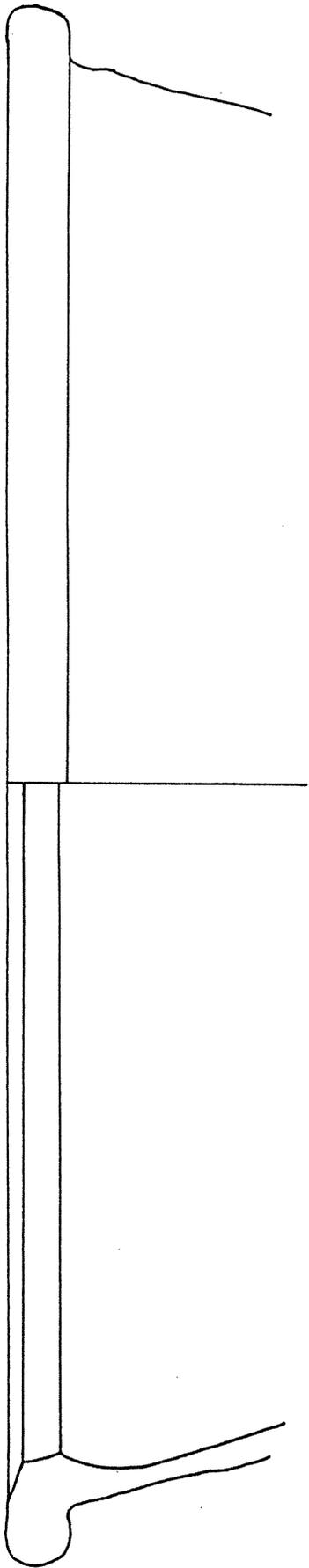


Figure 29 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine à rebord carré

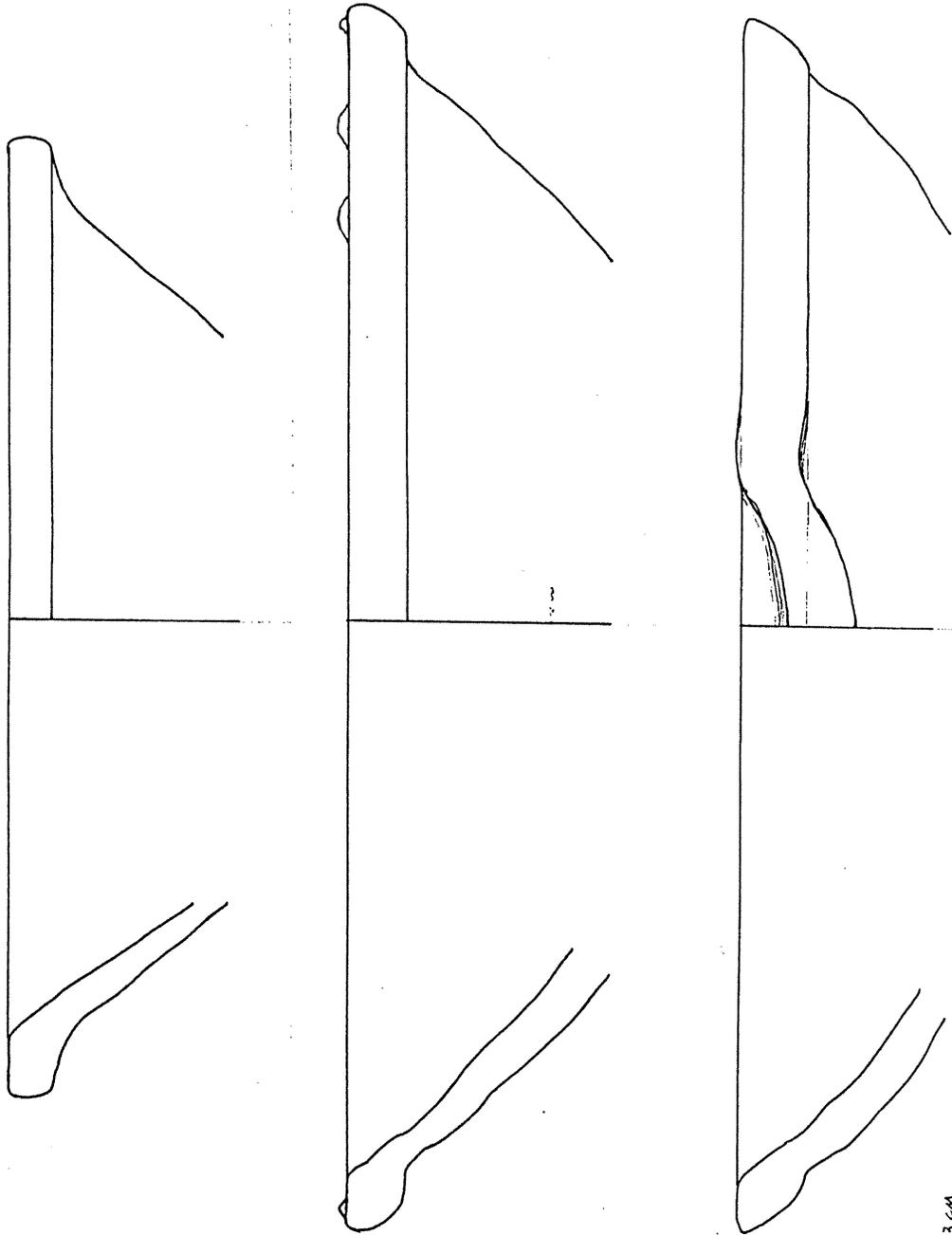


Figure 30 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brunt jaunâtre ; bol ou terrine à rebord carré

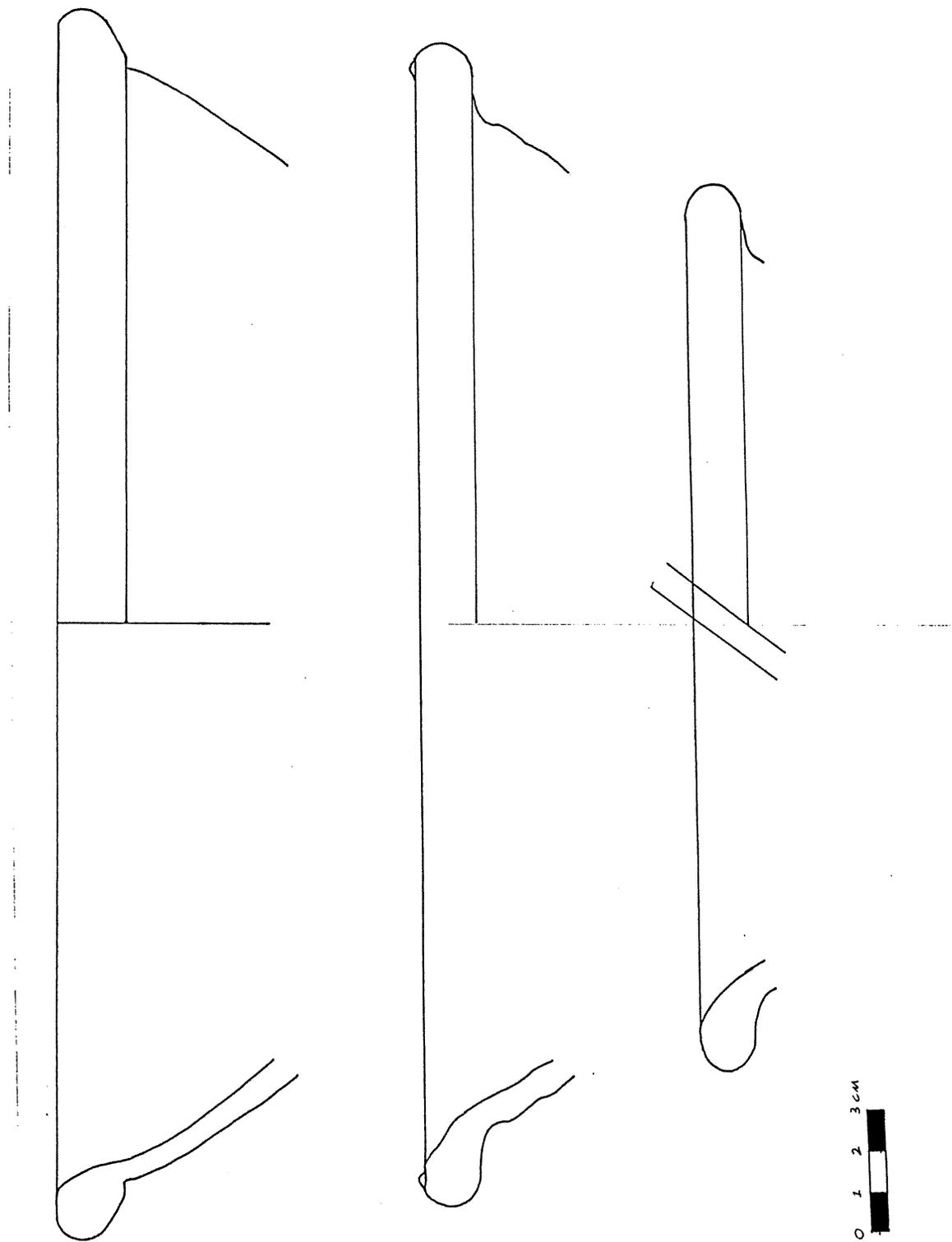


Figure 31 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine à rebord carré ou arrondi

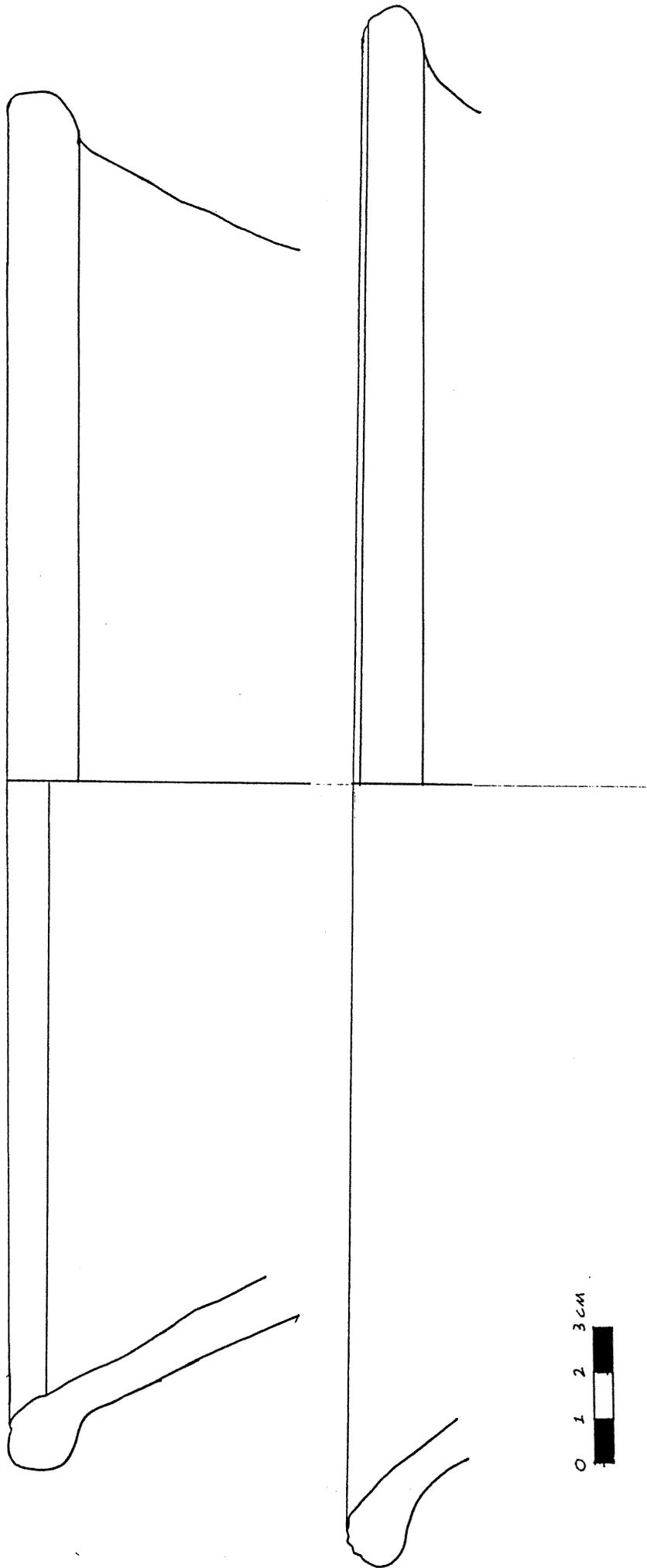


Figure 32 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine à rebord arrondi

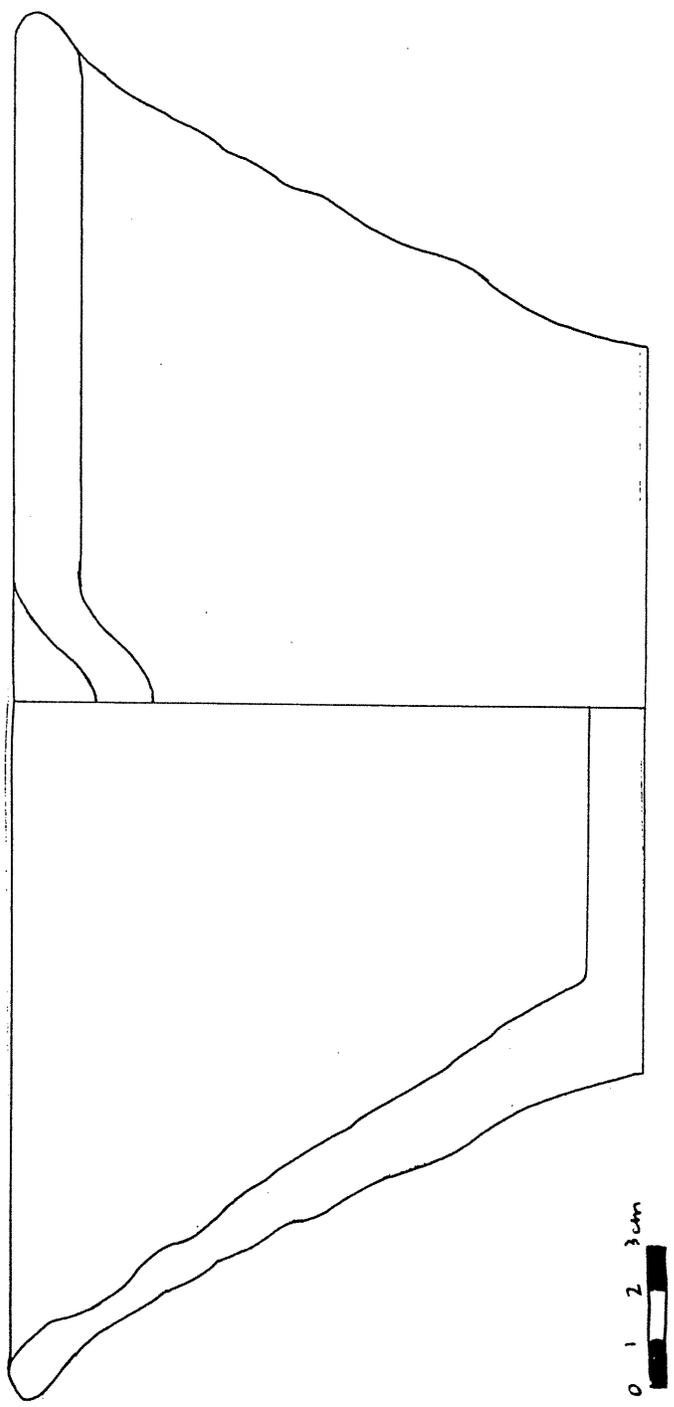


Figure 33 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; ferrine reconstitué

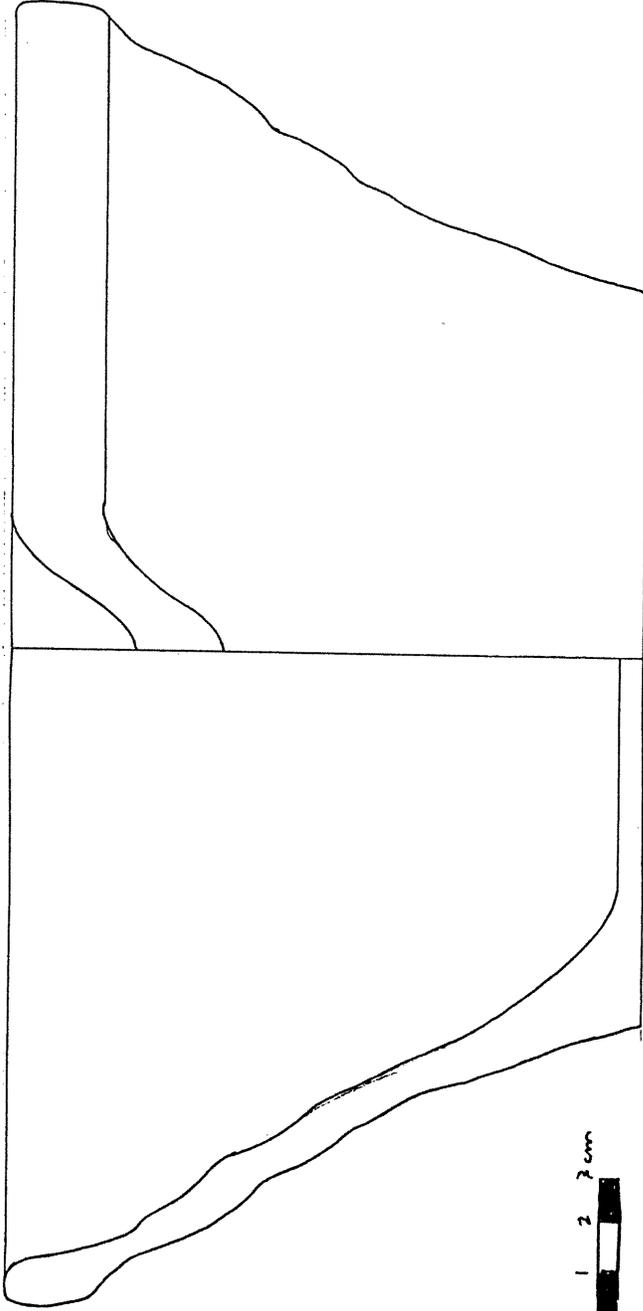


Figure 34 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; terrine reconstitué

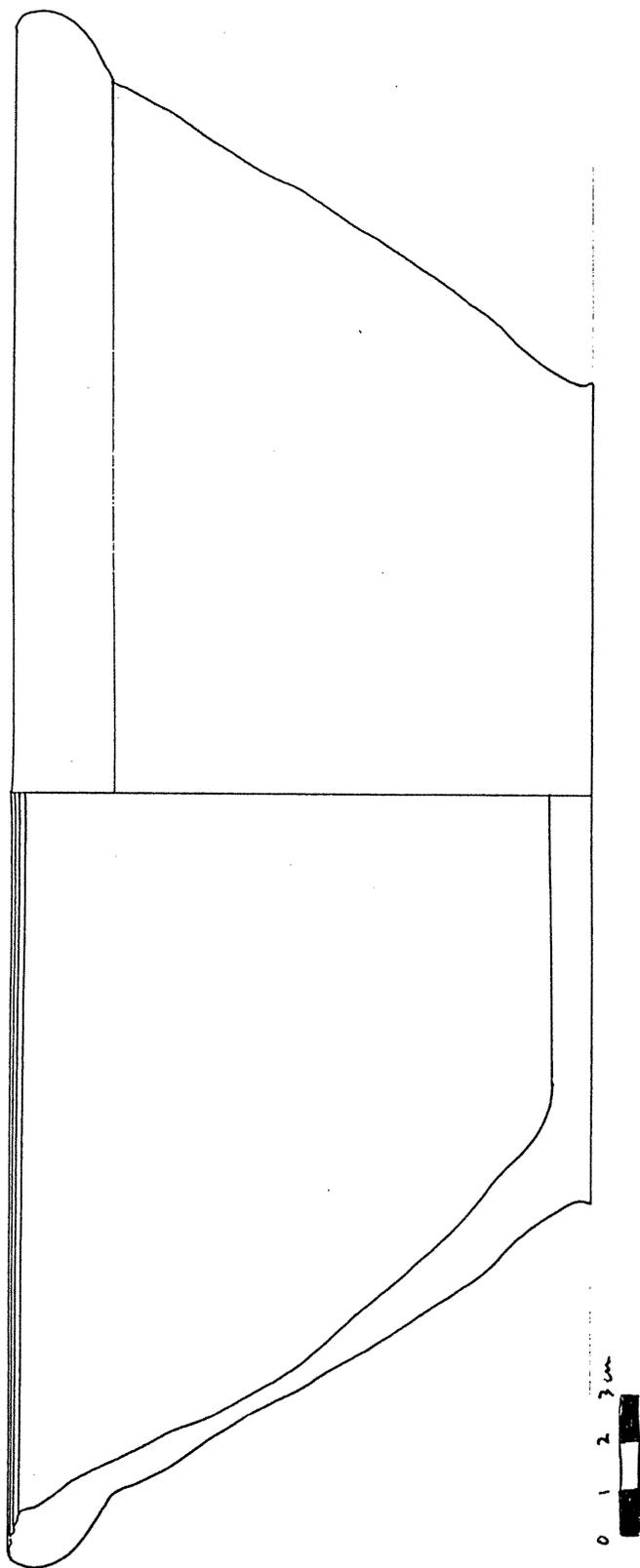


Figure 35 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine reconstitué

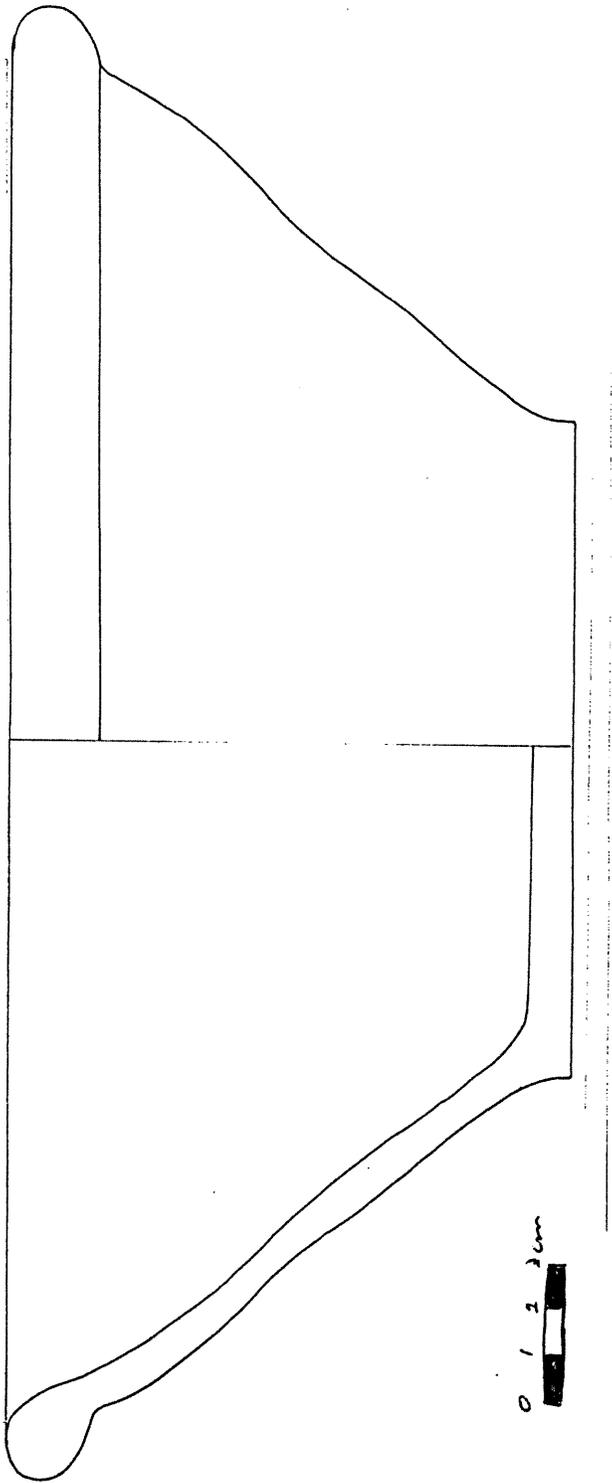


Figure 36 : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre ; bol ou terrine reconstitué



Figure 37 : Exemple de contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre



Figure 38 : Exemple de contenants à pâte rouge et glaçure brun jaunâtre

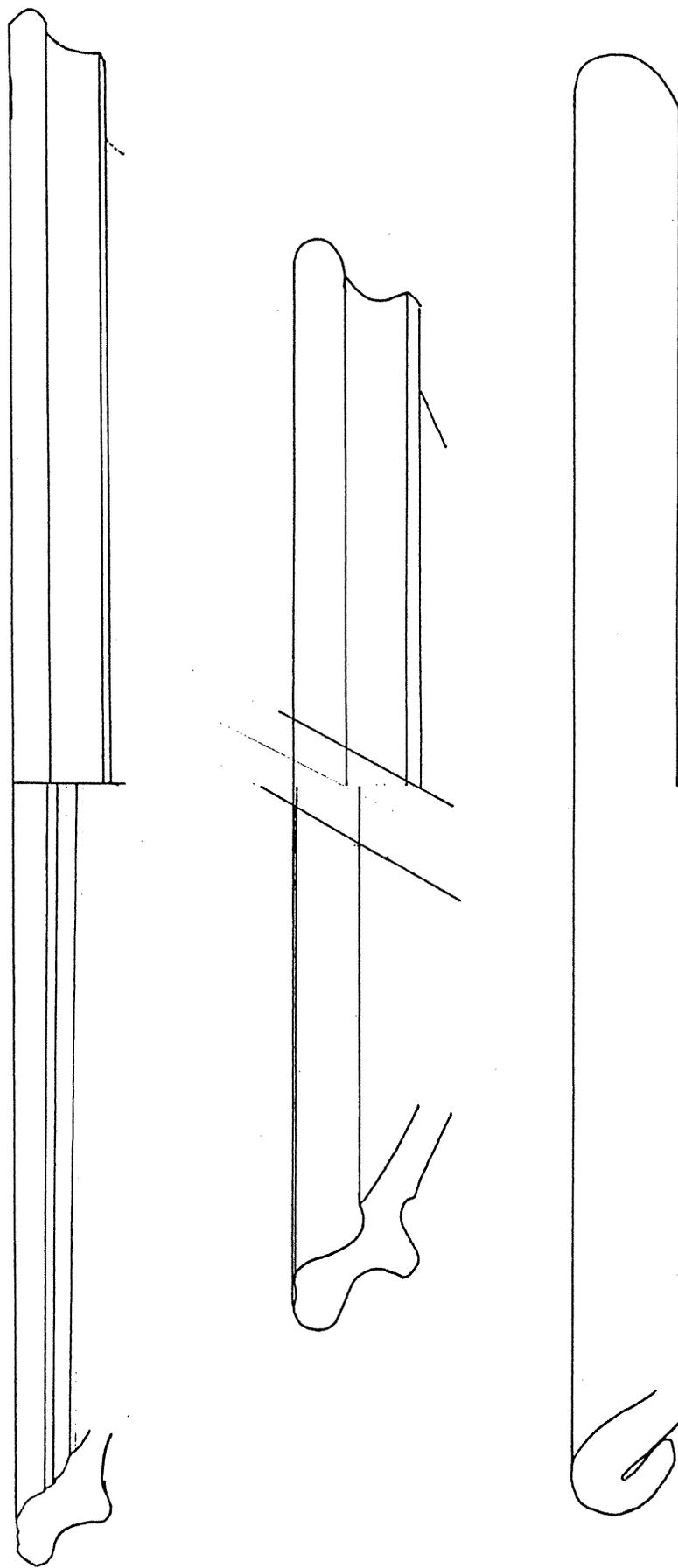


Figure 39 : Les contenants à pâte rougeâtre et glaçure brune ou sans glaçure



Figure 40 : Exemple de contenants à pâte rougeâtre et glaçure brune ou sans glaçure

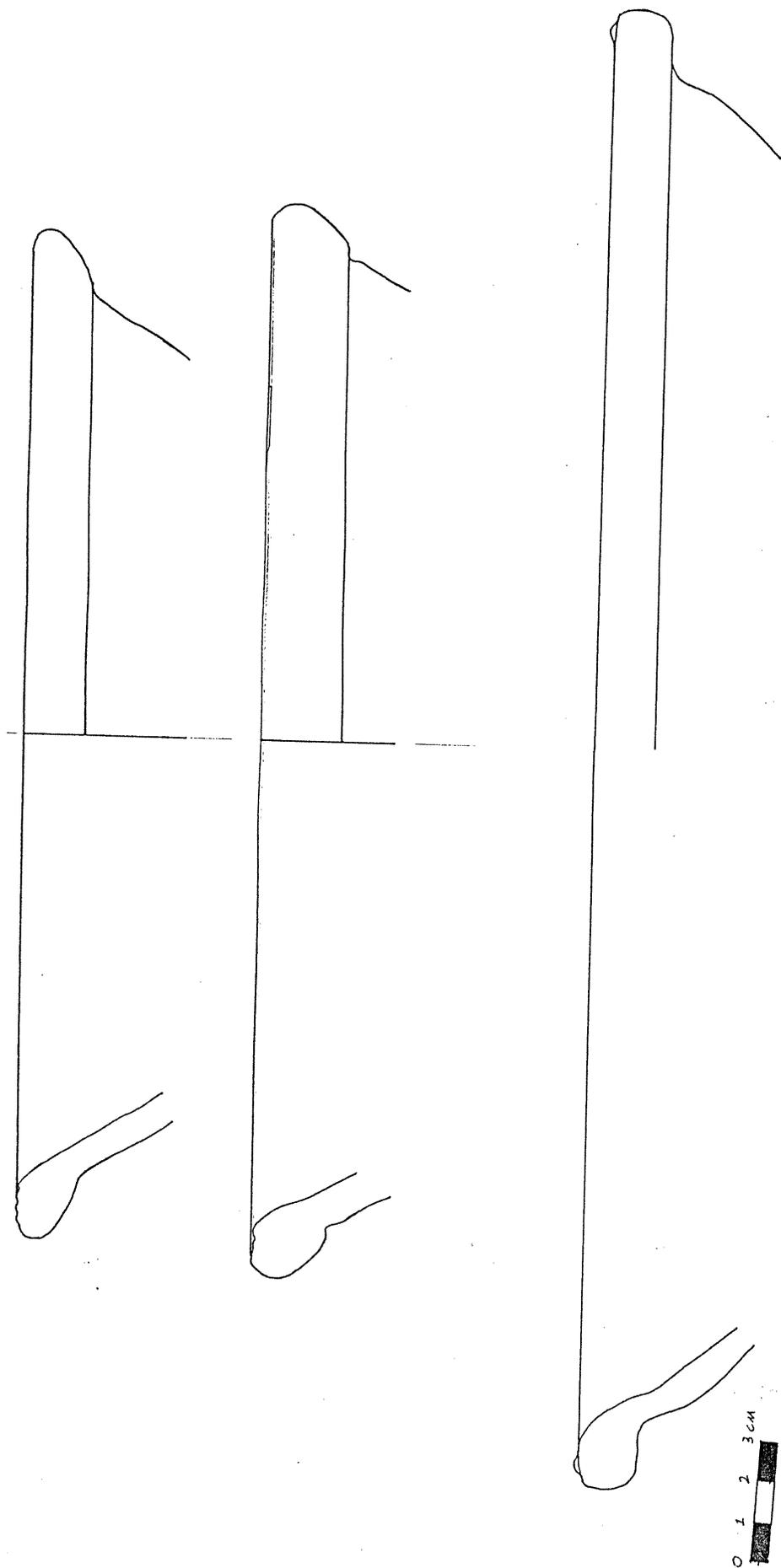


Figure 41 : : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaune : bol ou terrine

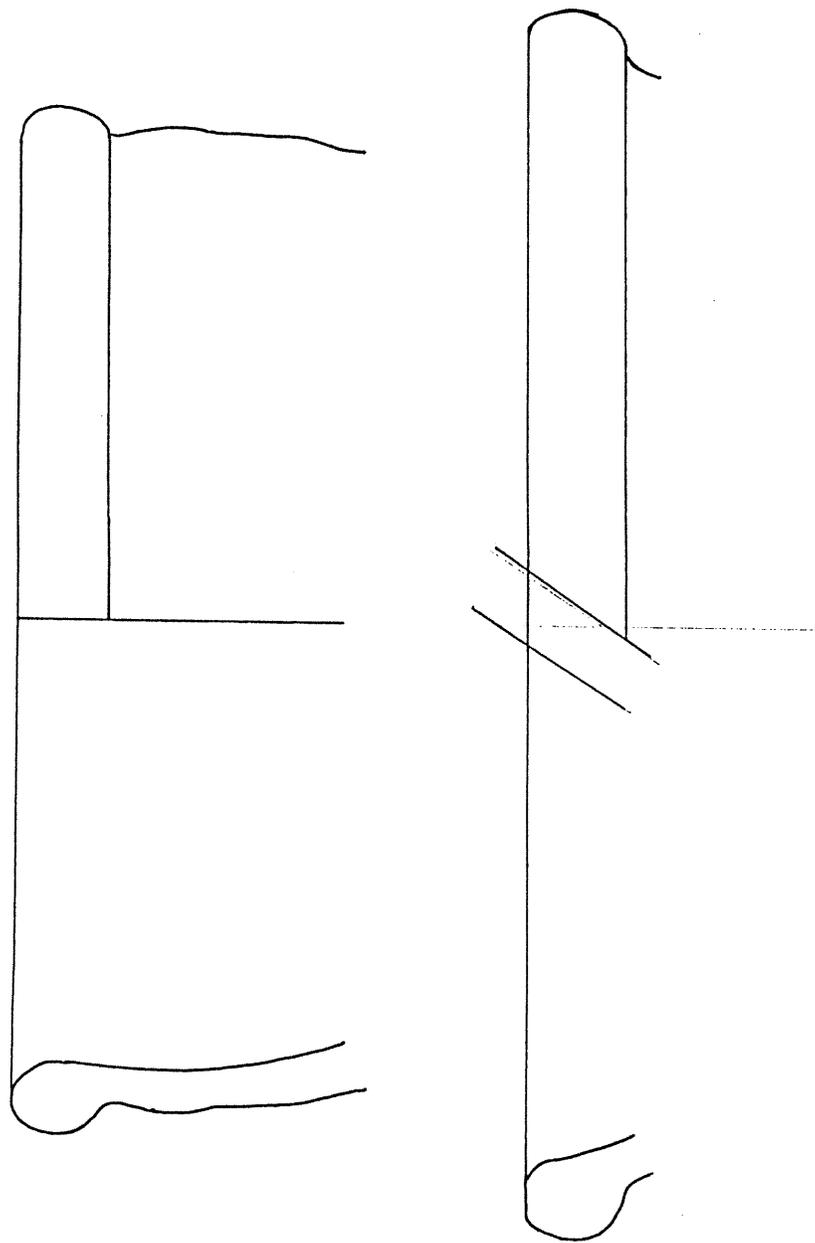


Figure 42 : : Les contenants à pâte rouge et glaçure brun jaune : bol ou terrine





Figure 43 : Exemple de contenants à pâte rouge et glaçure brun jaune

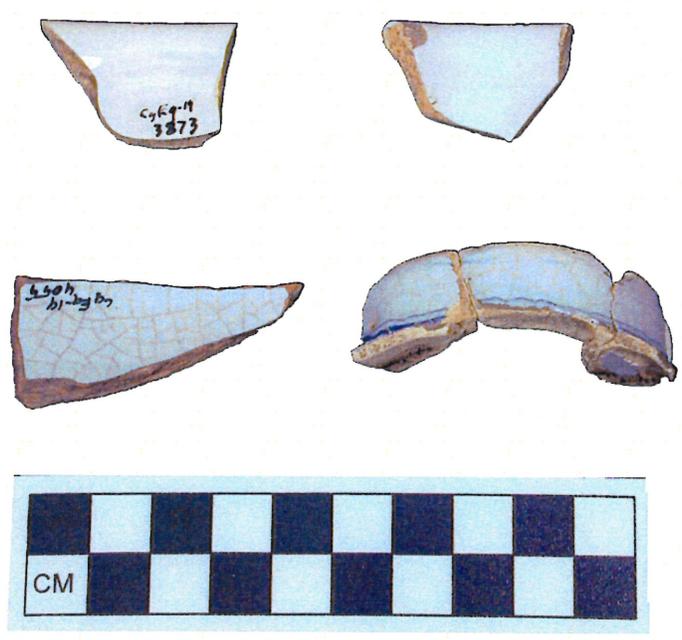


Figure 44 : La faïence

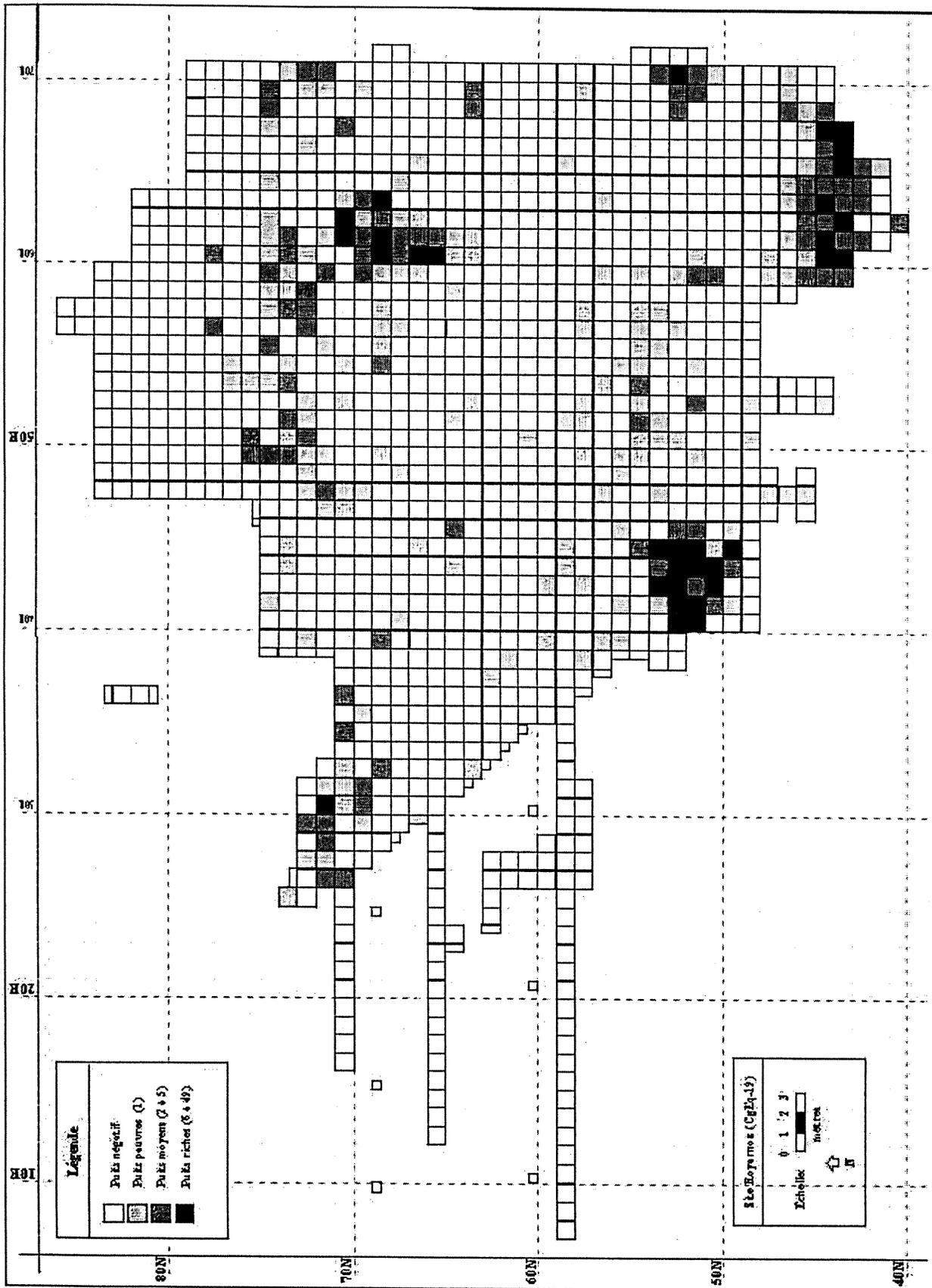


figure 45: distribution des fragments de céramique

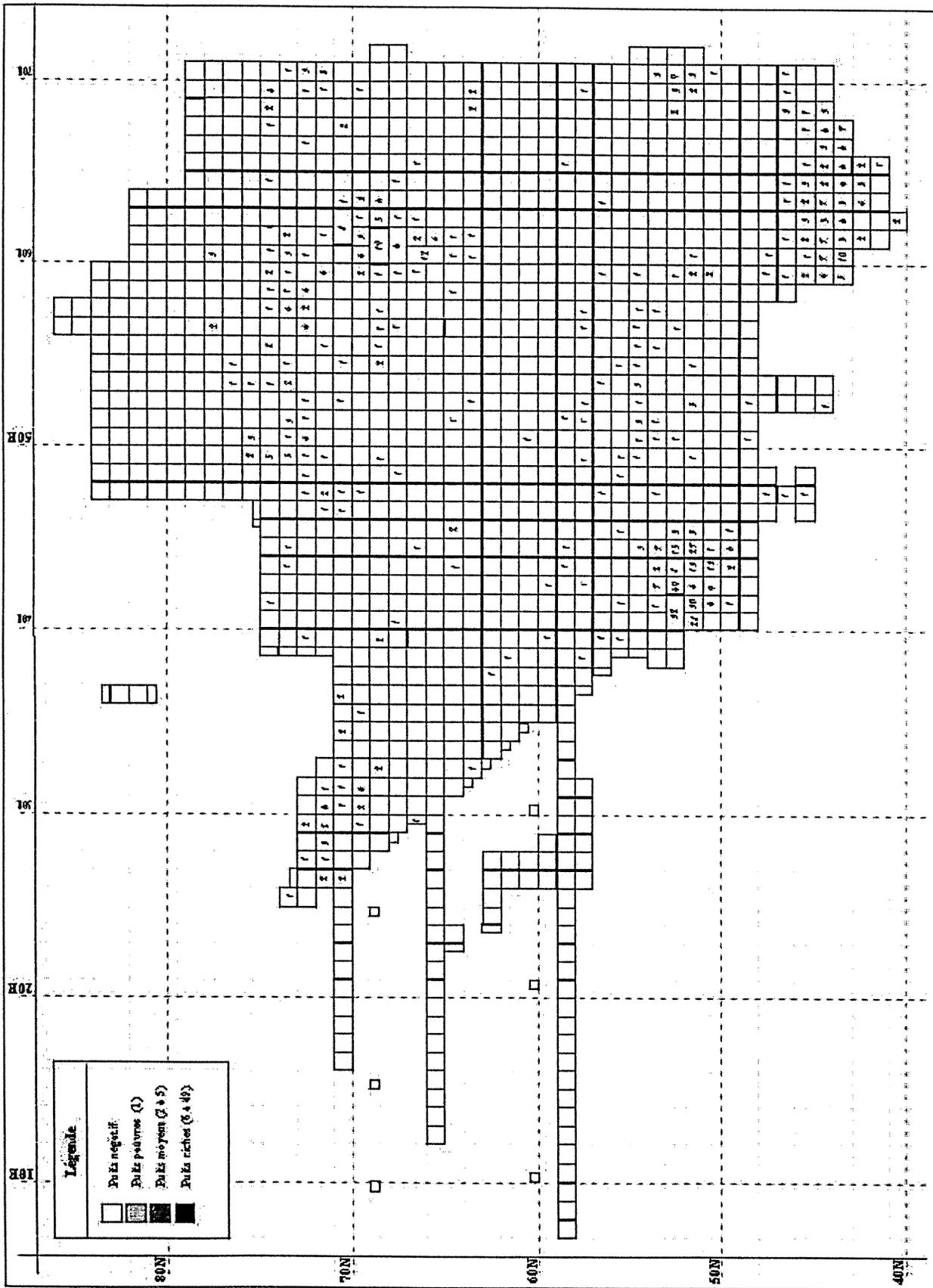


figure 45a: carte du nombre de fragment céramique par puits

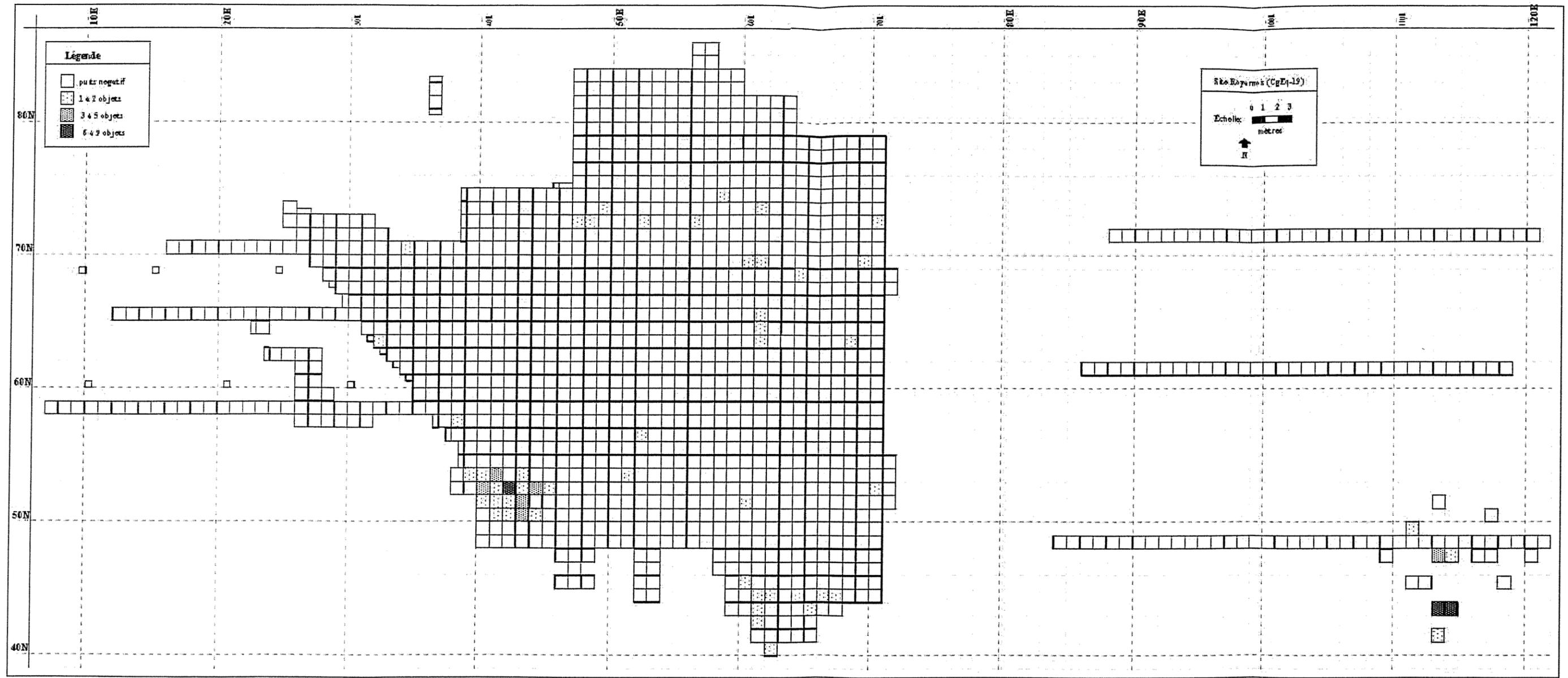


figure 46: carte de distribution des unités d'analyse céramique

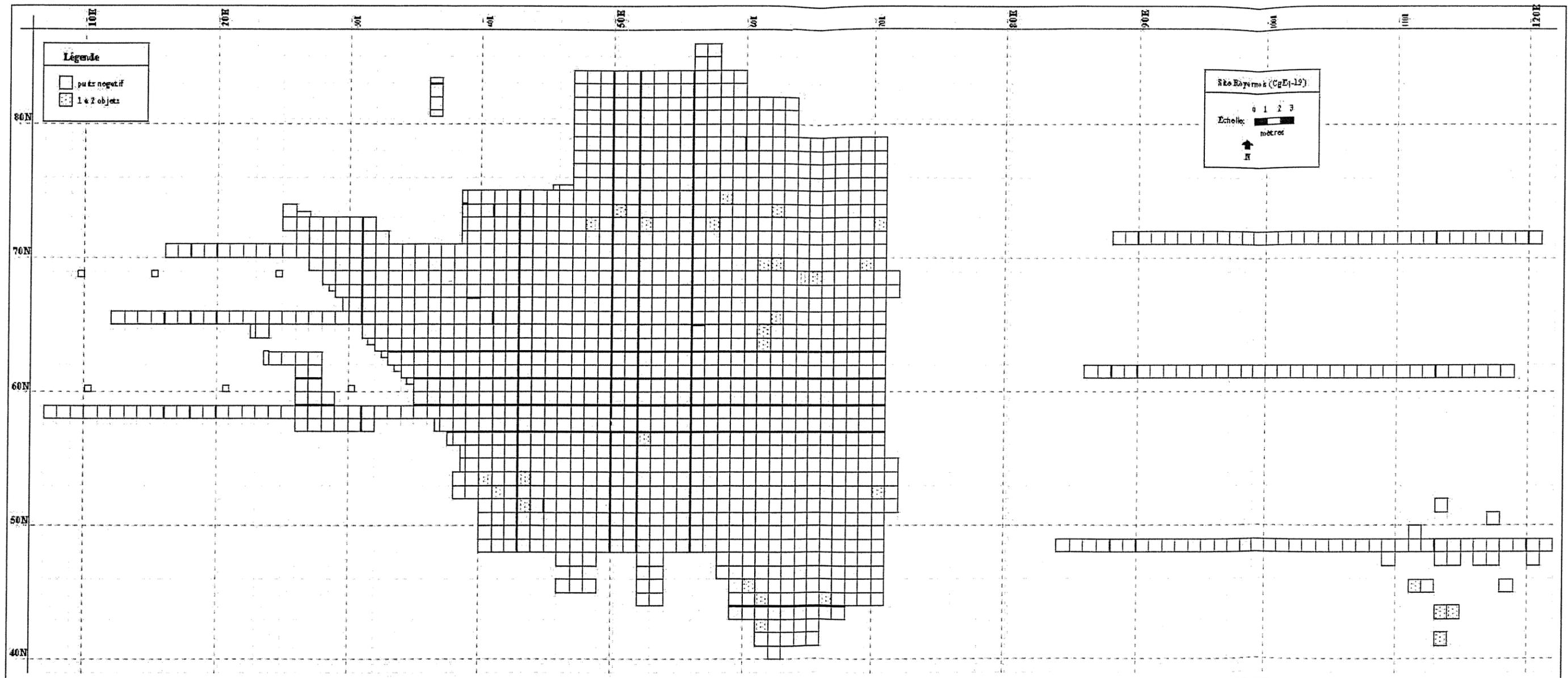


figure 47: carte de distribution de unités d'analyse céramique du groupe 1

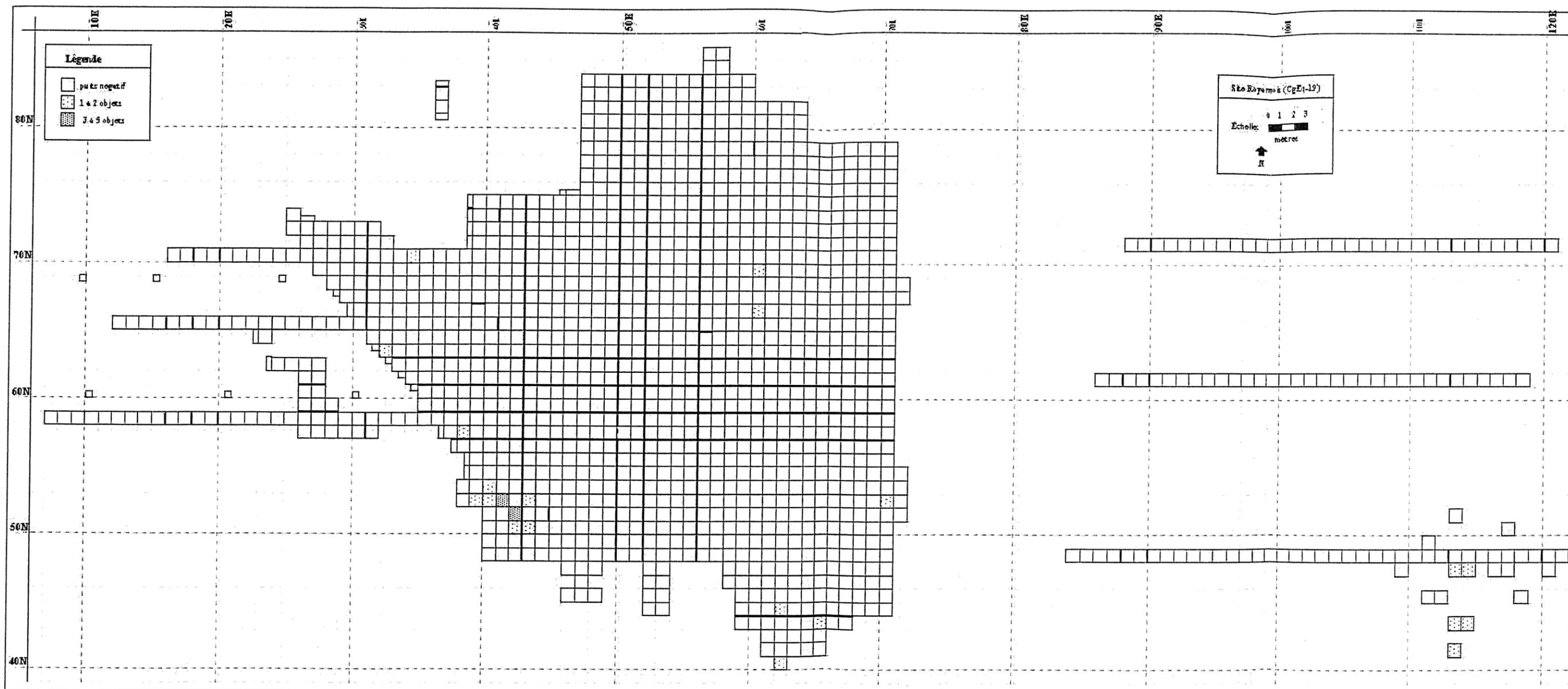


figure 48: carte de distribution des unités d'analyse céramique du groupe 2

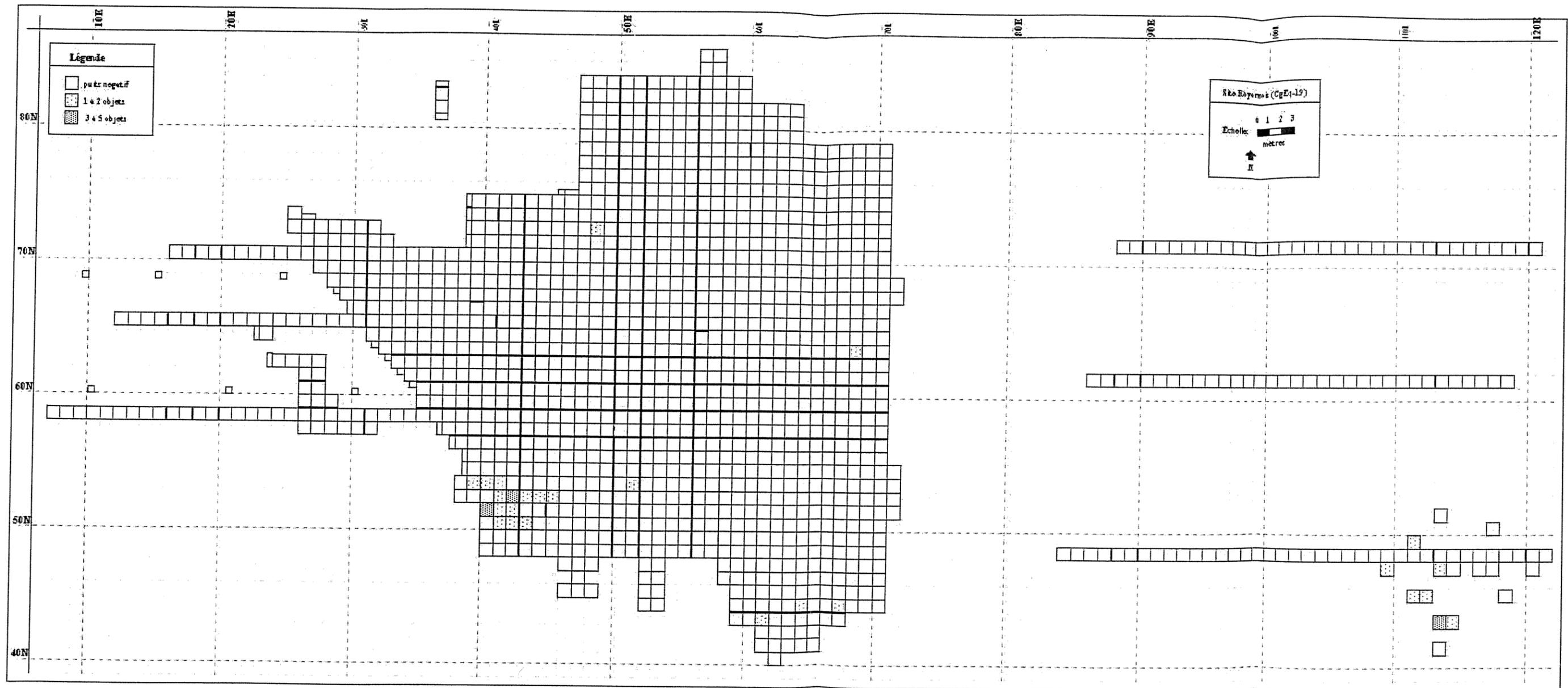


figure 49: carte de distribution des unités d'analyse céramique du groupe 3

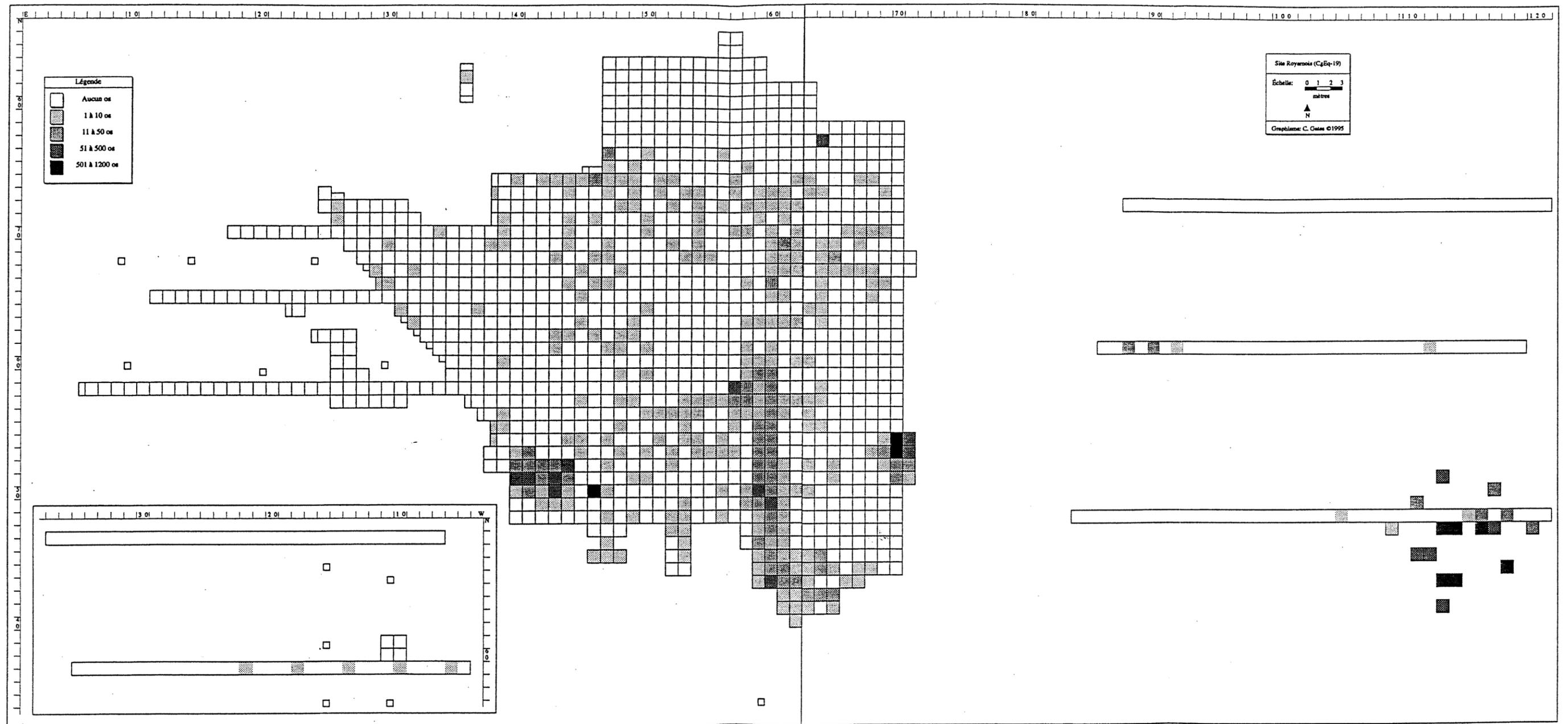


Figure 5: Distribution horizontale de l'ensemble des vestiges fauniques de l'assemblage (les os provenant de l'intervention de 1991 sont inclus).
(Gates St-Pierre, 1995 ; 101)

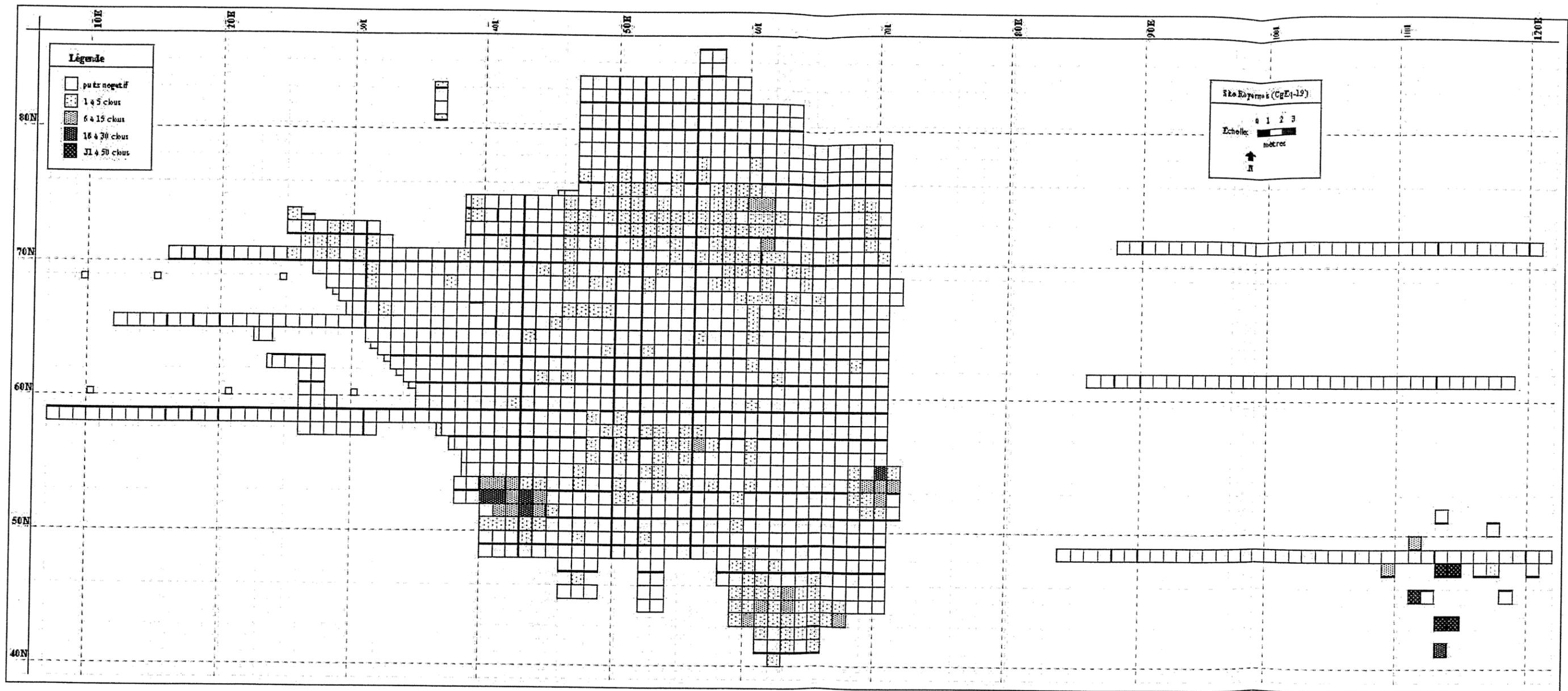


figure 51: carte de distribution des clous

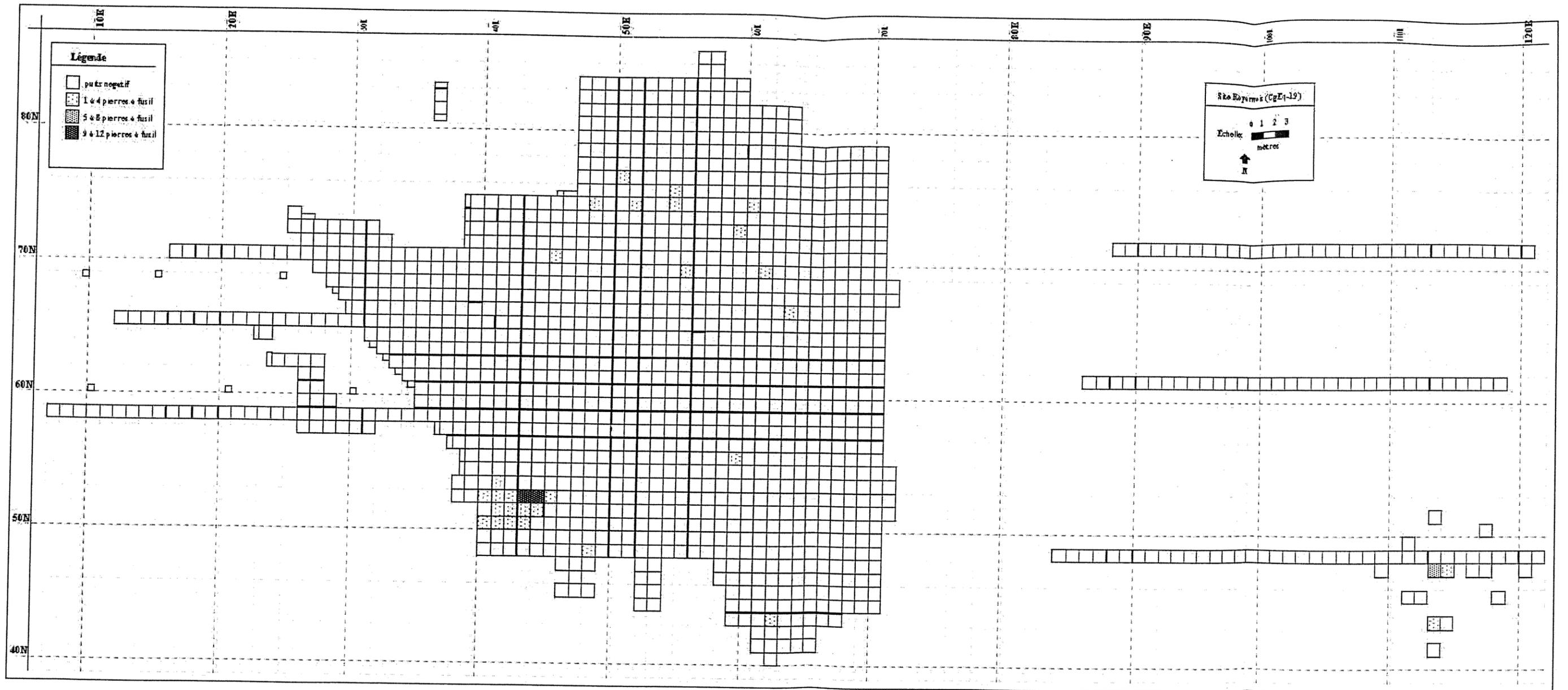


Figure 52 : carte de distribution des pierre à fusil

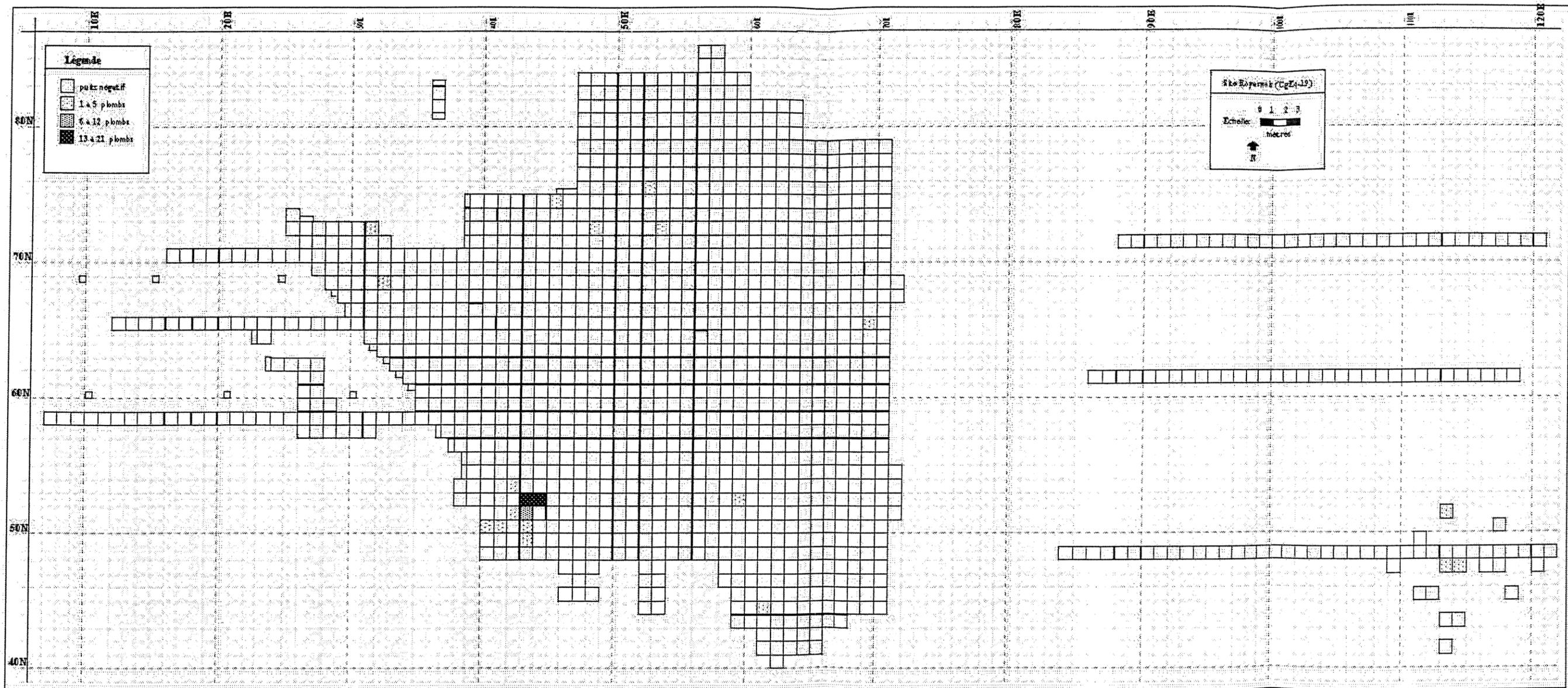


Figure 53 : Carte de distribution des plombs

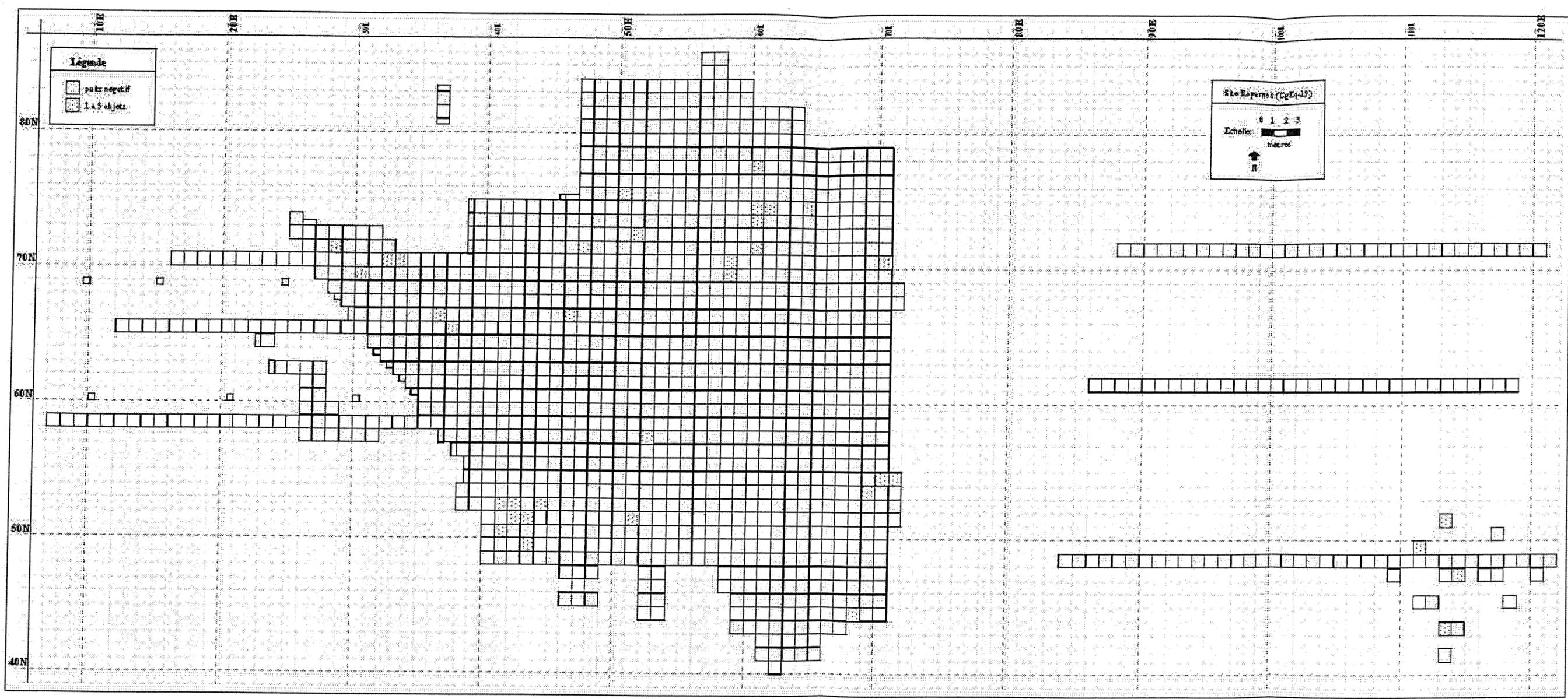


Figure 54: Carte de distribution des pipes de plâtre

ANNEXE II

Cahier de codification des tessons historiques de CgEq-19

1. No unité d'analyse
2. Puits
3. Nombre de fragment
4. Description
 - 1- Bord
 - 2- Corps
 - 3- Fond
5. Localisation verticale
6. Diamètre ouverture
supérieur
7. Épaisseur du bord
8. atmosphère de cuisson
 - 1- oxydante
 - 2- réductrice
 - 3- réductrice intérieur
 - 4- réductrice extérieur
 - 5- réductrice puis oxydante
 - 6- oxydante puis réductrice
 - 98- indéterminé
9. Couleur de la pâte (code
Munsell)
 - 1- rose
 - 2- blanc rosé
 - 3- rougeâtre
 - 4- beige (chamois)
 - 5- gris
 - 6- blanc
 - 98- ne s'applique pas
10. Grosseur du dégraissant
 - 1- Grossier (visible à œil nu + de 2mm)
 - 2- Moyen (visible à œil nu)
 - 3- Fin (loupe)
 - 4- 1-2
 - 5- 2-3
 - 6- 1-3
 - 98- indéterminé
 - 99- ne s'applique pas
11. Type de pâte
 - 1- terre cuite commune
 - 2- grès
 - 3- faïence
 - 4- porcelaine
 - 98- indéterminé
12. Localisation de la glaçure
 - 1- interne
 - 2- externe
 - 3- interne et externe
 - 4- interne et lèvre
 - 5- externe et lèvre
 - 6- interne, externe et lèvre
 - 98- indéterminé
 - 99- ne s'applique pas
13. Couleur de la glaçure
extérieur
 - 1- brun
 - 2- vert
 - 3- jaune
 - 4- olive mat
 - 5- olive et orangé
 - 6- noir
 - 7- blanc
 - 8- marbré
 - 98- indéterminé
 - 99- ne s'applique pas

14. Couleur de la glaçure**intérieur**

- 1- brun
- 2- vert
- 3- jaune
- 4- olive mat
- 5- olive et orangé
- 6- noir
- 7- blanc
- 8- marbré
- 98- indéterminé
- 99- ne s'applique pas

15. Décoration

- 1- Présence
- 2- absence
- 98- indéterminé

**16. Dessin profile du
contenant**